RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

CLASSt : RAPPORTS

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE,
DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES
ANIMALES

Direction des Études, des Projets
et de la Formation

CAISSE FRANCAISE DE
DÉVELOPPEMENT

BIBLIOTHÈQUE
CIRAD-EMVT
10, rue P. Curie
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

BIBLIOTHEQUE
C.I.R.A.D. - E.M.V.T.

ÉTUDE DU SECTEUR ÉLEVAGE AU CAMEROUN

Rapport définitif
Annexes

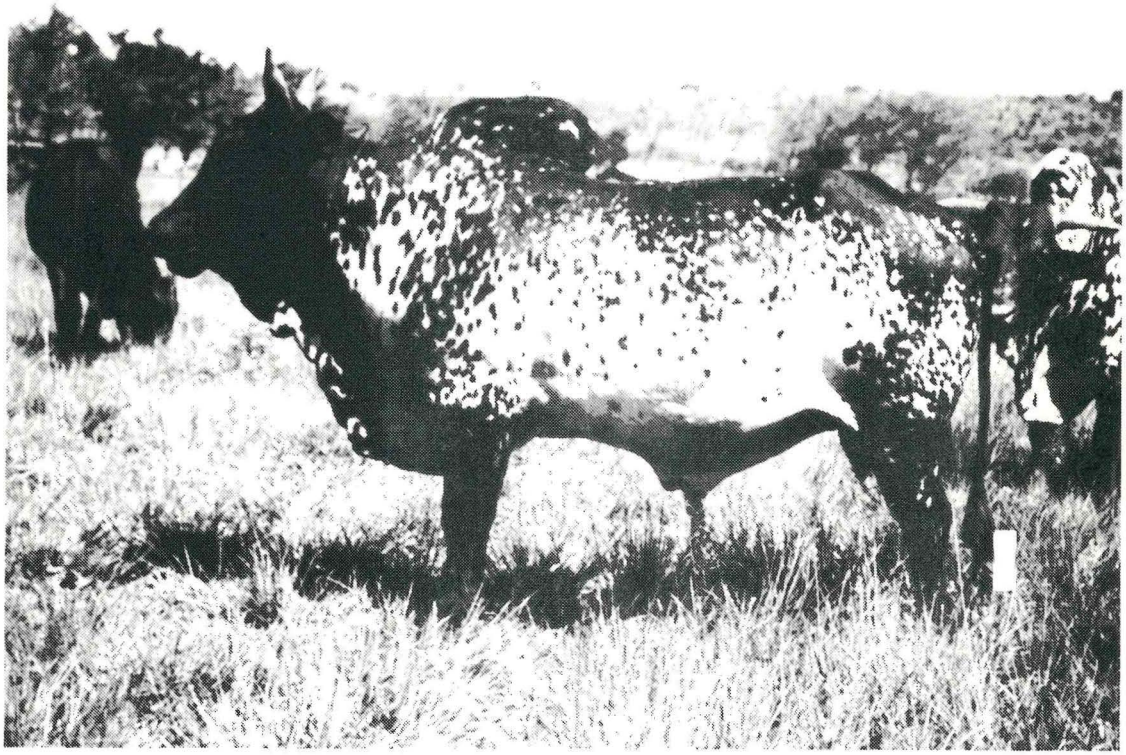

Octobre 1995

CIRAD-EMVT
Département d'élevage
et de médecine vétérinaire
du CIRAD
10, rue Pierre Curie
94704 — Maisons-Alfort Cedex - FRANCE

BDPA-SCETAGRI
27, rue Louis Vicat
75738 - Paris cedex 15

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE,
DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES
ANIMALES

Direction des Études, des Projets
et de la Formation

CAISSE FRANCAISE DE
DÉVELOPPEMENT

ÉTUDE DU SECTEUR ÉLEVAGE AU CAMEROUN

Rapport définitif
Annexes

Octobre 1995

CIRAD-EMVT
Département d'élevage
et de médecine vétérinaire
du CIRAD
10, rue Pierre Curie
94704 — Maisons-Alfort Cedex - FRANCE

BDPA-SCETAGRI
27, rue Louis Vicat
75738 - Paris cedex 15

Etude du Secteur Elevage au Cameroun

Annexes

Le présent recueil rassemble les annexes au rapport définitif "Etude du Secteur Elevage au Cameroun" (345 pages) établi en novembre 1995.

La première partie présente l'ensemble des fiches-projets qui ont été proposées lors de la table ronde qui s'est tenue à Yaoundé du 7 au 10 novembre 1995 et vient ainsi détailler les axes de la stratégie d'intervention élaborée par la mission d'étude.

La seconde partie regroupe l'ensemble des documents complémentaires au diagnostic établi dans le rapport définitif, ainsi que les termes de références de la mission menée.

SOMMAIRE

I. STRATEGIE D'INTERVENTION

1. Recommandations

1.1 Recommandations sur la production bovine 5
1.2 Recommandations sur le partage des rôles entre secteurs public et privé 7
1.3 Recommandations sur la privatisation des sociétés d'Etat 8
1.4 Recommandations sur le marché des produits avicoles 9
1.5 Recommandations sur le soutien aux femmes dans le secteur élevage 11
1.6 Recommandations sur la promotion de l'élevage des chevaux 12
1.7 Recommandations sur l'élevage des petits ruminants 14

2. Projets

I. Projets d'appui direct à l'élevage 17

Fiche I.1. Détermination des effectifs des cheptels 18
Fiche I.2. Création d'observatoires sur l'élevage 20
Fiche I.3. L'amélioration de la productivité des bovins 22
Fiche I.4. L'amélioration de la productivité des petits ruminants 24
Fiche I.5. L'amélioration de la productivité des porcins 26
Fiche I.6. Recherche régionale sur la peste porcine africaine 28
Fiche I.7. Sauvegarde des races bovines menacées de disparition et des races de petits ruminants à intérêt particulier 30
Fiche I.8. Identification des animaux (bovins, petits ruminants et équidés) 32
Fiche I.9. Vaccination des volailles en milieu villageois 34
Fiche I.10. Appui à la recherche zootechnique et vétérinaire 35
Fiche I.11. Réhabilitation des stations porcines de Kounden, Ombe, Doukoula et Yagoua et soutien aux producteurs de porcelets 36
Fiche I.12. Relance de la porciculture dans les zones d'endémie de PPA par la vulgarisation de la prophylaxie sanitaire 38
Fiche I.13. Etude sur les élevages des espèces non conventionnelles au Cameroun 40

II. Projets d'appui à la restructuration du MINEPIA 43

Fiche II.1. Relance des stations zootechniques de Wakwa et de Lougguéré 44
Fiche II.2. Soutien à la création d'une cellule pour l'homologation et le contrôle des produits et matériels vétérinaires mis en circulation 46
Fiche II.3. Appui à la mise en place d'une cellule nationale de liaison recherche-développement dans les domaines zootechnique et vétérinaire 47

Fiche II.4. Appui à la vulgarisation et à la formation continue du personnel de MINEPIA 48
Fiche II.5. Mise en place d'un centre de documentation au MINEPIA 50
Fiche II.6. Soutien à une revue d'information et de vulgarisation du MINEPIA 51

III. Projets d'appui à la professionnalisation et à la privatisation du secteur élevage 53

Fiche III.1. Privatisation des professionnels de la santé animale 54
Fiche III.2. Appui à l'organisation des éleveurs (toutes espèces confondues) 57
Fiche III.3. Appui à la formation des professionnels (éleveurs, commerçants, bouchers), des productions animales (toutes espèces confondues) 59
Fiche III.4. Facilitation de l'accès des professionnels du secteur élevage au crédit 60
Fiche III.5. Aide aux commerçants à bétail pour l'équipement des marchés à bétail 61
Fiche III.6. Réhabilitation des abattoirs SODEPA de Yaoundé et Douala 62
Fiche III.7. Réhabilitation et construction des abattoirs provinciaux 64
Fiche III.8. Promotion de boucheries modernes et valorisation de la profession de boucher 66
Fiche III.9. Appui à la transformation et à la conservation de la viande 68
Fiche III.10. Promotion de mini-fromageries beurreries 69

IV. Projets d'appui à l'intégration agro-pastorale et à la préservation de l'environnement 71

Fiche IV.1. Expérience de gestion de terroirs agro-pastoraux 72
Fiche IV.2. Utilisation rationnelle des sous-produits agro-industriels et des résidus agricoles pour l'alimentation animale 76
Fiche IV.3. Mise en place de deux observatoires sur les changements dans l'exploitation des terroirs agro-pastoraux à forte densité humaine 77
Fiche IV.4. Recherches sur la lutte contre les plantes indésirables dans les pâturages 79
Fiche IV.5. Réhabilitation de la mare de Mémyé 80

3. Compte-rendu de la Table Ronde 81

II. ANNEXES

1. Termes de références de la Mission
2. Déroulement de la Mission
3. Annexes au bilan diagnostic

I. STRATEGIES D'INTERVENTION

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS SUR LA PRODUCTION BOVINE

1. Contraintes

Considérant les contraintes suivantes :

- âge au premier vêlage des génisses trop élevé ;
- âge à l'abattage trop élevé ;
- faible prolificité du troupeau ;
- faible productivité du cheptel (en viande et en lait) ;
- dégradation des pâturages ;
- insuffisance alimentaire en période de soudure ;
- couverture vaccinale insuffisante ;
- organisation insuffisante de la commercialisation du bétail et de la viande ;
- manque de gestion rationnelle du troupeau ;
- dégradation des conditions d'abattage et de transformation de la viande.

2. Objectifs

Il est recommandé l'objectif d'augmenter la productivité des animaux en viande et en lait pour réduire les importations et les déficits en denrées d'origine animale et ainsi dégager des excédents exportables dans les pays voisins.

3. Méthodologie

Pour atteindre cet objectif, il est recommandé d'engager les actions suivantes [1] :

- augmenter la fécondité des reproductrices ;
- abaisser l'âge au premier vêlage ;
- abaisser l'âge à l'abattage ;
- assurer une meilleure conduite de l'élevage (gardiennage, groupage, etc) ;
- améliorer les performances génétiques (croisement, sélection) ;
- intensifier la production (embouche précoce, production laitière, ...) ;
- exploiter de façon rationnelle les pâturages (cultures fourragères, lutte contre les plantes envahissantes, lutte contre les feux de brousse, lutte contre la destruction des forêts galeries , ...) ;
- rationaliser l'utilisation des sous-produits agro-industriels et des résidus agricoles ;

---

[1] Pour la plupart des actions recommandées ici, il y a des fiches de projets élaborées soit par les consultants, soit par les participants à la table ronde qui a discuté du rapport provisoire de l'étude du secteur de l'élevage. Le lecteur est donc prié de se reporter à la partie "fiches de projets" du présent rapport.

- améliorer la protection sanitaire des animaux (vaccination et traitements) ;
- encourager l'organisation et la formation des professionnels (producteurs, commerçants, bouchers) ;
- vulgariser les résultats de la recherche ;
- rénover les abattoirs et les circuits de vente au détail ;
- favoriser la rationalisation actuelle des circuits de commercialisation du cheptel vif ;
- favoriser la transformation de la viande et des produits laitiers.

4. Moyens

- au niveau institutionnel, mettre en place une législation incitative pour les différentes parties de la filière de production bovine ;
- au niveau du financement, mettre en place un système de crédit à accès facile et adapté.
- formation des formateurs ;
- appui aux organisations professionnelles et à la privatisation ;
- tenir compte de la situation géographique du Cameroun qui comprend une zone de production différente de la zone de consommation ;
- création d'un observatoire de l'élevage capable de mesurer l'impact des mesures sur l'accroissement de la productivité ;
- recensement du cheptel ;
- élaboration d'un programme d'amélioration génétique adapté aux races et aux régions.

RECOMMANDATIONS SUR LES PARTAGES DES ROLES ENTRE SECTEUR PUBLIC ET PRIVE

1. Considérations

Considérant :

- le tarissement des moyens financiers de l'Etat ;
- la conditionalité des bailleurs de fonds dans les négociations avec le Cameroun ;
- les efforts déjà accomplis par l'Etat dans des domaines comme la formation et la mise en place des infrastructures de base ;
- et par conséquent la nécessité pour l'Etat de se désaisir d'une partie de ses fonctions pour mieux asseoir sa politique de développement.

2. Recommandation

Il est recommandé au MINEPIA de mieux définir les missions essentielles qui doivent rester du domaine du service public et celles qui peuvent être assumées par le privé.

3. Méthodologie

- mise en place d'une législation adaptée, et notamment révision conséquente de l'organigramme du MINEPIA ;
- définition des moyens d'action appropriés au MINEPIA pour la réalisation de ses missions ;
- encourager et faciliter l'initiative privée.

4. Moyens

- organiser une rencontre ciblée sur cette question entre tous les partenaires du secteur élevage.
- mise en place d'un cadre de concertation régulière devant servir d'organisme de contrôle des décisions prises.

RECOMMANDATIONS SUR LA PRIVATISATION DES SOCIETES D'ETAT

1. Considérations

Considérant que le désengagement de l'Etat du secteur productif est un impératif dans le cadre de la politique globale de libéralisation de l'économie nationale, en vue de rechercher l'amélioration de la productivité et de la performance des entreprises d'élevage et dans le respect des accords signés avec les partenaires du Cameroun.

2. Recommandations

Il est recommandé :

- d'intéresser les promoteurs nationaux et étrangers aux entreprises du secteur élevage;
- de pratiquer l'audit des sociétés à privatiser ;
- de préparer les dossiers de présentation des sociétés à privatiser ;
- de dynamiser les organismes d'appui comme la commission de réhabilitation des entreprises;
- de faire la part éventuelle entre les volets à privatiser et ceux à garder dans le portefeuille de l'Etat ;
- d'encourager un partenariat en joint-venture avec les privés majoritaires ;
- de mettre en place une législation souple et incitative ;
- de faciliter l'accès des nationaux au crédit ;
- de créer une cellule de suivi-évaluation des entreprises privatisées.

3. Moyens

En concertation avec les bailleurs de fonds, il convient de créer une cellule spécialisée capable d'accueillir les investisseurs et les professionnels privés candidats à la reprise, de leur apporter le soutien nécessaire pour favoriser leur liaison avec les organismes bancaires et de porter un jugement technique et économique sur la faisabilité des propositions des privés. Les actions de cette cellule pourront s'étendre à la privatisation des autres secteurs.

RECOMMANDATIONS SUR LE SECTEUR AVICOLE

Le secteur avicole comprend :

- un secteur traditionnel
- un secteur moderne

1. Considérations

Considérant, d'une part, les constats suivants :

Dans le domaine de la production :

- inorganisation des producteurs ;
- irrégularité dans l'approvisionnement en intrants ;
- irrégularité et faiblesse de la demande des produits et des intrants ;
- cherté des intrants (surtaxés) ;
- absence de promotions ;
- difficultés d'encadrement et de vulgarisation ;
- difficultés de transport ;
- manque de spécialisation dans la filière et concurrence déloyale ;
- manque de professionnalisme ;
- difficulté d'accès au crédit.

Dans le domaine de la commercialisation :

- faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs ;
- cherté des produits ;
- mauvaise organisation des circuits de commercialisation ;
- manque de structuration du marché ;
- non spécialisation des acteurs ;
- insuffisance de transformation et de conditionnement.

Considérant, d'autre part, les objectifs suivants :

- accroître la production en vue d'augmenter les revenus des opérateurs ;
- mettre à la disposition des consommateurs des produits de qualité et accessibles ;
- approvisionner le marché régulièrement et avec des produits compétitifs.

2. Recommandations

Il est recommandé les mesures ci-après :

- organiser les producteurs ;
- organiser l'approvisionnement en intrants ;
- optimiser l'utilisation des intrants locaux ;
- alléger le niveau de taxation des intrants ;
- rationaliser les moyens de transport ;
- inciter les producteurs à assurer la promotion de leurs produits ;
- décourager l'amateurisme ;
- créer des mesures incitatives pour les opérateurs (accès au crédit mais sur des critères plus réalistes : création d'un fonds de développement de l'élevage) ;
- encourager les opérateurs à investir dans la transformation et le conservation ;
- renforcer la liaison entre les services d'appui à la filière (MINEPIA, Recherche, groupements d es producteurs, ONG, ...) ;
- organiser des séminaires d'information, de formation et d'échange d'expérience ;
- garantir la présence des professionnels dans les instances de décision (banques, ONG, FIMAC, Instances Etatiques, ...) ;
- pour le secteur traditionnel, améliorer le niveau sanitaire des élevages par l'organisation de campagnes de sensibilisation et de vaccination sous la responsabilité des vétérinaires privés.

RECOMMANDATIONS SUR LE SOUTIEN AUX FEMMES DANS LE SECTEUR ELEVAGE

1. Considérations

Les femmes jouent un rôle important dans divers systèmes de productions animales.

Chez les Mbororo, ce sont les femmes qui contrôlent le secteur laitier. Elles traient les vaches, servent le lait comme alimentation à la famille et en vendent une partie. Les revenus tirés de la vente du lait servent en partie à acheter des aliments non produits par les éleveurs.

Dans l'aviculture villageoise, ce sont les femmes (avec les enfants) qui, dans la plupart des cas, s'occupent des volailles. Elles leur donnent les graines et l'eau de boisson et les enferment dans les abris, lorsque ceux-ci existent.

En porciculture, l'impressionnant développement de cet élevage dans l'Extrême-Nord est du essentiellement aux femmes. Cet élevage est lié à l'industrie locale de la bière (les porcs sont nourris avec la drêche de la bière locale, le "bil-bil") et ce sont les femmes qui entretiennent les porcs.

Les femmes interviennent également dans l'élevage des petits ruminants. Le bouc engraissé dans certaines régions du Nord est une technique de production des femmes.

Malgré ce rôle important dans l'élevage, lors de la mise en place de projets ou lors des discussions et de la formation sur les questions de l'élevage, les femmes sont peu ou pas du tout impliquées. En particulier, les crédits à l'élevage ne leur sont pas destinés.

2. Recommandations

En conséquence des considérations qui précèdent, il est recommandé :

- qu'une place adéquate soit faite aux femmes lors de la mise en place des projets d'élevage ou lors des séminaires de formation ;

- que des crédits spécifiquement destinés aux femmes soient étudiés et, en tout cas qu'une proportion bien définie et appréciable de crédits destinés à l'élevage soit réservée aux femmes.

RECOMMANDATIONS SUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE DES CHEVAUX

1. Considérations

Le cheval est une espèce bien connue des Camerounais, mais elle n'a pas beaucoup bénéficié de l'encadrement par les pouvoirs publics. Les actions comme la jumenterie de Pettée ou le financement par la CDEN des courses hippiques lors des fêtes sont restées sans grand impact sur le développement de l'élevage équin. Et pourtant, dans le passé, le cheval et le poney ont joué un grand rôle dans la vie des populations telles que les Peul ou les Peuples riverains du Logone (Mousey, Mousgoum) qui en avaient fait un élément moteur dans les guerres qu'ils livraient à leurs adversaires. Aujourd'hui, si ce rôle n'a plus d'importance à cause de la disparition des belligérances entre les peuples du Cameroun, d'autres fonctions dévolues au cheval restent d'actualité et nécessitent d'être promues. C'est le cas de l'utilisation du cheval comme animal de trait pour le labour ou le transport des récoltes. Avec un prix d'achat relativement plus faible que celui des bovins, le cheval et l'âne sont de plus en plus utilisés par les cultivateurs en zone cotonnière. Malheureusement, le gabarit du cheval de la région ne lui donne pas une force de travail satisfaisante. D'où le besoin exprimé par les paysans d'avoir un cheval (et un âne) de plus grand gabarit, plus fort pour la traction.

D'autre part, avec l'introduction du Pari Mutuel Urbain au Cameroun (PMUC), les populations s'intéressent de plus en plus au cheval et il est temps d'envisager le développement du sport hippique dans le pays même, au lieu de jouer seulement à partir des courses exécutées dans d'autres pays et vues à la télévision. Enfin, même si la consommation du cheval a une place marginale au Cameroun, il convient de signaler qu'à Douala il y a un abattage qui porte sur quelques milliers de chevaux, consommés par des populations comme celles du Moungo (où l'élevage du cheval a essentiellement cette destination).

2. Recommandations [2]

Les actions à mener pour la promotion du cheval devraient porter notamment sur :

- le recensement des effectifs équins ;
- la caractérisation des races par la recherche ;
- la recherche pour l'amélioration du gabarit du cheval pour la traction, d'une part et pour le développement d'une branche du cheval de sport, d'autre part ;

---

[2] Chacune des actions recommandées peut faire l'objet d'un projet distinct: projet de création d'un haras national, de recherche sur les chevaux de trait, etc. Le recensement des chevaux fait partie du projet "Détermination des effectifs des cheptels".

- la mise en place d'un haras national ;
- l'aide aux éleveurs pour l'entretien des chevaux de race ;
- la promotion du sport hippique sur le sol national.

3. Moyens

- Il existe un Comité de pilotage de l'organisation de l'élevage des chevaux au MINEPIA. Il est nécessaire de doter ce Comité des moyens lui permettant d'exercer effectivement ses missions (financement local et des bailleurs de fonds).

- Le Pari Mutuel Urbain Camerounais (PMUC) doit reverser une partie de ses recettes pour le financement de la promotion du cheval au Cameroun. Un texte de l'autorité publique devrait être pris dans ce sens.

RECOMMANDATIONS SUR L'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS

1. Contraintes

La contrainte majeure au développement des petits ruminants est d'ordre sanitaire. Les problèmes d'alimentation, de sélection génétique et de commercialisation sont également importants.

2. Objectifs

- augmenter la productivité des petits ruminants et les revenus des éleveurs ;
- conserver et améliorer le patrimoine génétique.

Actions recommandées [3]

Il est recommandé :

- un recensement général des petits ruminants ;
- vaccination contre les maladies respiratoires et sensibilisation des professionnels de la filière;
- la caractérisation des races ;
- la mise en place d'un observatoire sur l'élevage des petits ruminants ;
- la promotion de l'élevage des petits ruminants par des actions au niveau de l'habitat, de l'alimentation, de l'état sanitaire, de la commercialisation et sur le rôle des femmes;
- une action sur la commercialisation des produits issus des petits ruminants (viande, peau).

Méthodologie et moyens d'action

Les actions recommandées aboutiraient par :
- la formation, l'encadrement et la sensibilisation des professionnels et des encadreurs;
- la facilitation du regroupement des éleveurs ;
- la facilitation et l'allégement des formalités d'accès au crédit incitatif ;

---

[31] Certaines de ces actions sont prises en compte dans des fiches de projets élaborées par ailleurs. Par exemple, le recensement des petits ruminants est inclus dans le recensement du cheptel pour lequel une fiche existe pour l'ensemble des espèces; de même l'aspect sanitaire est pris en compte dans la fiche sur l'amélioration de la productivité des petits ruminants.

- la mise en place d'un système de contrôle de remboursement des crédits ;
- l'organisation des circuits de commercialisation ;
- une plus grande ou une meilleure implication des femmes et des jeunes dans la filière.

FICHES-PROJETS

I. PROJETS D'APPUI DIRECT A L'ELEVAGE

Fiche n° I.1

DETERMINATION DES EFFECTIFS DES CHEPTELS

1 - Justification

Toutes les études menées sur l'élevage ont mis en évidence d'énormes difficultés pour obtenir des informations chiffrées fiables sur l'effectif des animaux d'élevage et, partant, sur les productions qui en découlent. Le MINEPIA en est d'ailleurs conscient et a évoqué à plusieurs reprises la nécessité d'effectuer un recensement national du cheptel. L'étude de Brilleau (1993) avait été commandée dans ce sens et n'a pas encore connu de suites.

Les difficultés rencontrées par la présente équipe à trouver des chiffres fiables et la divergence des informations en fonction des sources plaident fortement pour la mise en application dans les meilleurs délais des recommandations de Brilleau.

2 - Objectifs

Toute action macro-économique, toute planification et toute mise en oeuvre de projet de développement doit s'appuyer sur des chiffres permettant d'asseoir la stratégie de développement sur des réalités.

3 - Méthodologie

Cette enquête doit servir de base à l'observatoire sur l'élevage (fiche suivante).

A l'instar de ce qui se fait pour les populations humaines, la périodicité de ce type d'enquête serait d'une dizaine d'années.

L'enquête se décomposerait en :

- une enquête sur les effectifs de l'élevage traditionnel, afin de déterminer les effectifs des espèces domestiques (bovins, ovins, caprins, équins, asins, porcins, volailles) par province. La base de sondage sera le recensement général de la population de 1987.

- une enquête sur les effectifs des élevage de type moderne. On pourra, à cette enquête sur les effectifs, ajouter des données sur les infrastructures, les personnels employés...

Ces 2 enquêtes seront précédées :

- d'une enquête pilote (provinces de l'Adamaoua et de l'Ouest),

- de la formation des superviseurs, des contrôleurs et de enquêteurs,

- de la sensibilisation des autorités provinciales, préfectorales, villageoises par des tournées et par les médias.

4 - Moyens

Un spécialiste des enquêtes.

Enquête pilote : spécialiste et cadre camerounais pendant 15 jours et 6 chefs de CZV pendant 1 mois. Déplacements et fournitures de bureau.

Formation des superviseurs dans 3 centres (Bamenda, Ebolowa, Garoua), 3 missions de 8 jours pour le spécialiste et le cadre camerounais, frais de voyage et perdiem des superviseurs (45 chefs de secteur).

Formation des contrôleurs et des enquêteurs sur 8 jours, frais de voyage et perdiem pour 100 contrôleurs (chefs de sous-secteurs) et 500 enquêteurs (chef de CZV).

Sensibilisation des autorités provinciales et préfectorales (cadre camerounais et délégués provinciaux). Sensibilisation des autorités villageoises (échantillons de villages par les chefs de sous-secteurs). Sensibilisation par médias.

Collecte des données : 1,5 mois de tournées (perdiem et transports pour l'ensemble du personnel) pour l'élevage traditionnel. Forfait par élevage enquêté aux chefs de sous-secteurs pour les élevages modernes.

Matériel d'enquête : documents cartographiques et fournitures de bureau.

Enregistrement et traitement des donnnées.

Publication des résultats.

Fiche n° I.2

CREATION D'OBSERVATOIRES SUR L'ELEVAGE

1. Justification

Des lacunes importantes ont été notées dans divers domaines de la connaissance de l'élevage :

- la connaissance des effectifs du cheptel ;
- la productivité du cheptel qui permet, avec les effectifs, de chiffrer la production en volume;
- les mouvements du bétail à l'intérieur et aux frontières ;
- l'environnement de la production qui permet de chiffrer la production en valeur et surtout d'améliorer la productivité d'une façon durable pour le bien-être de l'éleveur et de l'économie nationale : situation des pâturages, relation agriculture-élevage, etc.

Seules des observations régulières et méthodiques permettraient de combler ce déficit généralisé en information.

2. Objectifs

Fournir des informations fiables et permanentes aux services du MINEPIA, aux opérateurs économiques qui veulent investir dans le domaine des productions animales, aux partenaires du pays qui veulent l'épauler, etc.

3. Méthodologie

Il s'agit de mettre en place :

- au niveau central du MINEPIA, une cellule statistique chargée à la fois de collectionner les données provenant des services classiques du MINEPIA et de centraliser, exploiter et diffuser les données fournies par les observatoires à mettre en place et de collationner ces différentes informations entre elles ;
- au niveau du terrain, des observatoires de type OCISCA, développés par l'ORSTOM et cela dans les domaines cités plus haut :

* Observatoire de la productivité des troupeaux ;
* Observatoire des marchés à bétail ;
* Observatoire des mouvements frontaliers du bétail ;
* Observatoire de l'évolution des relations entre l'agriculture et l'élevage (intégration, compétition pour la terre, etc) ;
* Observatoire des pâturages ;
* Observatoire sur les élevages péri-urbains ;

* Observatoire économique de la pathologie.

4. Moyens

La mise en place de la cellule au niveau central nécessiterait :

- une mission de spécialistes pour un équivalent de deux hommes mois ; il précisera les moyens nécessaires, au niveau central ou régional :
- en hommes et en formation ;
- en matériel et en logistique ;
- en budget de fonctionnement.

La mise en place des divers Observatoires demanderait :

- la constitution des équipes autour de personnes spécialisées (chercheur de l'IRZV ou du LANAVET par exemple) qui devraient être, autant que possible, pluridisciplinaires ;
- la formation du personnel de terrain ;
- la dotation des délégations provinciales du MINEPIA en matériel informatique ;
- la formation du personnel des délégations à la manipulation de ce matériel ;
- la dotation de ces équipes en budget adéquat et si nécessaire, en équipement ;
- l'association des opérateurs (éleveurs, commerçants, etc) et du personnel de terrain des services du MINEPIA, du MINAGRI, du MINEF, etc, aux diverses enquêtes reste indispensable à leur bonne réussite.

La création de ce système d'observation sera l'une des tâches essentielles du Service de l'élevage, à laquelle seront associés les professionnels.

Fiche n° I.3

L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES BOVINS

1 . Justification

Comme nous l'avons indiqué, la santé animale chez les bovins semble bonne. Il n'empêche que, comme l'ont montré les enquêtes sérologiques, l'immunité de base n'est pas suffisante pour prévenir la venue d'épizooties. La prophylaxie de base doit donc être maintenue avec contrôle de l'immunité quand cela est possible. C'est principalement l'objet du projet financé par l'Union Européenne (peste et péripneumonie bovine). La prophylaxie contre les autres épizooties (charbon symptomatique, charbon bactéridien, pasteurellose) doit rester une constante. La lutte contre les trypanosomoses et la lutte contre les glossines doivent être poursuivies avec les méthodes qui viennent d'être utilisées, c'est à dire par la prise en main de la lutte par les éleveurs eux-mêmes. L'apparition de maladies transmises par les tiques (babésioses, anaplasmoses, cowdriose) est probablement un des points importants de la future pathologie bovine et il est recommandé que les cadres restent en contact avvec les spécialistes en la matière, notamment ceux du CIRAD-EMVT qui restent en pointe sur le sujet particulièrement pour collecter les souches locales pour permettre soit les diagnostics et les enquêtes épidémiologiques soit la fabrication de vaccins spécifiques. Dans la proposition d'un observatoire de l'élevage, nous proposons que des enquêtes sur l'économie de la pathologie soient faites à la demande.

Dans le chapitre sur la production, nous avons vu que l'âge à la 1ère mise bas devait être amélioré de même que la fécondité. Ceci a été confirmé dans le projet de recherche de Garoua. La simulation que nous avons faite (tableaux en annexe) montre que la précocité avancée de 1 an entraîne un gain de 17% sur le nombre d'animaux exploités et que la fécondité augmentée de 10 points chez les reproductrices entraîne un gain de 13%. Il est bien évident que ces gains potentiels de productivité ne peuvent être généralisés à l'ensemble du Cameroun mais qu'un projet pilote en vrai grandeur doit être réalisé.

2 . Objectifs

Améliorer la précocité et la fécondité (et accessoirement la mortalité grâce à une meilleure nutrition). Optimiser l'utilisation des intrants locaux pour la production animale (la dévaluation ayant doublé les prix des importations mais ayant donné une plus value potentielle aux sous-produits exportés ou transformés soit pour l'exportation soit pour une autre utilisation locale que pour l'alimentation animale).

3 . Méthodologie

En fonction de la disponibilité régionale en sous-produits agricoles et agro-industriels et en fonction des coûts de transport et frais d'approche, mobiliser ces sous-produits pour l'utilisation optimale par

les animaux.

En fonction des zonages précédents, être représentatifs des élevages et des systèmes de production.

Optimiser la distribution des sous-produits à travers les organisations des éleveurs.

Optimiser la distribution aux animaux : classes d'âge, durée de distribution, période de l'année, période de la vie productive de l'animal. Il est probable que, dans certaines régions, l'optimisation de la distribution aux animaux nécessitera un arbitrage entre les espèces.

4 . Moyens

Un spécialiste des productions animales et un économiste pendant 2 mois pour étudier l'optimisation de l'utilisation des sous-produits et définir le projet d'utilisation correspondant avec 2 spécialistes du MINEPIA.

Fiche n° 1.4

L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES PETITS RUMINANTS

1 - Justification

Contrairement à ce qui a été proposé pour les bovins, l'augmentation de la productivité se fera par l'action zootechnique et l'amélioration de la santé animale. Dans le chapitre sur la production, nous avons vu (voir aussi les tableaux en annexe) que l'augmentation chez les ovins de la précocité de 6 mois permettait d'augmenter le nombre d'animaux commercialisés de 11% et de 13% chez les caprins, l'augmentation de la fécondité de 20% augmente cette exploitation de 5% chez les ovins et de 11% chez les caprins ; enfin une réduction de la mortalité de 20% chez les adultes et de 40% chez les jeunes permet d'augmenter le taux d'exploitation de 17% chez les ovins et de 19% chez les caprins. Ces chiffres sont issus des résultats de la recherche. Une action sanitaire et une action zootechnique seraient donc capables d'augmenter de façon considérable la production des petits ruminants.

2 - Objectifs

Diminuer la mortalité par la vaccination des animaux contre la peste des petits ruminants et par traitements des helminthoses.

Augmenter la précocité et la fécondité (avec diminution des avortements) par une alimentation de complément et de bonne valeur biologique.

Optimisation des intrants locaux (identique à la fiche sur l'augmentation de la productivité chez les bovins).

3 - Méthodologie

Voir par une enquête rapide s'il est nécessaire d'adjoindre au protocole la lutte contre d'autres maladies (varioles du mouton et de la chèvre par exemple).

Monter des protocoles en vraie grandeur sur environ 5% des effectifs soit sur 10000 caprins.
Etre représentatifs de tous les agrosystèmes et systèmes de production.

Mesurer les effets de chacun des paramètres : vaccination contre la PPR, traitements anthelmintiques, alimentation de compléments.

Pour la complémentation alimentaire avec les sous-produits locaux, on se reportera à la fiche sur les bovins.

Proposer la généralisation du système en fonction des résultats obtenus.

4 - Moyens

Protocoles de vaccinations et de traitements à mettre au point par un spécialiste.

Liaison à établir avec l'enquête sur l'optimisation de l'utilisation des sous-produits.

Marquage et suivi informatique des animaux pendant 3 ans (à cause de la grande variabilité dans l'apparition des maladies dans le temps et dans l'espace). Mise au point de la méthodologie avec le spécialiste et fourniture des logiciels de suivi et d'analyse.

Utilisation du personnel du MINEPIA. Fourniture des moyens adéquats (transport, marquage, fiches de suivi, enregistrement informatique).

Fiche n° 1.5

L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES PORCINS

1 - Justification

On a recommandé la prudence dans le développement à cause de la présence au Cameroun de la peste porcine africaine (PPA). Il est fort probable que la peste porcine classique (PPC) sévit également. Un diagnostic différentiel des deux maladies devrait être effectué en cas d'épizootie. Si la PPC est signalée, une description des sérotypes devra être faite pour qu'une vaccination avec des souches adaptées soit réalisée.

En ce qui concerne la PPA, il est fondamental de mettre en oeuvre toutes les mesures de prophylaxie sanitaire par vulgarisation, par les médias (radio, affiche, séances d'information et de formation...). Une enquête épidémiologique devrait déterminer les régions où les ornithodores, porteurs de virus sont présents, notamment dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord pour prévoir la contamination des phacochères et prendre rapidement les mesures de prophylaxie sanitaire ad-hoc.

En ce qui concerne les travaux sur l'immunité, il conviendrait de réactualiser les données existantes en s'inspirant des outils nouveaux acquis dans la connaissance virale et grâce à la biologie moléculaire. La maladie existe partout au Sud du Sahel et le moment semble propice car le contexte européen s'est amélioré à cause des mesures d'éradication engagées en Espagne et au Portugal. Il est proposé que le Cameroun, associé à d'autres pays comme l'Angola, puisse également s'associer avec des laboratoires européens afin de proposer à l'Union Européenne un programme de recherche sur l'immunologie de la PPA.

Mis à part ce problème, le développement de la production du porc repose sur une alimentation correcte qui semble pouvoir être fournie par les provenderies et par les productions agricoles locales et sur la possibilité d'obtenir des porcs améliorés.

La station zootechnique de Kouden devait, entre autres objectifs initiaux, multiplier et diffuser des géniteurs de porcs, de volailles et de petits ruminants. Les actions sur les petits ruminants n'ont pas pu être mises en place. Pour l'aviculture, le rôle de la station n'a pas été très important, les structures privées ayant fourni de meilleures prestations. Par contre, elle a joué un rôle fondamental dans la promotion de l'élevage porcin intensif et semi intensif, en fournissant des porcelets de race améliorée. Les difficultés actuelles de la station sont ressenties par les éleveurs qui éprouvent du mal à s'approvisionner en géniteurs ou en porcelets d'engraissement de qualité.

Dans l'évaluation qu'il faisait de la station de Kounden, le chef du projet belgo-camerounais disait déjà en 1987 : "Il vaudrait mieux installer une ou plusieurs stations pour assurer la multiplication

avec des géniteurs sélectionnés à Kounden. Kounden resterait le centre de sélection et d'amélioration par insémination artificielle". Par la suite, l'idée de reprendre la station par des associations de producteurs a été émise.

2 - Objectifs

Conserver et renforcer la station de Kounden comme centre de sélection et d'amélioration génétique, en collaboration avec la station de l'IRZV de Mankon. La station fournirait des reproducteurs aux stations de multiplication.

Aider des promoteurs privés pour créer des stations de multiplication et de diffusion de porcelets dans les différentes zones agro-écologiques. On propose une station pour l'Ouest et le Nord-Ouest, une station pour le Nord et l'Extrême-Nord, une station pour le Sud-Ouest et le Littoral et une station pour le Centre, le Sud et l'Est. Il sera prudent d'interdire les courants du Sud vers le Nord pour éviter la diffusion de la PPA qui, jusqu'à présent, semble ne pas toucher le Nord du pays.

3 - Méthodologie

Reprendre la station de Kounden et le programme de sélection.

Trouver 4 entrepreneurs privés pour créer des stations de multiplication. Les aider techniquement, administrativement et financièrement pour monter leur affaire (il est probable qu,e pour une meilleure rentabilité, des provenderies devraient être jointes à ces stations).

4 - Moyens

Un spécialiste pour mettre en place le projet.

Frais de remise en état de la station et fonctionnnement.

Crédit pour les entrepreneurs privés.

Fiche n° I.6

RECHERCHE REGIONALE SUR LA PESTE PORCINE AFRICAINE

1. Justification

Depuis 1982, la peste porcine africaine (PPA) est enzootique et provoque des pertes considérables au Cameroun, surtout dans les provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Littoral et du Centre. De nombreux éleveurs ont dû abandonner leur exploitation à cause de cette maladie.

Par ailleurs, il est fort probable que la peste porcine classique (PPC) existe concomitamment avec la PPA. Un diagnostic différentiel des deux maladies devrait donc être effectué en cas d'épizootie. Si la PPC est signalée, une description des sérotypes devra être faite pour qu'une vaccination avec des souches adaptées soit réalisée.

Pour la PPA, une enquête épidémiologique devrait déterminer les régions où les ornithodores, porteurs de virus, sont présents, notamment dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, pour prévoir la contamination des phacochères et prendre rapidement les mesures de prophylaxie sanitaire qui s'imposent.

En ce qui concerne les travaux sur l'immunité, il conviendrait de réactualiser les données existantes en s'inspirant des avancées récentes et des outils nouveaux acquis dans la connaissance des virus et grâce à la biologie moléculaire. La maladie existe partout au sud du Sahel et le moment semble propice pour engager un programme de recherche internationale car le contexte européen s'est amélioré à cause des mesures d'éradication engagées en Espagne et au Portugal (si une prophylaxie médicale avait existé ou avait pu être entrevue, on aurait présagé qu'une éradication était possible par cette méthode et l'éradication sanitaire aurait été repoussée d'autant).

2. Objectifs

Obtenir un vaccin contre la PPA et relancer la porciculture intensive et semi-intensive au Cameroun et dans la région Afrique sub-sahélienne.

3. Méthodologie

Le Cameroun pourrait donc proposer à d'autres pays de la région d'enzootie de la PPA de s'associer entre eux d'une part et avec des laboratoires européens d'autre part, afin de proposer à leurs partenaires, et notamment à l'Union Européenne, un programme de recherche sur l'immunologie de la PPA dans le cadre des programmes SDT (Sciences pour le Développement de la Technologie) de la DG12.

4. Moyens

Institutions de recherche régionales et européennes.
Financement par des bailleurs de fonds comme l'Union Européenne citée ci-dessus.

Fiche n° I.7

SAUVEGARDE DES RACES BOVINES MENACEES DE DISPARITION ET DES RACES DE PETITS RUMINANTS A INTERET PARTICULIER

1. Justification

Le Cameroun dispose de quatre races taurines autochtones :

- le taurin Kouri vers le Lac Tchad, sur les territoires Tchadiens, Nigérians et Camerounais ;
- le Kapsiki dans les monts Mandara ;
- le Namchi dans la région de Poli ;
- le Muturu dans le Sud-Ouest.

A cause entre autres, des croisements qui les absorbent, les effectifs de ces animaux n'ont cessé de se réduire, au point que ces races sont aujourd'hui menacées de disparition. Or, non seulement certaines de ces races sont soupçonnées d'être trypanotolérantes, mais leur rôle spécifique auprès des populations qui les élèvent et le souci de contribuer à la conservation de la biodiversité au service de l'humanité militent en faveur d'actions urgentes et solides pour la préservation de ces races.

La chèvre rousse qu'on rencontre dans le village de Guili et les villages voisins, dans le Département du Mayo Tsanaga, à la frontière avec le Nigeria, ressemble, phénotypiquement, aux chèvres rousses de Maradi et de Sokoto. Ces dernières, dont l'habitat se trouve dans la même zone agro-écologique et non éloignée géographiquement du Mayo Tsanaga, ont la réputation de fournir une peau de haute qualité en maroquinerie. Mais aucun travail n'a été fait pour savoir si la chèvre de Guili fait effectivement partie de ces fameuses races rousses réputées pour leur peau et surtout rien n'est fait pour son exploitation adéquate au profit de la maroquinerie locale ou de l'exportation.

Le mouton blackbelly qu'on rencontre à l'Est et dans certaines régions du Centre est une race soupçonnée d'une prolifité très élevée. Elle a été exportée aux Caraïbes où elle a donné naissance à la race Barbados blackbelly, une des races ovines les plus prolifiques. Or, on constate qu'aucune action particulière n'est faite dans son berceau.

2. Objectifs

- contribuer à la sauvegarde de la biodiversité ;
- exploiter des caractéristiques zootechniques particulièrement intéressantes de certaines races: prolificité du blackbelly, valeur élevée de la peau des chèvres rousses, trypanotolérances des taurins.

3. Méthodologie.

- recensement des effectifs des différentes races ;
- caractérisation et évaluation des qualités qu'on les soupçonne de posséder ;
- subvention ou crédits incitatifs aux éleveurs détenteurs de ces animaux en vue de leur sauvegardeet de l'extension éventuelle de leur aire de distribution ;
- création de centres de multiplication à gérer par l'Etat et les éleveurs organisés en associations professionnelles.

4. Moyens

Les actions impliqueraient :

- les éleveurs concernés ;
- les chercheurs ;
- les agents du MINEPIA ;
- les ONG

Les moyens financiers seraient à rechercher du côté :

- des bailleurs de fonds ;
- de la FAO ;
- des ONG ;
- des associations professionnelles.

Fiche n° I.8

IDENTIFICATION DES ANIMAUX (BOVINS, PETITS RUMINANTS ET EQUIDES)

1. Justification

De nombreuses raisons commandent qu'on adopte enfin, comme action importante pour le développement de l'élevage, l'identification des animaux.

D'abord, comme préalable à toute action de sélection génétique. Les races actuelles sont le fruit des siècles de travail d'éleveurs bons observateurs qui ont réussi à créer des animaux adaptés à leur environnement et donnant satisfaction dans des conditions socio-économiques et dans un milieu donnés. Aujourd'hui, force est de constater que l'environnement socio-économique aussi bien que physique dans lesquels se déploient les élevages camerounais ont beaucoup changé. L'augmentation continuelle de la population et les exigences de conditions de vie (alimentation de tous les habitants, revenus des producteurs, ...) imposent un autre croît du cheptel, ce qui veut dire aussi d'autres types d'animaux, plus productifs par exemple. La dégradation du milieu physique et la concurrence de plus en plus aiguë pour l'espace rural exigent que les techniques de production évoluent, ce qui veut dire également qu'on ait des animaux par exemple aptes à l'intensification. Par conséquent, le problème de la sélection animale ne peut être repoussé indéfiniment. Et un des préalables à tout programme de sélection est l'identification des animaux.

Ensuite, il y a de la part des services d'encadrement et de l'Etat la nécessité de connaître les paramètres de production et de contrôler les mouvements du bétail, sur le plan économique et sanitaire. Ainsi, la réglementation en vigueur interdit la divagation des troupeaux sans gardien, impose un contrôle des mouvements de transhumance et la commercialisation des animaux dans un marché à bétail. Nous savons aussi toutes les difficultés actuelles du contrôle des animaux de commerce traversant les frontières du pays. Des animaux des pays voisins sont vendus sur les marchés du Cameroun comme des animaux locaux, sans qu'on ait des moyens certains de les identifier. Pour assurer tous ces contrôles et obtenir certaines informations (par exemple les paramètres zootechniques lors des suivis), l'identification des animaux est une aide précieuse.

Enfin, pour les éleveurs eux-mêmes, l'identification des animaux aidera dans la lutte contre les vols du bétail qui est une véritable plaie dans certaines régions comme le Mayo Danaï.

2. Objectifs

- faciliter les opérations de recherche génétique dans les fermes ;
- faciliter le contrôle des mouvements du bétail ;
- faciliter la connaissance du cheptel (recensement, suivis)
- permettre la sélection des animaux.

3. Méthodologie

Des projets pilotes pourraient être menés dans deux ou trois secteurs importants, avant une extension progressive à l'ensemble du pays. Dans un premier temps, le programme concernerait uniquement les bovins et les équidés, avant son extension à toutes les espèces intéressées.

Différentes méthodes pourraient être tentées : marquage au feu, bouclage, tatouage, etc. Un mode d'identification national sera élaboré.

4. Moyens

Moyens humains :

- les services du MINEPIA ;
- les éleveurs ;
- les organismes professionnels.

Le bouclage de 5% du cheptel chaque année serait un objectif minimal.

Moyens fianciers à rechercher auprès :

- des bailleurs de fonds.

Fiche n° I.9

VACCINATION DES VOLAILLES EN MILIEU VILLAGEOIS

La Commission sur "Volailles et mini-élevages" a fait des recommandations dont:

- celles relatives à l'aviculture moderne qui se retrouvent dans les recommandations faites par la commission sur les produits avicoles ;

- celles relatives à l'aviculture villageoise qui peuvent être transformées en projet sousl'appellation "PROJET DE VACCINATION DES VOLAILLES EN MILIEU VILLAGEOIS", projet qui serait basé sur une méthodologie calquée sur celle développée par le Programme de Développement des Animaux Villageois, au Burkina Faso ; l'association des professionnels de la Santé Animale et d'une distribution privatisée des intrants est recommandée ;

- celles relatives au mini-élevage ; elles sont fusionnées avec la fiche projet "Organisation de l'Elevage des espèces animales non conventionnelles " en une fiche projet intitulée "Etude sur les élevages des espèces non conventionnelles au Cameroun " (voir cette fiche).

Fiche n° I.10

APPUI A LA RECHERCHE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE

1. Justification

Malgré ses nombreux acquis, la recherche zootechnique et vétérinaire est encore largement interpelée pour résoudre les nombreux problèmes des opérateurs des filières des productions animales. Par ailleurs, comme toute recherche digne de ce nom, elle doit être continue, car ses acquis ont leur limite dans le temps et sont sujets aux conjonctures socio-économiques. La crise économique de ces dernières années a particulièrement ébranlé la recherche.

2. Objectifs

- fournir aux opérateurs du secteur productions animales des solutions adaptées à leurs problèmes relevant de la recherche et notamment :

  * augmentation de la productivité ;
  * réduction des coûts de production ;
  * transformation et conservation des produits ;

- appuyer le développement économique dans le secteur élevage.

3. Méthodologie

- développer une recherche axée sur le développement, ce qui implique que la recherche soit menée le plus possible en collaboration avec les producteurs et dans leurs exploitations ;
- utiliser les systèmes d'observatoires pour dégager les contraintes des opérateurs ;
- contrôler la pertinence des produits de la recherche sur le terrain.

4. Moyens

- meilleure exploitation des possibilités de recherche existant dans le pays (par exemple, l'existence de deux laboratoires vétérinaires à Wakwa et à Boklé devrait être utilisée au mieux en évitant la duplication des tâches, ce qui suppose une étroite collaboration entre les deux structures) ;
- meilleure collaboration des structures de recherche et de vulgarisation ;
- financements extérieurs d'autant plus accrus que les ressources endogènes tarissent ;
- contributions de l'Etat à partir des taxes sur les produits animaux ;
- intéressement progressif et croissant des producteurs et d'autres opérateurs (provendiers par exemple) au financement de la recherche de façon à ce qu'ils suppléent à l'avenir en grande partie les financements extérieurs et publics.

Fiche n° I.11

REHABILITATION DES STATIONS PORCINES DE KOUNDEN, OMBE, DOUKOULA ET YAGOUA ET SOUTIEN AUX PRODUCTEURS DE PORCELETS

1. Justification

La Station zootechnique de Kounden devait, entre autres objectifs initiaux, multiplier et diffuser des géniteurs de porcs, de volailles et de petits ruminants. Les actions sur les petits ruminants n'ont pu être mises en place. Pour l'aviculture, le rôle de la Station n'a pas été important, des structures privées ayant fourni de meilleures prestations. Par contre, elle a joué un rôle fondamental dans la promotion de l'élevage porcin intensif et semi-intensif, en fournissant des porcelets de race améliorée, à partir de croisements entre des porcs performants importés d'Europe et les races locales rustiques. Le travail qui a déjà été réalisé dans cette Station a permis de produire des milliers de porcelets diffusés auprès des porciculteurs. Malgré la persistance à l'état enzootique de la peste porcine africaine, des éleveurs continuent à entretenir des porcheries modernes qui ne peuvent fonctionner avec les porcs locaux, inefficaces pour un élevage intensif. La demande de porcelets de race améliorée existe donc toujours et la production de tels porcelets est une nécessité vitale pour le développement d'une porciculture moderne.

Les Stations de Ombé et de Doukoula avaient été conçues comme des stations relais, pour la multiplication et la diffusion des porcelets issus de croisements effectués à Kounden. A Yagoua, la SEMRY avait également voulu promouvoir la porciculture moderne en montant une station. Malheureusement, les stations de Kounden, Ombé et Doukoula, à cause de la mauvaise gestion depuis l'époque où elles ont été incorporées à l'ONDAPB, ne peuvent plus jouer leur rôle de fournisseurs de porcelets. La station de la SEMRY à Yagoua est aussi à l'abandon. En ce qui concerne spécifiquement la station de Kounden, le Projet belgo-camerounais de développement des élevages à cycle court qui la maintenait en fonctionnement, vient d'expirer. Ce projet se proposait d'amener progressivement les producteurs à s'organiser pour prendre en main la gestion de la Station. En effet, déjà dans l'évaluation qu'il faisait de la Station en 1987, le chef du Projet disait qu' "il vaudrait mieux installer une ou plusieurs stations pour assurer la multiplication avec des géniteurs sélectionnés à Kounden. Kounden resterait le centre de sélection et d'amélioration par insémination artificielle ". Dans sa dernière phase, l'idée de céder la station à des associations des producteurs a été émise. Cet objectif n'a pas eu le temps d'être concrétisé.

2. Objectifs

- conserver et renforcer la Station de Kounden comme centre de sélection et d'amélioration génétique, en collaboration avec la station de l'IRZV de Mankon. La station fournirait des reproducteurs aux stations de multiplication ;

- faire jouer à la Station de Doukoula, le même rôle que celui dévolu à la station de Kounden, pour cette partie septentrionale, en raison de la non existence de la peste porcine africaine dans la partie nord du pays, qui commande donc d'éviter des mouvements sud-nord des porcs ;

- aider les éleveurs qui le désireraient et qui montreraient des dispositions appropriées à créer une ferme ou à spécialiser celle qu'ils ont déjà pour la multiplication et la vente des porcelets aux éleveurs, à partir des souches fournies par Kounden. On propose que ces élevages soient installés dans les différentes zones agro-écologiques : zone de l'Ouest et Nord-Ouest, zone du Littoral et Sud-Ouest, zone du Centre, Est et Sud et zone septentrionale.

3. Méthodologie

- insuffler des moyens adéquats pour la reprise des stations de Kounden et de Doukoula; reprendre le programme de sélection mené à Kounden et en implanter un à Doukoula ;

- trouver quatre repreneurs privés pour créer des stations de multiplication. Dans cette optique, la station de Ombe pourrait être confiée à la gestion d'un privé ou l'élevage de RTC à Kumba pourrait recevoir l'aide nécessaire pour jouer le rôle de multiplicateur, compte tenu de son expérience dans le domaine. La station de la SEMRY pourrait également être réactivée, soit par cette société, soit par un privé qui l'acquèrerait ou en prendrait la gestion. A l'Ouest, une ferme comme celle du Haut-Nkam (à Bafang) a une expérience et une motivation suffisantes pour jouer ce rôle. Il faudrait aider techniquement, administrativement et financièrement pour monter leur affaire.

4. Moyens

- un spécialiste pour la mise en place du projet ;

- frais de remise en état des stations de Kounden et de Doukoula (avec un volet bourse de formation pour le personnel appelé à conduire ces stations) ;

- crédit pour les entrepreneurs privés désireux de monter les fermes de multiplication.

Fiche n° I.12

RELANCE DE LA PORCICULTURE DANS LES ZONES D'ENDEMIE DE PPA PAR LA VULGARISATION DE LA PROPHYLAXIE SANITAIRE

1. Justification

Depuis 1982, la peste porcine africaine (PPA) est enzootique et provoque des pertes considérables au Cameroun, surtout dans les provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Littoral et du Centre. De nombreux éleveurs ont dû abandonner leur exploitation à cause de cette maladie.

Actuellement, il n'existe pas de vaccin contre la PPA et sa découverte et sa mise en oeuvre ne sont pas pour demain. En attendant, il faut que les éleveurs apprennent à élever des porcs en milieu d'endémie de PPA. Seules les mesures zoosanitaires strictement respectées peuvent le permettre.

2. Objectifs

Améliorer et augmenter la production porcine en combattant la PPA.

3. Méthodologie

- Volet législation et application de cette réglementation par les services vétérinaires de terrain : contrôler les mouvements des porcs des zones d'enzootie vers celles qui sont relativement ou tout à fait indemnes de PPA. La remontée des porcs du sud vers le nord du pays et les mouvements des commerçants des porcs devraient notamment faire l'objet de nouvelles mesures réglementaires rapides et sévères pour qu'ils ne contaminent pas la seule région aujourd'hui indemne de la PPA.

- Volet formation des éleveurs et de leurs encadreurs : vulgariser auprès des éleveurs les méthodes de prophylaxie sanitaire (constructions de porcheries selon les normes appropriées d'hygiène, isolement, lutte contre la divagation des porcs domestiques, des suidés sauvages et des rongeurs, lutte contre les ornithodores, ...).

- Volet crédit aux éleveurs : aider les éleveurs, par des crédits adaptés, à construire des habitats conformes aux principes de lutte contre la PPA et à nourrir correctement des porcs maintenus en confinement.

4. Moyens

- crédit aux éleveurs ;
- financement par des bailleurs de fonds du volet vulgarisation ;
- élaboration par le MINEPIA de la réglementation anti-PPA.

Fiche n° I.13

ETUDE SUR LES ELEVAGES DES ESPECES NON CONVENTIONNELLES AU CAMEROUN

1. Justification

Il existe de nombreuses espèces animales élevées au Cameroun de façon marginale et qui ne sont généralement pas prises en compte lorsqu'on parle d'"élevage". Nous les désignerons donc ici par le terme espèces non conventionnelles, même si cette expression recouvre en d'autres circonstances un contenu plus précis. C'est le cas de certaines volailles comme la caille. C'est aussi le cas de l'apiculture. Mais c'est surtout le cas de certaines espèces introduites plus récemment dans l'élevage : l'aulacode, le cobaye, les escargots. Ces élevages sont méconnus des services d'encadrement et ne bénéficient donc pas du soutien auxquels ils auraient droit. Pourtant, ils jouent déjà (cas de l'apiculture) ou peuvent jouer un rôle important dans l'exploitation des terres marginales (élevages péri-urbains), l'approvisionnement des populations en viande et l'augmentation des revenus des producteurs.

2. Objectifs

Identifier et évaluer :
- les espèces élevées ou récoltées ou pouvant faire l'objet d'un élevage ;
- les endroits où on peut faire ces élevages, où on les fait déjà ;
- les populations impliquées ;
- les quantités produites ou potentielles ;
- les débouchés ;
- les techniques d'élevage ;
- les contraintes de production ;
- les formes de transformation, de conservation, de consommation ;
- les circuits de commercialisation ;
- les revenus tirés de ces activités, etc.

3. Méthodologie

- enquêtes sur les différents points ci-dessus
(espèces élevées, techniques et contraintes, commercialisation, débouchés, revenus, transformation, conservation, consommation...)
- recommandations sur ces différents points, avec des projets de promotion précis ;
- à l'occasion des visites des élevages, réaliser films et photographies pour la vulgarisation et l'information du public.

4. Moyens

- - personnel de la Recherche, du MINEPIA et du MINAGRI.
- Financements par d'éventuels bailleurs de fonds.

II. PROJETS AYANT POUR OBJECTIF DE PERMETTRE AU MINEPIA DE SE CONCENTRER SUR SES MISSIONS ESSENTIELLES EN SE RESTRUCTURANT

Fiche n° II.1

RELANCE DES STATIONS ZOOTECHNIQUES DE WAKWA ET DE LOUGGUERE

1. Justification.

Même si les races améliorées (race à viande Wakwa ou vaches laitières métisses) n'ont pas été diffusées de façon significative à cause de difficultés de différents ordres, les éleveurs progressistes ont senti l'apport de ces animaux à leurs exploitations et en réclament. Les propriétaires de ranches ou les petits producteurs laitiers, qui ont bien géré ces animaux, reconnaissent leurs performances.

La station zootechnique de Wakwa avait pour but de multiplier et de diffuser les animaux sélectionnés ou issus de croisements par la station de recherches zootechniques voisine. Elle devait, pour ce faire, promouvoir le Herdbook des élevages de l'Adamaoua. Malheureusement, à cause de la mauvaise gestion de ses responsables, elle a failli disparaître, mais elle est en voie de reconstitution. Un soutien à cette reconstitution est donc indispensable. Tout comme il est indispensable que sa gestion continue à être assurée par les services publics, l'état d'organisation actuel des professionnels ne leur permettant pas de la gérer au mieux des intérêts de la promotion de l'élevage. Il reste évident néanmoins qu'ils devront s'impliquer de plus en plus dans la gestion de cette station.

La station de Lougguéré a été créée à 25 kilomètres de Guider, dans la province du Nord, dans une zone qui, au départ, n'était pas riche en élevage bovin. Il s'agissait donc de développer cet élevage dans cette région. D'où l'idée d'y amener des zébus Arabes Choa du Logone et Chari, plus dociles que les bovins Mbororo qu'on rencontrait dans la région. Elle a réussi en partie sa mission, mais, faute de financement, elle est aujourd'hui essoufflée.

2. Objectifs

- diffusion des animaux de bonne qualité génétique ;
- augmentation de la productivité du cheptel (en viande et lait).

3. Méthodologie

- reconstitution du troupeau reproducteur à partir des animaux sélectionnés chez les éleveurs essentiellement et accessoirement dans les stations de recherche ;
- multiplication dans les stations relancées ;
- diffusion des produits de cette multiplication auprès des éleveurs ;
- encadrement technique des bénéficiaires ;
- privatisation à terme de ces stations dans le cadre d'un programme génétique national.

4. Moyens

- financement par l'Etat et les bailleurs de fonds ;
- crédits ou subventions ;
- une équipe d'hommes motivés et qualifiés à la tête des stations ;
- une collaboration accrue avec la recherche zootechnique et vétérinaire ;
- une équipe active de vulgarisation.

Fiche n° II.2

SOUTIEN A LA CREATION D'UNE CELLULE POUR L'HOMOLOGATION ET LE CONTROLE DES PRODUITS ET MATERIELS VETERINAIRES MIS EN CIRCULATION

1. Justification

De plus en plus, les produits et matériels vétérinaires circulent dans le pays. Les éleveurs ont de nombreuses sources d'approvisionnement : vétérinaires installés en clientèle privée, organismes privés agréés à l'importation de ces produits, provendiers, pharmaciens, vétérinaires du secteur public et contrebandiers divers. Dans ce contexte, la qualité des produits mis en circulation n'est plus garantie et de très nombreux éleveurs sont trompés par des vendeurs de produits frelatés. Face à cette situation, la capacité de contrôle et de sanction actuelle des services publics vétérinaires est très faible.

2. Objectifs

- meilleure connaissance des produits et matériels à usage vétérinaire mis en circulation dans le pays ;
- protection de l'éleveur contre les produits inefficaces ou dangereux ;
- répression de la fraude.

3. Méthodologie

Création au niveau du MINEPIA[4] (Direction des Services Vétérinaires) d'une cellule chargée:

- de l'homologation des produits et matériels vétérinaires admis à la circulation au Cameroun;
- du contrôle de la qualité de ces produits ;
- du suivi et évaluation sur le plan économique de ces produits ;
- de l'information du législateur des mesures réglementaires à prendre ;
- de l'information de l'administration des fraudes constatées afin que celle-ci prenne les sanctions qu'il faut.

4. Moyens

- introduction de la structure souhaitée dans l'organigramme du MINEPIA ;
- moyens matériels et financiers pour la mise en place de la-dite structure ;
- formation adéquate du personnel spécialisé pour cette cellule.

---

[4] La mission recommande, page 124 du rapport, que la création d'une telle structure ne soit envisagée qu'au niveau régional du fait des investissements en moyens humains et matériels qu'elle nécessite.

Fiche n° II.3

APPUI A LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE NATIONALE DE LIAISON RECHERCHE-DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE

1. Justification

Il existe de nombreux résultats de la recherche dans les domaines zootechniques et vétérinaires, mais ils doivent être mis à la portée des producteurs. Malheureusement, il n'existe pas de structure de restitution des résultats de la recherche et celles mise en place pour la vulgarisation sont défaillantes ou n'ont jamais démarré (Livestock Liaison Units au niveau de l'IRZV, PDSE au MINEPIA). Conséquences : des fiches de vulgarisation sont élaborées par la recherche mais ne sont pas transmises aux producteurs, les problèmes concrets de ces derniers ne trouvent pas le bon relais pour arriver au niveau des chercheurs.

2. Objectifs

- augmenter les productions de l'élevage à travers la valorisation des produits de la recherche ;
- prise en compte des problèmes concrets des producteurs pour répondre à leurs besoins réels en matière de recherche.

3. Méthodologie

- création d'une cellule nationale relayée au niveau régional par les responsables en place du MINEPIA et de la Recherche ;
- organisation des séminaires de restitution des résultats de la recherche ;
- choix des thèmes à vulgariser, au cours de ces rencontres ;
- élaboration de fiches techniques et de supports didactiques de vulgarisation ;
- formation des vulgarisateurs ;
- restitution par ces vulgarisateurs des résultats utilisables par les producteurs ;
- chaque projet de production doit avoir un volet recherche d'accompagnement en vue d'augmenter la productivité animale.

4. Moyens

- Financements par les projets de production et de recherche ;
- Les moyens humains doivent provenir du MINEPIA, des organismes de recherche zootechnique et vétérinaire, des ONG, des groupements d'éleveurs, des organismes rattachés au MINEPIA (stations d'élevage par exemple).

Fiche n° II.4

APPUI A LA VULGARISATION ET A LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DE MINEPIA

1. Justification

L'encadrement des opérateurs du secteur élevage est l'une des activités qui devrait demeurer, pour longtemps encore, de la compétence des services publics, même si l'implication progressive et grandissante des privés a été reconnue comme une nécessité. Le bien fondé de la stratégie du développement de l'élevage élaborée au moment de la conception du PDSE, qui met l'accent sur la vulgarisation, n'est pas remis en cause par la stratégie proposée par la nouvelle étude sur le secteur élevage. Elle est simplement prolongée dans cette nouvelle approche par un désengagement plus important de l'Etat du secteur productif.

Si le rôle des services publics dans l'encadrement des opérateurs du secteur élevage est reconnu, il est également constaté que les principes et les méthodes de vulgarisation sont peu ou pas connus du personnel de base du MINEPIA. La mise en oeuvre d'actions hardies de vulgarisation présuppose donc une remise à niveau conséquente de ce personnel sur le plan contenu des messages et une formation appropriée dans les domaines des techniques de vulgarisation.

2. Objectifs

- maintenir le personnel du MINEPIA à un niveau de formation et d'information technique compatible avec ses missions ;
- former ce personnel aux techniques de vulgarisation (élaboration de messages, de supports pédagogiques, organisation des séances de formation, ...) qui, dans la plupart des cas, n'ont pas fait l'objet d'enseignement dans la formation de base ;
- organiser sur un territoire test, une ou deux provinces, une expérience concrète de vulgarisation dans des filières bien définies (petits ruminants, volailles,...).

3. Méthodologie

Pour la vulgarisation :
- élaboration de messages à partir des problèmes concrets des terroirs concernés, après large discussion avec les opérateurs de la zone ;
- transcription de ces messages sur des supports didactiques adéquats, en fonction du niveau d'éducation des bases des éleveurs à encadrer ;
- séances de travail par petits groupes, dans les villages ou au niveau des CZV ;
- récolte des feed-back pour l'élaboration des messages ultérieurs.

Pour la formation du personnel du MINEPIA :

- la formation à travers des séminaires de deux à trois semaines : les séminaires

regrouperaient des personnels de même niveau (par exemple les chefs de CZV entre eux, les responsables départementaux ou de d'arrondissements entre eux, ...) ;

- cette formation toucherait environ 750 personnes de terrain.

4. Moyens

- financement par les bailleurs des fonds des moyens matériels et des séances de formation ;
- moyens humains locaux plus quelques experts en formation des formateurs ou en vulgarisation.

Fiche n° II.5

MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION AU MINEPIA

1. Justification

De nombreux travaux ont été effectués sur l'élevage par différents spécialistes et dans diverses structures : chercheurs vétérinaires, zootechniciens, sociologues, géographes, économistes, ... dans les structures formelles de recherche comme l'IRZV, les stations zootechniques du MINEPIA, les autres instituts de recherche nationaux et internationaux (ORSTOM, IEMVT), les organismes de développement, par des chercheurs isolés ou des étudiants, etc. Pourtant, certains de ces travaux, de très haute qualité, sont purement et simplement ignorés par le personnel du MINEPIA. D'autres dorment dans des tiroirs ou servent dans les bibliothèques d'autres pays.

2. Objectifs

Il y a aujourd'hui une nécessité de faire le point de toutes ces connaissances, de les rassembler en un centre où ils peuvent être consultés et étudiés et d'en tirer les enseignements qui s'imposent pour les décideurs, les opérateurs ou les chercheurs.

3. Méthodologie

- la recherche des documents dans les services publics ou privés au pays et à l'extérieur ;
- leur acquisition (achat, photocopie, etc) ;
- leur informatisation ;
- leur conservation dans un centre aménagé à cet effet et pour leur consultation ;
- l'exploitation de ces informations pour en faire une synthèse à l'intention des décideurs ou des opérateurs.

4. Moyens

- une équipe multidisciplinaire de cadres nationaux et internationaux comprenant un historien, un vétérinaire, un zootechnicien, un documentaliste ;
- moyens financiers à rechercher pour l'équipement (microordinateurs, photocopieuses, un véhicule), les déplacements des experts, l'aménagement d'un local, le matériel de conservation de la documentation, etc.

Fiche n° II.6

SOUTIEN A UNE REVUE D'INFORMATION ET DE VULGARISATION DU MINEPIA

1. Justification

La formation continue est le gage du maintien à niveau du personnel technique. A défaut, on constate au mieux l'installation du personnel dans la routine, au pire celui-ci perd la plus grande partie de ses connaissances et devient donc inefficace. L'évolution des sciences et de la technique exige également le renouvellement de l'information du personnel. Un des moyens d'assurer cette formation est la publication d'une revue spécialisée sur les questions relatives à l'élevage. Une telle revue s'adresse bien entendu à un public plus large que le seul personnel technique d'un Ministère, touchant notamment les opérateurs eux-mêmes : éleveurs, pêcheurs, industriels, marchands, consommateurs, ...

Actuellement, le MINEPIA publie une revue appelée CONTACT. Elle est publiée de façon bénévole par la Sous-Direction de la Formation et les CNFZV et a paru jusque-là avec l'appui financier de la Coopération belge. Avec l'arrêt du Projet Appui Pédagogique en juin 1995, l'avenir de cette revue est hypothéqué. En outre, sa relance nécessite plus qu'un personnel bénévole.

2. Objectifs

Offrir aux services techniques un support écrit à la diffusion de messages techniques à destination des opérateurs du secteur élevage et aux techniciens qui travaillent avec ces opérateurs.

3. Méthodologie

- formation d'un personnel compétent à la PAO (publication assistée par ordinateur) (3 personnes au moins) ;
- mise en place des structures de production (l'impression proprement dite pouvant être faite par des imprimeries professionnelles) ;
- rémunération pour le personnel.

4. Moyens

- des cadres du MINEPIA : abonnements, contributions au articles, confection ;
- les moyens financiers pour la publication et la formation sont à rechercher.

III. PROJETS AYANT POUR OBJET DE FAVORISER LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS DE LA FILIERE ELEVAGE POUR LES SECTEURS AMONT ET AVAL ET LA PRIVATISATION DES SECTEURS QUI NE SONT PAS DU RESSORT STRICT DU SECTEUR PUBLIC

Fiche n° III.1

PRIVATISATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE ANIMALE

1. Justification

La privatisation des professionnels de la santé animale est devenue un axe essentiel de la stratégie de désengagement de l'Etat.

Les pouvoirs publics n'ont plus les moyens d'assurer seuls l'ensemble des actions de protection de la santé animale.

La réduction drastique des budgets de fonctionnement et d'investissement se traduit par quatre conséquences principales :

- ☞ sans moyens de fonctionnement, les services provinciaux doivent recourir à la facturation des prestations. Certaines peuvent être déléguées au secteur privé avec l'octroi d'un mandat sanitaire, ou simplement relever de l'exercice normal de la profession vétérinaire privée.

- ☞ l'approvisionnement en médicaments et vaccins est devenu aléatoire. Certains laboratoires refusent de poursuivre la livraison de vaccins ou de médicaments à quelques délégations provinciales qui n'ont pu s'acquitter de leurs dettes. Quelques délégations doivent avoir recours aux cabinets privés pour la commande, la livraison de vaccins et l'octroi d'un paiement différé. On assiste actuellement à un risque sérieux de discrédit des services de l'élevage auprès des éleveurs.

- ☞ après la disparition de l'OPV, sans structure de remplacement parfaitement organisée, le désordre règne dans la distribution des produits vétérinaires. Les distributeurs délivrent les produits à des non professionnels ou des vétérinaires. Les produits dangereux ou frelatés sont vendues sur les marchés (PITOA). L'intervention des responsables du service de l'élevage ne peut se faire avec l'efficacité nécessaire faute de moyens de contrôles réguliers, mais aussi par l'impossibilité de fournir les médicaments adaptés.

- ☞ faute de moyens, plusieurs délégations provinciales ne sont plus en mesure d'exercer les fonctions essentielles de contrôle des mouvements d'animaux aux frontières ou à l'intérieur du pays, de vérifier les données fournies par les responsables de CZV, de contrôler l'activité de leurs agents et en particulier la veille épidémiologique et d'être l'élément moteur des actions de développement de l'élevage de leurs régions.

La part salariale du budget de l'Etat, malgré la forte baisse des salaires ne permet plus l'embauche de nouveaux spécialistes de la santé animale. Les professionnels de la santé animale

n'ont pas la possibilité de trouver un emploi en dehors du secteur privé.
Or, les taux de crédit proposés pour l'installation des cabinets privés dans le cadre du PSE sont dissuasifs. Les fonctionnaires essaient de baisser les incidences de la réduction de leurs salaires. La concurrence est de règle entre secteur public et le privé en cours d'installation.

2. Objectifs

☞ **Assurer la protection sanitaire des cheptel bovin, ovin, caprin, porcin, avicole,.. avec un maximum d'efficacité et à un coût supportable par les éleveurs en procurant un revenu suffisant aux professionnels de la santé animale,**

☞ **S'assurer que la privatisation** des professionnels de la santé animale **se traduit** effectivement **par un réel développement de la productivité de l'élevage** et, toutes choses égales par ailleurs, du revenu des éleveurs,

☞ **Désengager l'Etat d'activités pouvant être conduites par le secteur privé** et encourager les vétérinaires et leur collaborateurs à l'exercice de cette activité privée par des mesures incitatives significatives.

☞ Simultanément, **renforcer le rôle et les moyens de l'Etat et des services centraux et régionaux pour qu'il puisse mener à bien ses tâches essentielles** : fonctions régaliennes, fonctions liées à la connaissance du cheptel, à son contrôle, à son amélioration et à l'orientation prioritaire des actions de développement.

☞ **Réaliser un schéma national des possibilités de privatisation des professionnels de la santé animale régionalisé.**
- déterminer le marché des activités privatisables dans le secteur de la santé animale,
- déterminer le besoin en vétérinaires et autres professionnels de la santé animale.

3. Méthodologie

☞ **Réaliser une étude générale spécifique et synthétique de la privatisation des professionnels de la santé animale.** Ce travail consistera à déterminer en concertation avec les représentants des professionnels intéressés et de l'Etat, un schéma national des possibilités de privatisation.

☞ Adapter la législation existante à l'exercice de la profession vétérinaire privée.

☞ Déterminer et obtenir les crédits nécessaires à l'installation des cabinets privés, ainsi que les mesures d'encouragement au départ de la fonction publique et à l'incitation à l'installation dans les régions défavorisées.

☞ Renforcer les organisations professionnelles, (Ordre des vétérinaires, syndicats des vétérinaires privés).

☞ Créer une cellule de promotion de la privatisation vétérinaire chargée de faire aboutir les dossiers de privatisation en concertation avec la profession.

☞ Renforcer la rôle de l'Etat dans ces activités de connaissance, de contrôle, de diagnostic et d'orientation, en dotant les services vétérinaires du MINEPIA et la DEPF dans le cadre de ce projet de privatisation de moyens spécifiques.

☞ Former les professionnels aux spécifités de leurs nouvelles activités.

☞ Organiser l'approvisionnement en produits vétérinaires (circuits de gros et de détail).

☞ Lutter contre l'arrivée en fraude des produits vétérinaires falsifiés.

☞ mettre en place un dispositif permettant à la fois aux vétérinaires installés de mesurer l'impact de leur action sur le développement de l'élevage et aux organisations professionnelles et à l'Etat d'en analyser les conséquences et la diversité.

☞ participer à la création et au fonctionnement d'un observatoire international de la privatisation.

4. Les moyens

☞ Réaliser l'étude de privatisation avec la collaboration des structures camerounaises intéressées et d'un organisme indépendant ayant en particulier des compétences juridiques reconnues de l'OIE. Le coût de cette étude serait de l'ordre de 30 000 KF. Cette étude peut être conduite par 4 ou 5 spécialistes. Elle ne devrait pas mobiliser plus de 5 mois homme.
Cette étude devra chiffrer les possibilités d'intervention en volailles, petits ruminants et porcs. L'étude précisera les besoins exacts de crédits d'investissement et de fonctionnement pour les cabinets vétérinaires privés et les structures grossistes. La création d'une quarantaine de cabinets nécessiterait en première approche un montant global de crédit de l'ordre de 5 à 700 millions de F.CFA . Une partie de ces crédits seront bonifiés.

☞ Créer et faire fonctionner la cellule de privatisation : 2 experts pendant 3 ans, chargée de l'appui à cette opération de privatisation,

☞ Le MINEPIA devra être doté des moyens pour assurer un appui à la privatisation et un contrôle technique des activités déléguées liées à l'application du mandat sanitaire.
Mise à disposition, contrôle et recouvrement de crédits hyper-bonifiés pour les cabinets privés, avec le concours des banques.

Mesure de l'impact de la privatisation.

Fiche n° III.2

APPUI A L'ORGANISATION DES ELEVEURS (TOUTES ESPECES CONFONDUES) [5]

1. Justification

On observe l'individualisme chez les éleveurs et de l'attentisme : certains éleveurs gardent l'habitude d'attendre tout de l'Etat. Les projets de l'Etat ont généralement un caractère régional et le développement des productions animales est déséquilibré. Il y a de grandes difficultés d'accès au crédit individuel. On constate un désordre dans certaines filières (volailles, porcs, etc). Il y a des difficultés de formation et de vulgarisation auprès de gens non organisés et également des difficultés d'approvisionnement en intrants pastoraux (sous-produits agro-industriels, médicaments vétérinaires, etc).

2. Objectifs

- une plus grande prise en charge par les éleveurs du développement de leurs productions et de leurs localités ;
- l'augmentation de la productivité au niveau local et régional ;
- le désengagement progressif de l'Etat.

3. Méthodologie

- susciter la mise en place des groupements par localité ;
- susciter la mise en place des organisations par type de production (aviculture, petits ruminants, ...);
- amener les groupements à créer des Unions ou des Fédérations ;
- mettre en place et soutenir une cellule d'appui à la création des groupements ;
- mettre en place de programmes de formation [6] au sein des groupements constitués.

---

[5] **L'appui pourrait concerner une ou plusieurs espèces.** Par exemple, dans le cadre de la promotion de l'élevage équin, le PMUC peut décider d'apporter un appui à l'organisation des éleveurs de chevaux. Des provendiers peuvent en faire autant pour les aviculteurs seulement, etc.
Par ailleurs, l'**organisation d'autres professionnels des filières de productions animales ont été proposées.** Par exemple, l'organisation socio-professionnelle des commerçants du gros bétail; l'organisation des bouchers, etc. Des fiches séparées peuvent être faites tout comme celle-ci peut servir de matrice commune aux différentes "**organisations des professionnels des filières des productions animales**".

[6] La formation peut être vue comme un des éléments de la méthodologie des projets "organisation des professionnels". Mais elle peut également faire l'objet de fiches séparées, étant entendu qu'un projet peut consister uniquement en modules de formation pour des bouchers de Yaoundé, pour des porciculteurs de l'Ouest, etc.

4. Moyens

- cotisations des membres ;
- création de centres d'approvisionnements en intrants ;
- promotion des crédits de groupes ;
- appui gouvernemental par la formation et la recherche de financements des petits projets viables, issus des groupes ;
- appui par les ONG de développement.

Fiche n° III.3

APPUI A LA FORMATION DES PROFESSIONNELS (ELEVEURS, COMMERCANTS, BOUCHERS) DES PRODUCTIONS ANIMALES (TOUTES ESPECES CONFONDUES)

1. Justification

S'il existe des éleveurs héritiers de longues traditions, on constate aussi le faible professionnalisme à tous les niveaux des filières de production. La formation des éleveurs de porcs, de petits ruminants ou des volailles aux mesures de prophylaxie est par exemple un besoin généralisé dans le pays. Les commerçants à bétail ont surtout besoin d'organisation, mais la meilleure gestion de la profession nécessite la formation pour la plupart d'entre eux. La manipulation de la viande par les bouchers telle qu'elle est faite aujourd'hui révèle les insuffisances graves que seule la formation comblera.

2. Objectifs

- faire prendre en charge de façon plus grande par les professionnels le développement de leurs activités ;
- augmenter la productivité au niveau local et régional ;
- améliorer la prestation des services par les professionnels des filières viande et lait ;
- mieux valoriser les produits d'origine animale.

3. Méthodologie

- susciter la mise en place des organisations par type de production (aviculture, petits ruminants, ...) afin de faciliter les interventions ;
- organiser des sessions de formation de courte durée mais répétées et multipliées au niveau du pays plutôt que la création d'écoles ;
- organiser pour les professionnels privés de la Santé Animale des sessions de formation annuelle;
- encourager les initiatives des ONG ou d'autres groupes d'intervention en milieu rural (bureau d'études, organisations religieuses) qui organisent déjà ce type de formation ;
- appuyer la formation déjà existante des éleveurs dans les Centres de formation du MINEPIA (CNFZV) - filière technicien d'élevage.

4. Moyens

Recherche de financements pour des sessions de formation ou d'appui aux actions existantes.

Fiche n° III.4

FACILITATION DE L'ACCES DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR ELEVAGE AU CREDIT

1. Justification

L'accès au crédit de type classique est très difficile pour les éleveurs camerounais et presque inexistant pour les autres professionnels, commerçants à bétail ou bouchers. Les expériences passées (FONADER notamment) n'ont pas été couronnées de succès. Les institutions existantes (Crédit Agricole, FIMAC, PDSE, etc) ont des interventions soit limitées en volume, soit doublées de conditions telles que les éleveurs n'arrivent pas à les remplir. Par conséquent, les besoins en soutien financier ne peuvent être que partiellement comblés et ce, surtout dans les régions où la tradition de la tontine est développée.

Au niveau des producteurs, cela se traduit par une stagnation ou une régression de la production restée archaïque. Le secteur aval ne pouvant disposer de liquidités, les bouchers accumulent des dettes contractées auprès des commerçants à bétail, lesquels prennent les animaux à crédit chez les éleveurs. En définitive, des bouchers ou des commerçants sont victimes de nombreuses faillites ou ploient sous des dettes importantes.

2. Objectifs

- soutenir les producteurs pour accroître les productions animales (acquisition des intrants et du matériel d'élevage notamment), augmenter leurs revenus tout en satisfaisant la demande des consommateurs (produits abondants et accessibles à tous);
- soutenir les filières avales (commerce et boucherie) de façon à les moderniser, à faciliter l'acquisition des bêtes par les bouchers.

3. Méthodologie

- adaptation des conditions d'accès au crédit au contexte réel des opérateurs camerounais du secteur élevage ;
- création d'un Fonds d'Appui aux producteurs garanti par l'Etat. Des organismes d'Etat comme les Caisses de Développement de l'Elevage peuvent être impliquées dans cette garantie. Ce fonds pourra intervenir en complément des propres garanties des groupements ;
- gestion autonome et décentralisée du Fonds d'Appui.

4. Moyens

- financement extérieur ;
- contributions de l'Etat à partir des taxes sur les produits animaux importés et/ou des recettes intérieures.

Fiche n° III.5

AIDE AUX COMMERCANTS A BETAIL POUR L'EQUIPEMENT DES MARCHES A BETAIL

1. Justification

Sur la plupart des marchés à bétail du pays, et notamment les plus gros, il y a un manque cruel d'infrastructures de base telles que les parcs, les points d'abreuvement, les hangars pour les marchands, les quais d'embarquement. L'absence de clôture autour des marchés est particulièrement nuisible au contrôle de ceux-ci et à l'enregistrement des transactions. Dans certaines villes, comme Yaoundé, le manque de pâturage autour du marché à bétail entraîne des destructions des champs et des conflits subséquents mais surtout provoque des pertes de poids rapides, dévalorisant les invendus. L'accès même de certains marchés comme celui de Yaoundé reste difficile.

2. Objectifs

- améliorer la prestation des services au niveau du commerce du bétail ;
- permettre aux services vétérinaires d'effectuer correctement leur travail de contrôle sanitaire et d'enregistrement des transactions.

3. Méthodologie

- organiser les professionnels de façon à prendre en charge la réalisation des infrastructures et leur gestion ;
- responsabilisation de ces organisations pour leur permettre de prendre en charge certains aspects de gestion des marchés à bétail ;
- collaboration avec les municipalités pour ces actions ;
- recours aux crédits.

4. Moyens

- financements extérieurs ;
- contribution des professionnels.

Fiche n°III.6

REHABILITATION DES ABATTOIRS SODEPA DE YAOUNDE ET DOUALA

1. Justification

La valorisation des bovins à viande requiert des conditions d'abattage correctes pour l'approvisionnement des marchés intérieurs et la conquête de quelques marchés d'exportation.

Les abattoirs sont des outils indispensables à la filière viande. Ils doivent permettre de réaliser l'ensemble des opérations allant de la réception des animaux vivants à la préparation des carcasses et éventuellement à leur découpe et leur conservation, ainsi que le traitement du cinquième quartier dans des conditions d'hygiène, de sécurité, de pollution respectant les normes imposées à ce type d'établissement. Leur conception doit faciliter le contrôle sanitaire de la viande et des abats. Ces structures semi-industrielles doivent également pouvoir assurer leur propre équilibre financier.

Or, le constat d'aujourd'hui est que, les abattoirs de Yaoundé et de Douala, après avoir été cités en exemple pour leur organisation et la qualité de leurs prestations, ne sont plus aptes à effectuer le minimum d'entretien et de renouvellement du matériel pour assurer leur fonctionnement. Les cadences d'abattage de 25 à 30 têtes par heure pour les bovins ne sont plus atteintes. En outre, ces abattoirs qui se retrouvent aujourd'hui presque dans le centre urbain du fait de l'accroissement des villes où elles se trouvent, libèrent chaque année une énorme quantité de déchets et eaux usées polluant l'environnement.

Enfin, il faut insister sur le fait que plus la réhabilitation tarde à se faire, moins elle reste possible, la dégradation s'accélérant chaque année. Si on tarde trop, même la privatisation prévue de ces structures aura du mal à se réaliser, les privés ne pouvant accepter des unités économiques trop délabrées.

2. Objectifs

- permettre la poursuite des activités d'abattage dans les deux grandes métropoles du pays et garantir ainsi l'activité normale de la filière aval de la production bovine ;
- permettre une meilleure valorisation des carcasses, du cinquième quartier et des sous-produits d'abattage ;
- créer des structures de gestion de l'ensemble des activités d'abattage (associations si nécessaire, commerçants à bétail, bouchers, communes, ...) permettant une privatisation dans les conditions les meilleures ;
- mettre en place des moyens de traitement des eaux usées et des déchets.

3. Méthodologie

- la réhabilitation comprendra la réfection et le renouvellement des équipements, l'aménagement des salles de découpe et l'assainissement par la valorisation et l'épuration des déchets solides et liquides ;

- la privatisation des abattoirs de la SODEPA avait été étudiée dans le cadre de la privatisation de l'ensemble de cette société. La dégradation des installations intervenue entre temps et les conditions économiques ayant beaucoup évolué (notamment avec la dévaluation du franc CFA), il y a une nécessité de réactualiser cette étude. Cette réactualisation peut être réalisée avec la participation active des responsables actuels des abattoirs, compte tenu de leurs compétences ;

- la recherche de candidats (individus, entreprises ou associations) à la reprise des abattoirs doit se faire avec l'appui de la cellule de privatisation qui a des moyens de fonctionnement propres et est capable de jouer le rôle de guichet unique pour la professionnalisation du secteur élevage ;

- l'appui aux structures de gestion des abattoirs comportera un volet formation des privés ou des structures associatives qui peuvent être du type coopératives, sociétés de gestion, etc. Par ailleurs, la formation devra également concerner les bouchers afin d'optimiser les prestations des opérations de préparation des carcasses ;

- la mise en place des financements de réhabilitation des abattoirs devra être conditionnée aux modes de gestion des structures de type privé.

4. Moyens

Les moyens financiers sont à trouver du côté des bailleurs de fonds. Ils sont à réévaluer, l'ancienne étude étant aujourd'hui dépassée.

Fiche n° III.7

REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES ABATTOIRS PROVINCIAUX

1. Justification

La valorisation des bovins à viande requiert des conditions d'abattage correctes pour l'approvisionnement des marchés intérieurs et la conquête de quelques marchés d'exportation.

Les abattoirs sont des outils indispensables à la filière viande. Ils doivent permettre de réaliser l'ensemble des opérations allant de la réception des animaux vivants à la préparation des carcasses et éventuellement à leur découpe et leur conservation, ainsi que le traitement du cinquième quartier dans des conditions d'hygiène, de sécurité, de pollution respectant les normes imposées à ce type d'établissement. Leur conception doit faciliter le contrôle sanitaire de la viande et des abats. Ces structures semi-industrielles doivent également pouvoir assurer leur propre équilibre financier.

Or, partout à travers le pays, on rencontre des abattoirs ou ce qui en tient lieu dans un état de délabrement profond. Les animaux sont abattus dans des conditions d'hygiène très insuffisantes, par un grand nombre d'aides bouchers qui ignorent les règles d'hygiène les plus élémentaires. Et, comme dans les grandes villes de Yaoundé et Douala, on constate que les abattoirs, construits d'abord à l'écart de la ville, se retrouvent progressivement au centre urbain et polluent donc ce milieu par les déchets mal traités ou pas traités du tout.

2. Objectifs

- mettre à la disposition des populations une viande saine ;
- permettre une meilleure valorisation des carcasses, du cinquième quartier et des sous-produits d'abattage ;
- créer des structures de gestion de l'ensemble des activités d'abattage (associations si nécessaire, commerçants à bétail, bouchers, communes, ...) permettant une privatisation dans les conditions les meilleures ;
- mettre en place des moyens de traitement des eaux usées et des déchets.

3. Méthodologie

- participation des professionnels, municipalités, pouvoirs publics et tout autre partenaire national ou international ;
- la recherche de candidats (individus, entreprises ou associations) à la reprise des abattoirs doit se faire avec l'appui de la cellule de privatisation qui a des moyens de fonctionnement propres et est capable de jouer le rôle de guichet unique pour la professionnalisation du secteur élevage ;
- l'appui aux structures de gestion des abattoirs comportera un volet formation des privés ou des structures associatives qui peuvent être du type coopératives, sociétés de gestion, etc. Par

ailleurs, la formation devra également concerner les bouchers afin d'optimiser les prestations des opérations de préparation des carcasses.
- la mise en place des financements de réhabilitation des abattoirs devra être conditionnée aux modes de gestion des structures de type privé ;
- la récente expérience de réhabilitation des abattoirs à Obala, Garoua et Bamenda devrait servir de modèle pour une réalisation d'une dizaine de nouvelles structures.

4. Moyens

Moyens financiers à trouver du côté des bailleurs de fonds et auprès des professionnels organisés.

Fiche n° III.8

PROMOTION DE BOUCHERIES MODERNES ET VALORISATION DE LA PROFESSION DE BOUCHER

1. Justification

Malgré l'existence de corporations de bouchers parfois très anciennes où on accède de père en fils, la profession de boucher est restée très archaïque au Cameroun. Les installations sont le plus souvent sommaires et la viande est exposée aux mouches qui la recouvrent parfois littéralement comme dans les régions chaudes du pays. L'accès même au marché de viande (la boucherie) dans certaines villes est désagréable, comme au marché de Bafoussam où on doit patauger dans de la boue avant d'atteindre les vendeurs et leurs étals.

De nombreuses personnes arrivent à la boucherie sans savoir les règles élémentaires d'hygiène de la viande. C'est le cas qui a été décrié par les bouchers de Douala où de nombreux chômeurs envahissent la profession, pourvu qu'ils trouvent un peu d'argent pour acquérir une bête ou de la viande à débiter. Ils installent leur marchandise n'importe où, parfois à même le sol sur un simple carton ou une feuille de plastique.

Même les vrais bouchers confient une grande partie de leur activité à des aides qui "maltraitent" littéralement la viande.

La découpe, restée traditionnelle, ne permet pas la valorisation des parties nobles (filet, faux-filet), ce qui n'incite pas les producteurs à s'engager vers une production de qualité.

Les bouchers ne disposent pas de structures qui leur permettent de conserver la viande invendue. Par conséquent, ils sont parfois obligés de liquider le reste en fin de journée au plus bas prix.

Le transport de la viande se fait par des moyens les plus divers (pousse-pousse, tête d'homme, bicyclette, pick-up, etc). Dans tous les cas, c'est souvent dans des conditions de mépris total des règles d'hygiène (pick-up vieillis et sals, pousse-pousse roulant dans la boue...) que le transport de la viande est réalisé.

2. Objectifs

- mettre à la disposition du consommateur une viande saine ;
- améliorer les conditions de travail des bouchers (étals propres, moyens de conservation) ;
- mieux valoriser les morceaux nobles de la viande et "démocratiser" ce produit en faisant supporter les bas morceaux à vendre à la ménagère pauvre par un prix fort payé par les consommateurs les plus aisés. Ainsi, les bas morceaux devraient voir leur prix diminuer sensiblement pour mettre la viande à la portée de toutes les bourses.

3. Méthodologie

- formation des bouchers au cours de séminaires de courte durée (des sessions d'une dizaine à une quinzaine de jours). Des professionnels pourraient venir d'Europe ou d'autres pays où cette profession est suffisamment modernisée et les financements devraient permettre de payer le séjour de ces formateurs et le matériel didactique (animaux à abattre et petit équipement). Plusieurs villes peuvent être ainsi touchées à tour de rôle ;

- équipement des boucheries (étals, matériel de conservation, eau et électricité, accès) par l'octroi de crédits aux bouchers ou par les municipalités qui en assureraient la gestion avec les bouchers organisés ;

- équipement adéquat pour le transport de la viande de l'abattoir à la boucherie.

4. Moyens

Les moyens financiers sont à trouver du côté des bailleurs de fonds, municipalités et organisations socio-professionnelles.

Fiche n° III.9

APPUI A LA TRANSFORMATION ET A LA CONSERVATION DE LA VIANDE

1. Justification

On constate une mauvaise valorisation de la viande. La transformation permet une réduction des volumes à transporter et une meilleure distribution des produits. Elle améliore la conservation. Ainsi, l'expérience de l'usine de Salak qui produisait des conserves "Koussel" mérite d'être mieux comprise et reprise avec de meilleures conditions de succès. Suite à l'urbanisation accélérée, une nécessité des produits "PAC" (prêt à cuir) s'impose.

Enfin, certains produits issus de la transformation traditionnelle devraient attirer particulièrement les touristes s'ils sont faits dans des conditions d'hygiène sécurisantes et d'accueil attrayant (comme le "soya") ; d'autres comme le "klichi " pourraient même constituer une des formes d'exportation de la viande camerounaise.

2. Objectifs

- mieux valoriser la viande locale ;
- accroître les revenus des opérateurs de ce maillon de la filière viande ;
- faciliter la conservation et le transport de la viande ;
- soutenir des productions comme le porc ou la volaille.

3. Méthodologie

- formation des professionnels de la transformation et de la conservation ;
- crédit aux professionnels de ce secteur pour l'acquisition des équipements et l'amélioration de leur cadre de prestation de service (charcuteries, conserveries, etc) ;
- réduction de la taxe sur les équipements de transformation ;
- encourager la recherche (notamment avec la collaboration de l'ENSIAC de Ngaoundéré) à s'intéresser à ce secteur : identifier toutes les méthodes de transformation et de conservation de la viande dans notre pays, en comprendre les faiblesses et les points forts de façon à éliminer les contraintes et proposer des améliorations technologiques aux opérateurs.

4. Moyens

- financements par des bailleurs de fonds ;
- contribution de l'Etat à partir des taxes sur les produits animaux ;
- effort endogène des opérateurs notamment par leur organisation.

Fiche n° III.10

PROMOTION DE MINI-FROMAGERIES-BEURRERIES

1. Justification

Le développement de la production laitière exige un système de transformation et de conservation du lait qui permette de le transporter des centres de production vers les centres de consommation. L'expérience montre, par ailleurs, que les grosses unités de transformation ont peu de chances de réussir, dans les conditions actuelles de productivité des vaches, et vu l'état des infrastructures, les coûts des équipements et la nécessité du maintien du pouvoir d'achat des consommateurs. Il faut donc adapter les unités de transformation à ces conditions, de façon à avoir un produit acceptable à des prix conpatibles avec le niveau du marché.

La transformation et le stockage des produits laitiers est, de plus, indispensable à la maîtrise des excédents de production de saison humide et des carences de saison sèche.

2. Objectifs

Créer et promouvoir une dizaine de petites unités de collecte et de transformation du lait dans les villes secondaires du Cameroun, essentiellement situées dans les zones de consommation de produits laitiers.

Des villes comme Meiganga ou Tibati en Adamaoua, Garoua ou Guider dans le Nord, Maroua, Yagoua ou Kousséri dans l'Extrême-nord ou encore Jakiri au Nord-ouest peuvent convenir pour recevoir de telles unités.

3. Moyens

Réunir les acteurs de la filière :

- éleveurs et groupements
- services du MINEPIA
- bailleurs de fonds
- projets.

pour définir les modalités techniques et financières de la mise en place de ces structures afin qu'elles parviennent rapidement à leur autonomie de fonctionnement dans un cadre privé.

PROJETS AYANT POUR OBJECTIF L'INTEGRATION AGRO-PASTORALE, LA GESTION DES TERROIRS ET LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Fiche n° IV.1

EXPERIENCES DE GESTION DE TERROIRS AGRO-PASTORAUX

1. Justification

Tel que cela ressort de la présente étude et des travaux antérieurs, l'espace agro-pastoral est caractérisé par une réduction importante et rapide des pâturages sous les effets conjugués de:

- la pression démographique ;
- l'augmentation des surfaces cultivées, conséquence de la première cause et de l'amélioration desmoyens de travail de la terre ;
- dégradation des pâturages par une mauvaise exploitation et l'envahissement par des plantes nuisibles (*Chromolaena odorata* , *Pteridium aquilinum*).

Cette réduction des pâturages entraîne à son tour des conflits divers entre les différents exploitants de l'espace rural : entre cultivateurs et éleveurs; entre éleveurs et gestionnaires des forêts et de la faune sauvage.

2. Objectifs

Tester, en grandeur nature et dans différentes zones agro-écologiques, les expériences existantes et les améliorer pour proposer aux paysans des outils efficaces de gestion de terroirs qui leur permettent:

- de mener au mieux leurs activités, en éliminant les conflits sociaux nuisibles nés des pratiques d'aujourd'hui ;
- d'améliorer les pâturages ;
- de consolider l'intégration agriculture-élevage.

Il est notamment proposé d'implanter des projets dans trois zones agro-écologiques différentes:

- un projet dans le **Nord** (zone soudano-sahélienne), de préférence dans le Mayo-Louti, zone de transition entre la zone sahélienne et la zone à prédominance soudanienne et zone à forte densité de population, donc subissant d'importantes contraintes dans la gestion de l'espace rural ;
- un projet dans l'**Adamaoua** (hautes savanes guinéennes), de préférence dans une zone envahiepar le *Chromolaena odorata* , de façon à intégrer la lutte contre cette plante dans les stratégies à définir au niveau du terroir ;
- un projet dans l'**Ouest** (hauts plateaux de l'Ouest) en particulier dans le Noun, terre d'élevage bovin et où les problèmes agro-pastoraux sont aigus ;
- un projet dans le **Nord-Ouest** (hauts plateaux de l'Ouest), de préférence dans une région à forte dégradation par le *Pteridium aquilinum* , pour intégrer la lutte contre cette plante indésirable.

3. Méthodologie

Le terroir est un espace à l'échelle duquel on peut mettre en oeuvre les expériences de gestion des ressources naturelles avec beaucoup plus de chances de succès.

D'abord à cause d'une homogénéité au niveau physique (climat, végétation) et humain (économie, habitudes socio-culturelles).

Ensuite, parce que les communautés villageoises ont elles-mêmes , traditionnellement, mis en place des méthodes de gestion qui, au niveau local, ont été relativement efficaces.

Par exemple, en pays *guidar*, dans le Nord, les paysans avaient des pratiques qui permettaient de gérer de façon rationnelle et durable chaque partie du terroir. Ainsi, on distinguait, pour un village donné, trois zones :

- la zone 1 : c'est le village même où les différentes familles sont installées en groupes de 3 à 5 concessions ou en habitat séparé, éparpillé dans les fermes. Toutes les terres sont cultivées, à l'exception des montagnes et des marécages, exploités comme pâturages ou réserves de paille de construction des seccos et des toitures.

Les terres de cette zone appartiennent à des familles et sont transmises de génération en génération. Elles peuvent être prêtées ou vendues. Les arbres dans cette zone 1, et en particulier le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), le néré (*Parkia biglobosa*) et quelques autres arbres fruitiers, appartiennent au propriétaire du terrain.

Les terrains du village sont cultivés en permanence. Cette mise en culture sans jachère est possible parce que ces terrains reçoivent une fumure régulière venant des déjections des animaux domestiques qui y pâturent dès que les récoltes sont terminées, des déchets ménagers (cendres, coques arachide,...) et, ces dernières décennies, des engrais chimiques utilisés pour le coton. Ces terrains sont réservés en priorité au mil rouge, la base de l'alimentation des habitants et, maintenant, au coton ou parfois à l'arachide.

- la zone 2, placée en cercle autour de la zone 1. Les terres de cette zone sont sollicitées pour les cultures (surtout de l'arachide ou du vouandzou par les femmes) lorsqu'il n'y a pas assez de terres disponibles dans la partie 1. Elles sont plus pauvres que celles de la zone 1 (sauf si quelqu'un y établit sa concession et peut donc les engraisser régulièrement avec le fumier et les déchets du ménage) et sont mises en jachère plus ou moins longue. C'est là que les enfants font paître les moutons et les chèvres du village en saison des pluies.

- la zone 3 est la brousse, zone de chasse et de pâturage du gros bétail en saison de cultures. Les bovins, qui sont ramenés dans la zone 1 après les récoltes, y vivent tout l'hivernage, sous la garde des adolescents ou de jeunes mariés. Il y a quelques décennies, les paysans du

village y allaient débrousser et créer les champs pour certaines variétés de sorgho adaptées aux "sols de brousse". Cela nécessitait alors une surveillance contre les singes, les bovins et les oiseaux. Ces cultures sont aujourd'hui abandonnées, au profit du coton. Mais, compte tenu des rendements médiocres obtenus sur ces sols, la SODECOTON encourage (ou oblige) les paysans à faire des cultures du coton dans la zone 1 uniquement.

Tout comme dans la zone 2, en brousse, les terres ne sont pas appropriées individuellement. Les caïlcédrats des zones 2 et 3 appartiennent au chef de terre. Il en récolte les fruits mais distribue l'huile qui en est extraite à tout habitant du quartier qui en fait la demande. Il y a peu de gros arbres dans la zone 2 et leur abattage est soumis à l'autorisation du chef de terre. L'abattage des arbres dans la zone 3 est libre.

Les éleveurs peul sont autorisés à s'installer dans la zone 3, après une simple demande au chef de terre et généralement après de petits cadeaux à ce dernier ainsi qu'au chef du village.

La disposition des villages voisins est telle que chaque village comprend ces trois couronnes de terres, en proportion plus ou moins développée, selon les cas. Mais les limites dans la zone 3 sont floues et les animaux des différents villages peuvent paître ou s'abreuver ensemble. Cependant, on n'accepterait pas, par exemple, que les animaux d'un village voisin viennent brouter les chaumes de mil après les récoltes dans la zone 1. Par ailleurs, la brousse est divisée en 5 zones de chasse. Du temps où il y avait encore du gibier dans cette brousse, chaque chef de zone de chasse organisait, en début de saison de pluies, une battue à laquelle tous les hommes du village et des villages voisins étaient conviés.

Ce système d'exploitation a permis à ces villages d'exister de façon sédentaire et harmonieuse plusieurs siècles durant. Mais, à la suite des progrès qui ont entraîné une croissance démographique (avec pression sur les terres, surexploitation de la faune et du bois) non compensée par une modernisation conséquente des moyens de production, l'équilibre a été rompu. La gestion empirique et l'autorité traditionnelle sont remises en cause. Cela s'est surtout traduit par une émigration continue vers des terres neuves, plus riches et moins peuplées.

Enfin, il existe des solutions techniques efficaces. Ainsi, l'expérience du Projet Mindif-Moulvoudaye reste un outil de gestion valable. Ce qui pose problème, c'est que ces solutions ont été élaborées par des techniciens, souvent sans tenir compte du point de vue des villageois et de leurs référentiels.

L'approche terroir vise donc à amener les différents partenaires du développement local à identifier et analyser les contraintes ensemble, à définir les solutions ensemble et à les mettre en oeuvre ensemble, en partant du système d'élevage du terroir.

4. Moyens

- tous les habitants et les personnes qui exploitent le terroir, même en provenant d'ailleurs (les chasseurs, les cueilleurs de bois), les techniciens, les chercheurs et les administrateurs devraient être associés à la réalisation de ce projet ;

- observatoire de l'élevage ;

- les bailleurs de fonds devraient apporter la contribution financière nécessaire à la mise en place de projets pilotes.

Fiche n° IV.2

UTILISATION RATIONNELLE DES SOUS-PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS ET DES RESIDUS AGRICOLES POUR L'ALIMENTATION ANIMALE.

1. Justification

Partout dans les zones d'élevage bovin, mais surtout dans l'Extrême-Nord et une partie de la province du Nord, il existe un besoin nutritionnel du bétail non satisfait, en particulier en saison sèche. A côte de cette demande, on note, à travers le pays, la présence de divers sous-produits de l'agro-industrie ou des résidus des récoltes peu connus, mal valorisés ou même gaspillés.

2. Objectifs

Mieux connaître les sources, les quantités et les valeurs des sous-produits agro-industriels et des résidus des récoltes existants à travers le pays, en vue de mieux les valoriser pour accroître la productivité du cheptel.

3. Méthodologie

- enquêtes de terrain ;
- compilation des informations existantes sur les valeurs nutritives de ces aliments et analyses complémentaires nécessaires ;
- étude de la rentabilité socio-économique de l'utilisation de ces aliments ;
- proposition de technologies adaptées (par exemple séchage des drêches ou fabrication de blocs de mélasse-urée).

4. Moyens

- moyens humains : équipes mixtes MINEPIA-Recherche ;
- moyens financiers : à rechercher auprès des différents bailleurs de fonds.

Fiche n° IV.3

MISE EN PLACE DE DEUX OBSERVATOIRES SUR LES CHANGEMENTS DANS L'EXPLOITATION DES TERROIRS AGRO-PASTORAUX A FORTE DENSITE HUMAINE

1. Justification

Des zones de forte densité de population, notamment l'Extrême-Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest subissent les évolutions les plus rapides, les plus profondes et parfois les plus dommageables au niveau de la gestion des espaces ruraux. Les surfaces pâturables se rétrécissent sous la poussée démographique et l'accroissement des champs. Les populations réagissent à leur manière :

- migrations des éleveurs, définitives (par exemple de l'Extrême-Nord vers le Nord) ou temporaires (transhumance) ;
- intégration agro-pastorale : récupération de plus en plus complète des résidus agricoles, utilisation plus systématique des sous-produits agro-industriels.

Mais cela n'est pas suffisant pour éviter de multiples conflits sociaux et la ruine de nombreux éleveurs, obligés de se reconvertir à d'autres activités.

Les transformations se produisent souvent dans l'indifférence totale des services techniques qui continuent parfois à tenir des discours anachroniques. Ainsi, continue-t-on à ressasser les mêmes arguments sur l'intégration entre agriculture et élevage, alors même que les paysans ont pris les devants et ont fait des avancées appréciables dans ce domaine. Il convient donc de mettre en place des observatoires, destinés à enregistrer, analyser et tirer les meilleurs enseignements de ces évolutions. Cela servirait aussi bien aux décideurs et aux encadreurs qu'aux communautés locales elles-mêmes, dans la gestion du terroir.

2. Objectifs

Récolter des informations auprès des habitants du terroir et les traiter, pour les mettre à la disposition des développeurs et des décideurs afin de mieux orienter les politiques dans le domaine des gestions de l'espace rural.

3. Méthodologie

Contrairement au projet de gestion de terroirs, les observatoires consistent en des passages limités, mais répétés sur plusieurs années, passages au cours desquels des discussions sont menées avec les habitants du terroir et des observations sont faites.

4. Moyens

Les intervenants sont :

- les chercheurs ;
- les techniciens du MINEPIA ;
- les habitants du terroir (éleveurs, agriculteurs, artisans, ...) ;
- les bailleurs de fonds.

Le personnel chargé de conduire les observatoires devrait, autant que possible, être de la région à observer, même si celui qui doit exploiter les informations peut se trouver ailleurs. Avec deux chercheurs, deux cadres du MINEPIA (ou d'un autre service intervenant dans le terroir concerné) et un ou deux agents, un observatoire pourrait fonctionner. Les éléments du coût consistent en :

- moyens de déplacement ;
- moyens de stockage et de traitement des observations (micro-ordinateurs éventuellement);
- indemnités du personnel.

Fiche n° IV.4

RECHERCHES SUR LA LUTTE CONTRE LES PLANTES INDESIRABLES DANS LES PATURAGES

1. Justification

Une partie toujours croissante de nos pâturages est envahie par des plantes indésirables dont les deux espèces les plus nuisibles sont *Chromolaena odorata* (Bokassa grass) qui couvre toute la zone au sud de la falaise de Ngaoundéré et le *Pteridium aquilinum* (fougère aigle) très présente sur les pâturages du Nord-Ouest. Le *Chromolaena odorata* a une aire d'extension qui dépasse le Cameroun et touche de nombreux pays de la sous-région, de la Centrafrique à la Côte-d'Ivoire.

2. Objectifs

Obtenir des méthodes efficaces et peu coûteuses d'éradication de ces plantes.

3. Méthodologie

Mettre en oeuvre des actions de Recherche/Développement, au niveau régional, si possible.

4. Moyens

Moyens humains : équipes mixtes MINEPIA-Recherche
Moyens financiers : à rechercher auprès des différents bailleurs de fonds.

Fiche n° IV.5

REHABILITATION DE LA MARE DE MEMYE

1. Justification

Lors de la création du barrage de Maga, à des fins d'aménagement rizicole, le drainage des eaux du Logone a entraîné un déficit hydrique dans les zones inondées, les *yaérés* , qui sont une source indispensable de pâturages de saison sèche pour de centaines de milliers du bétail de l'Extrême-Nord. Sur le plan local, la mare naturelle de Memye, dans l'arrondissement de Kaï Kaï, département du Mayo Danaï, a été asséchée par ces aménagements. En effet, le canal qui devait relier le Logone au lac artificiel de Maga devait traverser la mare de Memye, une étendue d'eau longue de 15 kilomètres et large de 150 mètres. Au lieu de construire un oléoduc au niveau de cette mare, les deux rives de la marre furent reliées simplement par des diguettes de terre qui ont cédé aux eaux de la saison pluvieuse suivante. La mare s'est donc vidée au profit du lac. Cette situation créée depuis 1979, a entraîné une modification profonde de l'écosystème local, caractérisée notamment par la disparition de la strate herbacée et surtout des repousses de saison sèche, au profit d'une végétation arbustive. Cette zone, formée de six villages, qui compte 8.000 têtes de bovins, de milliers de petits ruminants et qui recevait de nombreux troupeaux transhumants a donc été complètement désorganisée.

Après avoir réclamé vainement réparation auprès de la SEMRY, maître d'oeuvre des aménagements, les populations locales ont créé un "Comité de réhabilitation de Memye". Leur prise de conscience de la dégradation de l'environnement et de la nécessité de la rétablir mérite d'être soutenue.

2. Objectifs

Empêcher la fuite de l'eau de la mare vers le lac de Maga et rétablir ainsi l'équilibre agro-écologique de la région perturbée.

3. Méthodologie

Construire un oléoduc pour faire passer l'eau du Logone vers le lac de Maga en traversant la mare de Memye sans la perturber.

4. Moyens

Les moyens consisteraient en un financement que compléteraient les populations locales par exemple par la main d'oeuvre au moment de la réalisation des travaux. Les techniciens locaux du MINEPIA et du MINAGRI notamment apporteront leur contribution à la réalisation concrète de l'ouvrage. D'après les estimations du Comité de réhabilitation de Memye, le coût des travaux serait d'environ 20 millions de Francs CFA.

COMPTE-RENDU
DE LA TABLE RONDE

Programme de la table ronde

PROGRAMME DE LA TABLE RONDE SUR L'ETUDE SECTORIELLE ELEVAGE

✎ *MARDI 7 NOVEMBRE 1995*

10 h. Ouverture

10h45 Pause café

11h15 Présentation de l'étude (L.Letenneur)

12h30 Pause

14h30 Présentation de la stratégie (G.Tacher)

15h30 Pause café

L'ENVIRONNEMENT DE L'ELEVAGE

16h00 Ressources humaines (G.Namko)

16h30 Problèmes fonciers (A.Douffissa)

17h00 Groupes de travail: ressources humaines, foncier

18h00 Ajournement

✎ *MERCREDI 8 NOVEMBRE 1995*

8h30 Structures d'appui à l'élevage (A.Douffissa)
Recherche
Crédit

LA FILIÈRE AMONT

9h30 Systèmes de production (G.Namko)
Les effectifs du cheptel (L.Letenneur)

10h45 Pause café

11h15 Les ressources animales, la santé animale et l'estimation de la production (G.Tacher)

12h30 Pause

14h30 Les ressources alimentaires: pâturages (A. Douffissa), sous-produits (L.Letenneur)

15h30 Pause café

16h00 Groupes de travail sur:
- la recherche
- le crédit
- les ressources animales et la santé animale
- les ressources alimentaires
- recherche

✎ *JEUDI 9 NOVEMBRE 1995*

LA FILIERE AVAL

8h30 La consommation de produits animaux (G.Tacher)

9h00 Le marché du cheptel vif et le marché des produits laitiers (L.Letenneur)

10h30 Pause café

11h00 Groupes de travail sur le marché du cheptel vif

12h30 Pause

14h30 Le marché du cheptel mort (L. Letenneur)

15h30 Pause café

16h00 Groupes de travail sur le marché du cheptel mort

17h30 Ajournement

✎ *VENDREDI 10 NOVEMBRE 1995*

8h30

LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET LA PRIVATISATION (L. Letenneur)

10h30 Pause café

11h00 Groupes de travail sur le désengagement de l'Etat

12h30 Ajounement

14h30 Restitution

16h00 Clôture

**Chaque séance de présentation sera suivie d'une discussion*

RECAPITULATION DES PARTICIPANTS A LA TABLE RONDE

	JOUR 1 (7/11/95)	JOUR 2 (8/11/95)	JOUR 3 (9/11/95)	JOUR 4 (10/11/95)
Concultants	4	4	4	4
Invités Permanents	2 IG	2 IG	2 IG	2 IG
	1 CT	1 CT	1 CT	1 CT
	4 Directeurs (moins DIRPEC)	4 Directeurs (moins DIRPEC)	4 Directeurs (moins DIRPEC)	4 Directeurs (moins DIRPEC)
	M. Batimba	M. Batimba	M. Batimba	M. Batimba
	10 Délégués Provinciaux	10 Délégués Provinciaux	10 Délégués Provinciaux	10 Délégués Provinciaux
	M. Hamadou Dawa (SEBVINA)	M. Hamadou Dawa (SEBVINA)	M. Hamadou Dawa (SEBVINA)	M. Hamadou Dawa (SEBVINA)
	1 Eleveur du Nord-Ouest	1 Eleveur du Nord-Ouest	1 Eleveur du Nord-Ouest	1 Eleveur du Nord-Ouest
	1 Représentant des Organ. des Elev.	1 Représentant des Organ. des Elev.	1 Représentant des Organ. des Elev.	1 Représentant des Organ. des Elev.
	1 Commerçant à bétail (de l'EN)	1 Commerçant à bétail (de l'EN)	1 Commerçant à bétail (de l'EN)	1 Commerçant à bétail (de l'EN)
	3 Représ. Ministères (Minagri, Minef, Minascof)	3 Représ. Ministères (Minagri, Minef, Minascof)	3 Représ. Ministères (Minagri, Minef, Minascof)	3 Représ. Ministères (Minagri, Minef, Minascof)
	Dr J.F Meyer	Dr J.F Meyer	Dr J.F Meyer	Dr J.F Meyer
	1 Représentant CFD de Paris	1 Représentant CFD de Paris	1 Représentant CFD de Paris	1 Représentant CFD de Paris
	1 Représentant CFD de Yaoundé (?)	1 Représentant CFD de Yaoundé (?)	1 Représentant CFD de Yaoundé (?)	1 Représentant CFD de Yaoundé (?)
	Dr Ndoki, Chef MSGE	Dr Ndoki, Chef MSGE	Dr Ndoki, Chef MSGE	Dr Ndoki, Chef MSGE
	Le Président du CETA	Le Président du CETA	Le Président du CETA	Le Président du CETA
	1 Etudiant (Charles Bebay)	1 Etudiant (Charles Bebay)	1 Etudiant (Charles Bebay)	1 Etudiant (Charles Bebay)
Total permanents	32	32	32	32
Invités en fonction des thèmes	Le DIRPEC			Le DIRPEC
	4 Représ. Bailleurs (Bird, UE, FAC, FAO)			4 Représ. Bailleurs (Bird, UE, FAC, FAO)
	2 Société Dév. (SODEPA, SODECOTON)	2 Société Dév. (SODEPA, SODECOTON)	2 Provendiers (SPC et SABEL)	2 Vétos Privés (Douram et Kameni)
	1 LANAVET	1 LANAVET	1 Accouveur (EPA)	1 Structures d'encadrement (M. NJOYA A.)
	2 Recherche (DG/IRZV, NJOYA)	2 Recherche (DG/IRZV, NJOYA)	1 Commerçant à bétal (M. Abbo Fodoué)	1 Président ONVC
	1 Crédit (Crédit Agricole	1 Crédit (Crédit Agricole	2 Bouchers (1 de Ydé et 1 de Baloussam)	1 Président SNVC
	1 ONG (HPI)	1 ONG (HPI)	1 Représ. Abattoir (Direct. Abat. Ydé)	Dr Sabo Mohamadou
	1 Chambre d'Agriculture (Kamsouloum)	1 Chambre d'Agriculture (Kamsouloum)		
		1 Aviculteur (Nguiffot de Ydé)		
		1 Porciculteur (de l'Ouest)		
		1 Eleveur Petits Rum. (du Nord)		
		1 Eleveur Bovin (de l'Est)		
Total invités/Journ.	13	12	7	11
Total participants	45	44	39	43

Commentaires sur la table ronde

RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR "L'ETUDE DU SECTEUR ELEVAGE" AU CAMEROUN

L'an 1995 et les 7, 8, 9 et 10 du mois de novembre, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel Rroyal à Yaoundé, la table ronde chargée de débattre sur l'"Etude du secteur élevage au Cameroun", réalisée par la consortium CIRAD-EMVT/ BDPA/SCET AGRI, sous la présidence effective de M. BAYEMI Maurice, Secrétaire Général du ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animale.

Les séances d'ouverture et de clôture ont été présidées par son Excellence Monsieur le ministre de l'élevage, des Pêches et des Industries animales.

Les Docteurs Njoya Aboubakar de l'IRZ de Garoua et Dawa Oumarou de la délégation provinciale du MINEPIA de l'Adamoua étaient chargés avec l'équipe d'experts de faire le rapport de la table ronde.

La liste des participants est annexée au présent rapport.

Ainsi, tout au long des journées de travail, des débats animés ont été menés autour d'une étude de 500 pages distribuée auparavant aux participants, conformément au programme de travail arrêté (joint également au présent rapport). Les points suivants, constituants les résumés ou les idées-force des thèmes débattus, ont été retenus jour après jour.

NOTES SUR LA JOURNEE DU 7.11.1995

Pêche et piscicuture non retenue car hors des termes de référence et un plan directeur des pêches est en cours de discussion

Etre plus clair sur formation et education
Difficulté de connaître les effectifs et les transactions sur les marchés

On peut augmenter la productivité en jouant sur le rajeunissement de l'âge de commercialisation. Essayer de faire une modélisation sur quelques animaux

Parler plus des structures régionales avec lesquelles le Cameroun travaille

Grande variété au Cameroun : diversifier les projets selon les zones agro-écologiques

Faire un bilan plus clair des importations, des transits, des exportations, de la production et de la consommation

Prendre en compte les problèmes des jeunes et des déflatés avec installations dans les productions animales

- Donner plus d'importance à la province de l'Est

- Elevage doit défendre son point de vue car par exemple des zones cynégétiques ont été prises à l'élevage et des zones traitées contre les tsé-tsé pour l'élevage ont été transformées ultérieurement en zones cynégétiques

- Conflits agro-pastoraux sont plus importants quand les éleveurs ne sont pas des autochtones et quand les agriculteurs ne pratiquent pas du tout l'élevage (essayer de traiter le 1er point politiquement et le 2nd en essayant de mettre les agriculteurs à l'élevage.
  Essayer d'avoir un plan directeur partageant clairement les terres agricoles et les terres pastorales

- Uniformiser les termes tels celui du petit élevage (petits ruminants ou petites espèces ou espèces non conventionnelles)

- De nombreux participants auraient souhaité que, malgré la restriction des termes de référence. les espèces qui n'ont pas été passées en revue dans le rapport équins. asins. espèces à cyces courts. petites espèces et espèces non conventionnelles aient été étudiées

- Les participants ont constitué 3 groupes de travail: crédits. organisation des producteurs. problèmes fonciers. Leurs fiches de projet sont annexées au présent rapport.

NOTES SUR LA JOURNÉE DU 8.11.1995

- La station de Mankon peut servir de centre de référence pour l'analyse des aliments

- L'IRZ a fait des réserves sur l'audit scientifique sur lequel a été basée une partie de l'analyse de la recherche. Tenir compte de ses observations

- L'IRZ souhaite que les attributions et les mandats respectifs de l'IRZ et du MINEPIA soient définis avec précision

- Les résultats scientifiques sur le rationnement ne sont pas contestés mais il est souhaité que l'optimisation économique soit recherchée

- Les résultats de la recherche ne passant pas ou passant mal dans le développement. il est souhaité que des réunions entre chercheurs et développeurs soient organisées aux niveaux national et provincial. La planification de la recherche sera ainsi faite en fonction des besoins des éleveurs et du développement. Pour cela des recherches dans le développement sont à privilégier tout en maintenant les besoins de recherche de base dans des secteurs limités. Des fiches de vulgarisation sont prêtes au niveau de l'IRZ mais demandent à être diffusées. Un service de diffusion de l'information devrait être crée au service de la vulgarisation, des éleveurs et du développement

- Nécessité de créer un service de liaison entre la recherche et le développement

- Comme lors de la 1ère journée la régionalisation des productions et de leurs développements est souhaité

- Sur le recensement du cheptel, on supprimera le tableau de la page 147. Le recensement est difficile d'autant plus que la mobilité des éleveurs entre provinces et même entre états est chose courante. Il y a urgence à faire un recensement du cheptel du Cameroun et à créer une cellule chargée du suivi de sa productivité

- La difficulté d'obtenir des chiffres fiables outre les problèmes décrits dans le rapport est accrue car les agents de l'élevage sont en même temps des collecteurs de taxes ce qui supprime la confiance que les éleveurs peuvent avoir en eux. Le problème est posé de séparer le rôle de collecteur de taxes et le rôle technique

- L'étude est passée très vite sur les autres espèces et les autres productions par suite des consignes données par les termes de référence et par les commanditaires de l'étude. Les provinces du sud et les éleveurs de ces espèces ont ainsi été un peu délaissés

- Le faible disponible en sous-produits dans les zones d'élevage alors que les disponibilités en sous-produits à l'échelon du Cameroun sont beaucoup plus importantes. L'engouement des éleveurs pour cette complémentation et les prix élevés qui en résultent font qu'une étude sur l'optimisation économique tenant compte des disponibilités régionales, des prix, des transports, des conditionnements..... est nécessaire

- Nécessité d'entreprendre une lutte régionale contre les plantes envahissantes comme Chromoloena odorata (Bokassa grass)

- Diverses précisions ont été données par les réalisateurs de l'étude aux nombreuses questions qui ont été posées par les participants.

- Les participants ont constitué 6 groupes de travail: bovins, petits ruminants, porcs, volailles et mini élevages, ressources alimentaires et recherche-développement. Leurs fiches de projet sont annexées au présent rapport.

NOTES SUR LA JOURNÉE DU 9.11.1995

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL DU 8.11.1995

- Il est souhaité que la culture attelée soit prise en compte, car outre les améliorations qu'elle apporte, elle facilite grandement le travail des femmes en allégeant sa pénibilité

- A prendre en considération l'embouche et plus particulièrement celle des jeunes animaux y inclus les croisés (un éleveur indique des performances de 600 kg vif à 2 ans) grâce à des "crédits de campagne" à travers des organisations professionnelles

- Souhait de la réhabilitation de Wakwa avec pour objectif la sélection du Goudali en "open nucléus" et la reprise de la production de métis sous réserve que les éleveurs puissent être assurés d'obtenir des soins vétérinaires et être approvisionnés en aliments de complément

COMMENTAIRES SUR LA COMMERCIALISATION ET LA TRANSFORMATION

- Il est rappelé que la vigilance doit continuer à s'imposer en matière d'importations de viandes congelées car il est possible qu'il y ait des excédents européens en viande d'ici à l'an 2000

- Il est noté l'effort de l'UE qui veille à ce que les dons alimentaires ne concurrencent pas les exportations des pays africains et qui a baissé ses restitutions , mais que des courants entre pays qui ont des taxations différentes sur les viandes importées continuent à fausser le jeu

- A rajouter une carte représentant les flux du bétail sur l'ensemble du Cameroun (mouvements intérieurs et mouvements avec l'extérieur et à préciser leurs moyens de transport)

- Modifier la législation en fonction de la nouvelle situation économique (y inclus taxations, âge et sexes pour la commercialisation des animaux)

- Très nombreuses discussions sur la barrière de Mbé. En addition des conclusions de l'étude, prendre en compte le peu de risques épizootiologiques et la nécessité de prévoir une zone indemne telle que la prévoit la réglementation internationale

- A propos du courant des porcs du Nord vers le Sud, il est probable que de nombreux porcs d'origine tchadienne en fassent partie. Il faudra en tenir compte lors du projet de création d'une station de multiplication dans le Nord, tout en vérifiant l'impact que pourra avoir ce projet sur la commercialisation des porcs produits dans le Sud

- Un observatoire sur les mouvements commerciaux et les prix est souhaité

- Il est recommandé la prudence et une avancée progressive dans la privatisation des abattoirs, avec une participation des professionnels, tout en évitant une situation de monopole. Les modalités de participation des uns et des autres seront donc à établir

- L'implantation des abattoirs sur les lieux de production plutôt que sur les lieux de consommation avec réhabilitation des abattoirs existants ou constructions de nouveaux présente de nombreux avantages. Elle nécessite cependant une étude économique sérieuse car il y a aussi de nombreux inconvénients (écoulement du 5ème quartier, chaîne du froid, difficultés et régularité des transports qui constitue un des obstacles majeurs au développement de la commercialisation des intrants à la production et des produits animaux.....). La transformation de la viande avec pour objectif le marché de la qualité et l'exportation devra être étudié en même temps

- La phrase de la page 251 à propos de la location gérance sera supprimée

- Les participants souhaitent que les professionnels de la filière avicole puissent réellement s'exprimer au cours de cette table ronde et leur donnent la parole. De nombreux points qui ont fait périclité l'aviculture modernisée sont mentionnés: individualisme des producteurs, pas de promotion, peu d'initiatives commerciales pour la transformation, l'exportation, la distribution des poussins de 1 jour et la provende à l'intérieur du pays, pas de promotion des petits éleveurs qui lors de la crise ont été les premiers à disparaître par suite de coûts de production plus élevés que ceux des élevages des provendiers alors qu'un appui par le biais d'organismes caritatifs pourrait les aider. Ces points seront à prendre en compte pour une relance de l'aviculture modernisée dès que la situation du marché le permettra. Les abattoirs de volailles, importants et modernes, de Douala ont fait faillite par suite d'une étude de marché insuffisante qui a mal pris en compte les habitudes alimentaires des ménagères qui préfèrent acheter le poulet vivant que le poulet mort.

- Les principales difficultés que la filière doit résoudre tiennent aux coûts des intrants importés et à la fiscalité sur les intrants locaux qu'il faudrait normalement promouvoir. Il est souhaité que ce point soit examiné dans le cadre global que l'on a déjà signalé ci-dessus.

- Les provendiers, les accouveurs et autres industriels de l'aviculture doivent s'organiser pour promouvoir la production et assurer un encadrement aux petits producteurs

- Il importe d'appuyer le secteur traditionnel par:

  des campagnes de prophylaxie
  un encadrement du secteur (MINEPIA, ONG...)
  des recherches d'accompagnement

- Nécessité de faire contrôler et certifier certains intrants pastoraux par les laboratoires nationaux spécialisés (Mankon, Wakwa, Lanavet)

- Les participants ont constitué 5 groupes de travail: marchés des ruminants, marchés du lait, marchés des porcs, marchés des produits avicoles et abattages et transformation. Leurs fiches de projet sont annexées au présent rapport.

NOTES SUR LA JOURNEE DU 10.11.1995

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont été acceptés sans commentaire de fond

COMMENTAIRES SUR LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET LA PRIVATISATION

Le désengagement de l'Etat fait l'unanimité des particpipants. Il est cependant souhaité que celui-ci soit fait avec prudence. Le cas de sociétés privatisées, qui sont moins performantes que les organismes publics qu'elles ont remplacé, a été cité. Le très faible succès de diverses opérations de privatisation réalisées dans le secteur de l'élevage et des industries animales a été analysé.

- L'évolution de l'organigramme du MINEPIA nécessitera une étude sérieuse des mandats des différents services et en conséquence des effectifs pléthoriques ou nécessaires. Souvent une phase de transition sera obligatoire

- La privatisation n'est pas obligatoirement une loi du tout ou rien. Des participations l de différents partenaires au capital est envisageable, de même que des joint-ventures

- Il est important que les effets de la privatisation, au niveau des fonctions ou au niveau des sociétés, puissent être mesurés. Il est proposé de créer une cellule indépendante de suivi-évaluation de la privatisation

- Les participants ont constitué 5 groupes de travail: fonctions de l'Etat, privatisation des professionnels de la santé animale, privatisation des sociétés d'Etat, encadrement, appui aux filières de production. Leurs fiches de projet sont annexées au présent rapport.

- Les rapports des groupes de travail ont été discutés sans observation de fonds

Les travaux ont pris fin à 15 heures le Vendredi 10 Novembre 1995 dans une atmosphère empreinte de cordialité et de parfaite compréhension.

Les participants remercient la Caisse Française de Développement qui a permis la réalisation de cette étude.

Le Consortium CIRAD-EMVT, BDPA/SCET AGRI tient à présenter sa totale reconnaissance à son Excellence Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales pour la disponibilité dont il a fait preuve malgré ses lourdes responsabilités. Il présente ses félicitation à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales pour la préseidence de la table rondeq u'il a su mener de main de maître.

Le consortium remercie le Directeur de la Direction des Etudes, de la Formation et des projets pour sa constante disponibilité et l'ensemble des particpiants de cette table ronde pour leur contribution, ô combien déterminante, à la réalisation du rapport final.

Fait à Yaoundé,le 10 novembre 1995

II. ANNEXES

TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE

Introduction

A l'instar d'autres pays de la sous-région, l'élevage au Cameroun a connu de profonds bouleversements depuis une vingtaine d'années.

Ces transformations sont autant le fait de dynamiques internes (comme par exemple l'investissement dans le bétail de fractions de populations qui jusqu'alors ne pratiquaient pas cette activité ; des pressions foncières accrues de la part des agriculteurs, des migrants...), que de facteurs externes (cause climatique, mouvements de populations de pays voisins...).

Il en résulte qu'à l'heure actuelle, une vision d'ensemble de la diversité des formes l'élevage n'est plus possible par simple réactualisation des données antérieures, mais nécessite un véritable travail d'investigation.

Il est donc proposé de réaliser une étude qui :

- permette d'avoir une vision juste et exhaustive de l'état de l'élevage, des pratiques pastorales et du cadre institutionnel actuel ;

- propose, selon le type de contrainte décelée, des actions différenciées (un plan d'action à court terme et une démarche méthodologique pour le long terme) qui tiennent compte de l'environnement macro-économique national et international.

1. Contenu de l'étude

L'étude mettra en évidence l'influence des principales tendances, événements et projets sur les productions bovines, ovines, caprines, porcines et de volaille durant les 20 dernières années. Après avoir fait le point sur la situation actuelle du Secteur de l'élevage, on s'efforcera d'établir une typologie des principales contraintes à son développement et d'ébaucher une stratégie de développement du Secteur.

11. Situation actuelle du secteur de l'Elevage

Après avoir situé l'importance économique de l'élevage, comparativement à l'agriculture et aux autres secteurs, tant au niveau régional qu'au niveau national, l'étude portera sur les points ci-après énumérés.

111. L'environnement de l'Elevage

a) Les ressources humaines

• Les éleveurs, leur importance, leur diversité, leur évolution.
• L'évolution des sociétés d'éleveurs et son incidence sur les modes d'élevage.
• Les organisations pastorales coutumières.
• les groupements d'intérêt économique (notamment sociétés coopératives, GICAP ....).
• Le rôle des femmes et des jeunes dans l'organisation et la production du secteur.

b) Les systèmes de production en fonction des types d'élevage

• Les formes et les modes d'élevage : évolution, techniques, localisation et dynamique.
• Les coûts de production estimés pour les principaux systèmes d'élevage.
• Dans les zones agricoles, une attention particulière sera portée aux liaisons agriculture-élevage.
• Place de l'élevage dans les revenus (selon les types d'élevage).
• Incidence des systèmes de production sur l'environnement et évolution des stratégies des éleveurs.

c) Le cadre institutionnel

i) Les problèmes fonciers

• Analyse des droits et coutumes régissant l'exploitation des parcours (des points d'eau, des pâturages) ; les réponses des différentes catégories d'éleveurs aux problèmes liés à l'insécurité foncière ; les solutions aux conflits éleveurs-agriculteurs.

ii) Les systèmes d'appui à la production animale

• La Recherche : principaux acquis, utilisation des résultats, orientation actuelle et liaison avec le développement.
• Cohérence entre les objectifs à long terme de la recherche zootechnique et vétérinaire et les objectifs de production.

iii) Systèmes d'encadrement

• Structures (MINEPIA, Projets, Sociétés de développement, ONG, Instituts de recherche...), importance, répartition géographique.
• Thèmes essentiels, méthodologie.
• Efficacité.

iv) Les structures d'approvisionnement (intrants, crédit,...)

112. Les ressources animales et leur production

a) Le cheptel

• Les effectifs, les races, la répartition géographique (supports cartographiques).
• Les structures de troupeau et les paramètres de productivité.
• Perspectives d'évolution.

b) Les productions animales

• Viande, lait, cuirs et peaux, oeufs.
• Régionalisation, perspectives d'évolution.

113. La production

a) Les ressources alimentaires

• Les pâturages : production, évolution, gestion, possibilité d'amélioration, capacités de charge.
• Les résidus de récoltes : types, quantités disponibles et utilisées, importance dans l'alimentation animale et dans le revenu des exploitations.
• Les sous-produits agro-industriels : types, quantités disponibles et utilisées, importance actuelle pour l'équilibre alimentaire et la productivité numérique du cheptel.
• Aliment du bétail (provenderies).
• Bilan régionalisé des charges et capacités.

b) La santé animale

• Situation actuelle et méthode de lutte contre les principales épizooties bovines, ovines, caprines, porcines et aviaires ; bilan des principales actions entreprises.
• L'approvisionnement en médicaments et produits vétérinaires (rôle du LANAVET, de l'OPV , des opérateurs privés...).
• Incidence sur la productivité du cheptel.

114. La commercialisation et la transformation des produits de l'Elevage

a) Le marché du cheptel vif

• Importance, évolution, perspectives, prix.
• Les réseaux marchands : identification des opérateurs ; leur importance et leur organisation ; les marges.
• Les principaux marchés : localisation et niveau d'activités, systèmes d'observation des marchés.
• Freins à la circulation du cheptel.
• Les importations de RCA et du Tchad (actualisation, évolution probable) ; les transits ; les exportations à la sous-région (notamment vers le Nigéria).

b) Le circuit mort (Prix de la viande dans les principaux centres de consommation, évolution des tonnages, contribution des productions animales à la sécurité alimentaire.)

c) Les structures de transformation de la viande

d) Le marché des produits laitiers (Importance, organisation, évolution.)

e) Sous-produits (Cuirs et peaux, autres .....)

115. La consommation des produits animaux

• Viande bovine, ovine ou caprine, de porc et de volaille.
• Lait et produits laitiers.
• Evolution et perspective à l'horizon 2000 en différenciant les besoins des centres urbains et ceux du milieu rural.
• L'importation des produits animaux, en particulier ceux en provenance de l'Union européenne.
• La complémentarité des autres sources de protéine (poisson de mer et d'eau douce, gibier, ATNC [aliments traditionnels non conventionnels]...).

116. Les effets de la dévaluation du franc CFA

Analyse des effets induits de la dévaluation sur :

- la production,
- le prix des animaux et des produits d'origine animale,
- les circuits de commercialisation,
- la consommation,
- l'approvisionnement en intrants (produits vétérinaires et aliments du bétail).

* *Une attention particulière nécessitant un approfondissement des connaissances actuelles sera apportée sur les points : 111 b) [systèmes de production], 111 c) i) [problèmes fonciers], 113 a) [ressources alimentaires], 114 [commercialisation et transformation], 115 [consommation] et 116 [effets de la dévaluation].*

12. Les contraintes du Secteur ; propositions pour les lever et élaboration d'une stratégie de développement de l'Elevage

La première partie de l'étude aura permis de faire ressortir les atouts majeurs et les contraintes du Secteur de l'Elevage au Cameroun. Ensuite, il sera établi une typologie des contraintes qui distinguera celles pouvant être levées à court terme et celles nécessitant des actions à plus long terme.

Pour les contraintes pouvant être levées à court terme, le consultant établira une matrice d'actions circonstanciées (tenant compte des types d'élevage, de leur localisation, de la proximité et de l'importance des marchés ...) susceptibles d'être mise en oeuvre par les autorités camerounaises et compatibles avec le contexte économique du monde rural, la situation financière de l'Etat et l'environnement macro-économique national et international.

Pour les contraintes nécessitant des actions à long terme, le consultant proposera une démarche réaliste, chronologique, détaillée et argumentée, susceptible de lever progressivement les facteurs de blocage identifiés.

L'ensemble des propositions, comprenant la matrice d'actions à court terme et une démarche méthodologique à plus long terme, devra permettre d'identifier des ensembles d'actions possibles (le champ du faisable plutôt que le champ du souhaitable) et d'ébaucher ainsi une stratégie de développement du secteur Elevage que l'on précisera par une pré-identification d'un certain nombre de projets s'inscrivant dans cette stratégie et susceptibles d'être financés par les bailleurs de fonds.

2. Conditions de réalisation

21. Déroulement de l'étude

Le diagnostic sur la situation du secteur Elevage et les propositions pour lever les contraintes à son développement feront l'objet d'un rapport provisoire qui sera rédigé en France, à l'issue des enquêtes de terrain, par les experts consultants et les experts associés camerounais.

Ce rapport sera présenté et discuté au cours d'une table ronde qui regroupera à Yaoundé, autour de l'équipe d'experts, des personnes-ressource sélectionnées sur leur compétence dans un domaine particulier de l'étude et/ou leur connaissance des problèmes spécifiques d'une région.

A l'issue de cette table ronde, un comité de rédaction restreint préparera, à Yaoundé, un document prenant en compte les recommandations de la table ronde et ébauchant une stratégie de développement du secteur Elevage.

Rentré en France, le consultant mettra en forme le rapport définitif.

DF = 2000F
ENREG. A YAOUNDE CDI 1 (ACTES SSP)
06 JUIN 1995
VOL 34 FOLIO 63 CASE/BD 2000/7
RECU Deux mille francs
QUITTANCE N° 2333183 DU 0 2 JUIN 1995
LE CHEF DE CENTRE
SIMA ... SOHL
INSPECTEUR DE L'ENREGISTREMENT

22. Participants à l'étude

221. Experts

* Consultants (*3 personnes*)

1 chef de mission zoo-économiste, 1 zoo-économiste familiarisé avec les problèmes de commercialisation en Elevage, 1 macro-économiste.

* Experts associés camerounais (*2 personnes*)

1 vétérinaire ou zootechnicien ; 1 géographe-sociologue.

Ces deux experts seront choisis conjointement par le Chef de service (la Direction des Etudes, des Projets et de la Formation du MINEPIA) et le Chef de mission.

222. Suivi et coordination de l'étude

Deux cadres du MINEPIA seront chargés du suivi et de la coordination de l'étude ; ils feront également fonction de président et de rapporteur de la table ronde.

223. Participants à la table ronde (*20 personnes*)

* Experts (4 personnes : 2 consultants, 2 experts camerounais)

* Personnes-ressource (16 personnes)

- Cadres des Services centraux (4) :

1 président ; 1 rapporteur ;
1 spécialiste productions animales ; 1 spécialiste santé animale;

- Cadres provinciaux (5) :

1 spécialiste région Nord ; 1 spécialiste Adamaoua ;
1 spécialiste région Ouest ; 1 spécialiste région Est ;
1 spécialiste région Centre-Sud.

- Représentants des organisations professionnelles (7) :

2 représ. associations éleveurs ; 1 représ. aviculteurs ;
1 représ. commerçants à bétail ; 1 représ. bouchers ;
1 industriel (tannerie ou lait) ; 1 vétérinaire privé.

L'équipe d'expert sera chargée d'identifier ces représentants d'organisations professionnelles.

224. Comité de rédaction (7 personnes)

Le président et le rapporteur de la table ronde.
Un cadre provincial.
4 experts (2 consultants, les 2 experts camerounais).

ANNEXE B : CALENDRIER PREVISIONNEL

Travaux	Période	L. Letenneur (Nb j)	J.C. Lobry (Nb j)	G. Tacher (Nb j)	E. cam. n° 1 (Nb j)	E. cam. n° 2 (Nb j)
France Bibliographie	mai	3	-	-	-	-
1 er rapport	août	14	12	2	14	14
Rapport final	+tard 30/10	7	3	2	-	-
Total France	///////////	24	15	4	14	14
Cameroun Préparation (1)	mai	2	-	-	2	2
Enquêtes (1)	mai-juillet	31	30	7	35	35
Table ronde (2)	septembre	8	-	8	8	8
Total Cameroun	//////////	41	30	15	45	45
Total	//////////	65	45	19	59	59

(1) L. Letenneur du 21/05 au 10/06 et du 1/07 au 12/07 ;
J.C. Lobry du 1/06 au 10/06 et du 1/07 au 20/07 ;
G. Tacher : du 1/06 au 7/06

(2) Table ronde proprement dite (4j) + Comité de rédaction (4j)
Participants : L. Letenneur et G. Tacher

Remarque : à la demande du bureau d'études, les enquêtes de terrain à réaliser par L. Letenneur et J.C. Lobry ont été fractionnées en deux périodes ; les frais supplémentaires de voyage avion France-Cameroun aller-retour sont donc à la charge du bureau d'études et ne figurent pas dans le budget en annexe C.

DEROULEMENT DE LA MISSION

ANNEXE

DEROULEMENT DE LA MISSION

L'étude a comporté des missions dans les provinces et des recherches et contacts à Yaoundé. Ces missions se sont effectuées ainsi :

Visites à Maroua et Garoua, du **29/5 au 2/6/95** par MM. LETENNEUR et DOUFFISSA.

Du **9 au 18 juin 1995**, les consultants ont parcouru l'Adamaoua, particulièrement les Secteurs de la Vina et du Mbéré. Du 9 au 11 juin, l'équipe était composée de L. LETENNEUR, G. TACHER et DOUFFISSA. Le 14 juin DOUFFISSA a été rejoint par M. G. L. NANKO, avec qui il a poursuivi la mission jusqu'au 18 juin.

Mission à l'Est par M. LETENNEUR du 2 au 3 Juin,

Du **5 au 11** et du **17 au 30 juillet 1995**, les consultants ont continué leur sortie sur le terrain. Du 5 au 8 juillet 1995, l'équipe composée de L. LETENNEUR, chef de mission, G. L. NANKO et DOUFFISSA a été au Nord-Ouest et à l'Ouest. Le 11 juillet, le chef de mission et DOUFFISSA sont allés à Ebolowa. C'est dans la soirée de ce jour que M. J.C. LOBRY les a rejoint à Yaoundé. Ils ont travaillé dans cette ville avec M. LETENNEUR jusqu'à son départ le 13 juillet et après lui jusqu'au 16 juillet. Du 17 au 22 juillet, J.C. LOBRY, G. L. NANKO et DOUFFISSA ont parcouru les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua. Du 24 au 29 juillet, l'équipe a visité les provinces du Littoral et du Sud-Ouest. Enfin, elle a travaillé à Yaoundé jusqu'au 1er août, date de départ du Cameroun de M. J.C. LOBRY.

PERSONNES RENCONTREES

1 ère SORTIE A L'EXTRÊME-NORD ET AU NORD

Le 29/5/95

1. Dr Enock MALIKI, Délégué provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de l'Extrême-Nord et son personnel.
2. M. SEIGNOBOS, ORSTOM de Maroua.
3. M. MADI Ali de l'Antenne de l'Université de Dschang à Maroua.

Le 30/5/95
1. M. HARMAND, chercheur sur les forêts.
2. M. SAMATANA Marc, Projet Garoua II.
3. M. ABBA Dalil, Station IRZV de Maroua.
4. Dr AHMADOU Lahamdi, vétérinaire privé à Maroua.
5. M. TEYSSIER, projet de développement paysanal et de gestion des terroirs, SODECOTON.
6. M. le D.G. de la NOTACAM.

Le 31/5/95
1. M. ZAKARIAOU Boukar, Chef de service provincial des pâturages et de l'hydraulique pastorale de l'Extrême-Nord.

Le 1/6/95
1. Dr DAHIROU Djalla, Délégué provincial de l'Elevage, des Pêches et des industries Animales du Nord et son personnel.
2. M. KAMSOULOUM ABDELKADER, Directeur de la Station Zootechnique de Lougguéré.

Le 2/6/95
1. M. ABOUBAKAR, responsable du Projet NEB, Garoua.
2. M. Denis REIS, Projet Garoua.
3. Dr ZOYEM Norbert, LANAVET.
4. Mme Lise GUERT, LANAVET.
5. Le Directeur des Affaires Administratives et Financières du LANAVET.
6. M. KOULAGNA K. Denis, Délégué Provincial de l'Environnement et des Forêts.
7. Dr DOURAM Grégoire, vétérinaire privé à Garoua.
8. M. DUGUE, Projet Garoua.
9. Dr MAMOUDOU, Projet Développement paysanal et gestion des terroirs, SODECOTON, Garoua.

VISITES A YAOUNDÉ

Le 7/6/95
1. M. TISSIER, Caisse Française de Développement.
2. Dr TAKAM Benoît, Inspecteur Général n°2 au MINEPIA.

1 ère SORTIE EN ADAMAOUA

Le 9/6/95
1. M. Sylvain ROY, Directeur du Projet Laitier Pilote de Ngaoundéré, cadre de Pelmon International, travaillant dans la coopération canadienne.
2. Dr ABOUAME Salé, Homologue camerounais au Projet Laitier.

Le 10/6/95

1. La responsable du GIC des femmes, propriétaire du "Bar Laitier" (Kanti Kossam).
2. Les responsables du GIC Biltal de Dibi dont le Président, le Secrétaire et le Trésorier du groupe et le Djaouro du village.
3. Dr YONKEU, Adjoint au Chef de la Station de Recherche Zootechnique et Vétérinaire de Wakwa.
4. Dr Azibé, propriétaire de CAPHAVET, cabinet vétérinaire privé.
5. Dr DAWA Oumarou, Délégué Provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de l'Adamaoua.

Le 11/6/95

1. Dr NDOKI NDOUMBE John, Chef de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines.

Le 12/6/95

1. Dr TAIGA, chef du Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Vina.
2. M. MBOUMI, Chef de Service Provincial des Pâturages et de l'Hydraulique Pastorale de l'Adamaoua.
3. Dr YONKEU, Adjoint au Chef de la Station de Recherche Zootechnique et Vétérinaire de Wakwa.

Le 13/6/95

1. M. DOCTORO GUIDJERA, chef de Service Provincial des Statistiques Agricoles de l'Adamaoua.
2. Dr GARA Foumkréo, docteur vétérinaire, éleveur et commerçant de porcs installé à Marza, dans la banlieue de Ngaoundéré.
3. M. BIA Bakari, zootechnicien de l'USOE, Adjoint au Chef de Service Provincial des Productions Animales de l'Adamaoua.

Le 14/6/95

1. Sarki Yayi, Djaouro de Tongo Pastorale, éleveur, rencontré au marché de Likok.
2. Alhadji DOROFI, éleveur et commerçant à bétail, rencontré au marché de Likok.

Le 15/6/95

1. M. MOUTE Abdoulaye, chef de Section des Pâturages et de l'Hydraulique Pastorale de la Vina.
2. M. ABBO Fodoué, éleveur - commerçant à bétail - boucher, Président de l'Association des commerçants à bétail.
3. M. AHMADOU Dawa, Président du Syndicat des Eleveurs de la Vina (SEBVINA) et de la FEKOSSAM, Fédération des Producteurs Laitiers de l'Adamaoua.

Le 16/6/95

1. Dr MOHAMADOU BASSIROU, chef de Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Mbéré.

Le 17/6/95

1. Alhadji KOIRANGA, commerçant à bétail, rencontré au marché de Ngaoui.

SORTIE AU NORD-OUEST ET A L'OUEST

Le 5/7/95

1. Dr ABAANDU Abraham, Délégué Provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Nord-Ouest, entouré de trois de ses collaborateurs.
2. M. NJOYA Jean, Chercheur à l'IRZV de MANKON.

Le 6/7/95

1. Un éleveur "native" et un éleveur "Fulani", dans le village de Chup, dans le Secteur de Mbengwi.
2. Dr IDRISSOU BAPETEL, chef du Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Momo (Mbengwi).

Le 7/7/95

1. Dr NSANGOU CHOUAIBOU, Délégué Provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de l'Ouest.
2. M. TAMO, un éleveur polyvalent, rencontré dans sa ferme, dans les environs de Bafoussam.
3. M. MELINGA Marcel, éleveur de porcs et boucher, rencontré dans sa boucherie à Bafoussam.
4. M. TAKAM, membre du GIC GACAO (Groupe d'Action Commune des Aviculteurs), groupement de six aviculteurs situés dans la banlieue de Bafoussam.
5. M. OUEMBE Pierre, éleveur de porcs rencontré en ville à Bafoussam.

Le 8/7/95

1. M. YAMOUKOU Abdou, boucher rencontré à l'abattoir de Bafoussam.
2. M. FOTSI Victor, chef des bouchers de Bafoussam.
3. Dr ADDA Rémy, chef du Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Noun (Foumban).
4. Ardo SOULEYMANOU de Kouchankap et Ardo IBRAHIM de Kouloum Koufen, rencontrés au marché de Koutaba.
5. Dr KAMENI Nicolas, vétérinaire privé, propriétaire de PHARMAVET, entreprise de distribution de produits vétérinaires installé à Bafoussam.

SORTIE AU SUD

Le 11/7/95

1. Dr I. A. TAPCHE NJINDAM, Délégué Provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Sud à Ebolowa, entouré de ses chefs de service provinciaux des productions animales et de la protection sanitaire ainsi que du chef de secteur de la Mvilla (Ebolowa).
2. Un éleveur de chèvres à la sortie de la ville d'Ebolowa.
3. M. FANKOUA, propriétaire d'une ferme de pondeuses.

Mme NAMA, responsable de la ferme avicole NAMA Jean Marie.

2e SORTIE A L'EXTRÊME-NORD, AU NORD ET EN ADAMAOUA

Le 17/7/95

1. Dr BELAL EMMA, chef de Service Provincial des Pêches de l'Extrême-Nord et chef de Centre de Pêches de Maga, représentant le Délégué Provincial, en déplacement.
2. M. IYA BAKARI, zootechnicien de la SODECOTON à Maroua.

Le 18/7/95

1. Dr SADOU HAMADOU ADAMA, chef du Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Mayo Tsanaga (Mokolo), assisté de M. MOHAMADOU A. YERO, chef de Sous-Secteur de Mokolo.
2. Un groupe d'éleveurs de bovins à Zamay, un village de plaine.
3. Le chef du village montagnard de Magoumaz.
4. M. KILDI, Président du GIC des aveugles de Mokolo, engraisseurs de petits ruminants.

Le 19/7/95

1. Dr BANIPE Louis, chef de Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Mayo Danaï (Yagoua).
2. Mme HOUYANG, éleveur de porcs, de petits ruminants et de volailles (aviculture traditionnelle) dans la ville de Yagoua.
3. M. WOUMDI Gourta, éleveur de porcs à Yagoua.
4. M. MOKSIA, éleveur de porcs à Yagoua.

Le 20/7/95

1. M. BIHINA Richard, chef du CZV de Dziguilao et le percepteur communal au marché de ce village.
2. Dr SINGONNE Philippe, chef de Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Mayo Kani (Kaélé).
3. M. DILI fils, gestionnaire de l'élevage porcin du Lt DILI et propriétaire d'un petit élevage, à Kaélé.

Le 21/7/95

1. Dr TAIGA, chef de Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Vina (Ngaoundéré).
2. M. NANA Abdoulahi, responsable d'un GIC, propriétaire d'une unité artisanale de transformation de lait à Ngaoundéré.
3. Dr KIDMO MBRAOUGUE, chef de Service provincial des productions Animales de l'Adamaoua.
4. Ali BELLO MAIGARI, responsable du GIC Producteur, un éleveur laitier, propriétaire d'une échoppe de vente de lait à Ngaoundéré.
5. Dr ABOUAME Salé, Homologue Camerounais au Projet Laitier de Ngaoundéré.

Le 22/7/95

1. M. BAYERO, directeur du Ranch de Malombo, à 77 km au sud-est de Ngaoundéré.

Le 23/7/95
1. ABBO HAMIDOU, Président du GIC Kaoutal Horé Tchabbal (falaise de Ngaoundéré), rencontré au marché de Dang, à 20 km de Ngaoundéré.
1. Dr MOHAMADOU BACHIROU, D.G. de MAISCAM.

SORTIE DANS LE LITTORAL ET LE SUD-OUEST

Le 26/7/95
1. Dr TCHOUBIA Antoine, Délégué Provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Littoral.
2. Dr SANZHIE BOKALLY, Secrétaire Exécutif de la CDPM à Douala.
3. Dr ZAMBA Paul, Adjoint au Chef de Service Provincial de la Protection Sanitaire et de la Santé Publique Vétérinaire, chargé de l'inspection sanitaire au port.
4. Dr MEVA'A MEVA'A, responsable de la Division Technique de GVA, entreprise d'importation et de distribution de médicaments vétérinaires et vétérinaire installé en clientèle privée à Douala.
5. Le chef des bouchers (Association des bouchers en voie de création) de Douala.

Le 27/7/95
1. Dr TCHUISSANG Jean Marie, chef de Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Moungo et du Nkam (Nkongsamba), assisté d'un de ses collaborateurs.
2. Mme MOUSTAPHA, propriétaire de la ferme avicole COCORICO à Nkongsamba.

Le 28/7/95
1. Dr TOBIT, Délégué Provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Sud-Ouest.
2. FALA Simon, Chef de Sous-Secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de Kumba.

Le 29/7/95
1. M. Christopher, Principal of RTC (Rural Training Center) de Kumba, assisté d'un de ses collaborateurs.
2. M. AKEM, aviculteur à Kumba.
3. Mme AKWE Alice, avicultrice à Kumba.
4. Chief OBI, éleveur de porcs, de chèvres et de poules.

LES DERNIÈRES RENCONTRES DE YAOUNDÉ

Le 31/7/95
1. Dr OMBEDE OHANDJA Télesphore, Délégué Provincial de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Centre.
2. Dr ENGUELEGUELE, D.G. de la SODEPA, à Yaoundé.

Le 31/7/95
1. M. Francis FRAY, responsable à la Caisse Française de Développement.
2. M. BATIMBA Simplice, Directeur Adjoint des Etudes, des Projets et de la Formation au MINEPIA.

VISITES

Le 29/5/95
1. Marché à bétail de Maroua.

Le 30/5/95
1. Abattoir de Maroua.

Le 1/6/95
1. Marché à bétail d'Adoumri.

Le 9/6/95
1. Projet Laitier Pilote de Ngaoundéré (Usine, Provenderie, Grange, Ferme).
2. Elevage Laitier de M. MOUSSA BINI, (environ 85 vaches), près du Projet Laitier.

Le 10/6/95
1. Bar Laitier de Ngaoundéré (KANTI KOSSAM), restauration rapide basé sur les produits laitiers, détenu par un GIC de 5 femmes.
2. GIC Biltal, groupement de 113 éleveurs habitant dans 10 villages autour de Dibi, à 35 km de Ngaoundéré.
3. Station IRZV de Wakwa.
4. CAPHAVET, cabinet vétérinaire privé.

Le 12/6/95
1. Elevage porcin du Dr GARA à Marza, à 10 kilomètres de Ngaoundéré.

Le 13/6/95
1. Abattoir de Ngaoundéré.

Le 14/6/95
1. Bains détiqueur de Mayo Ngolbi et de Masséré, respectivement à 11 et 16,5 kilomètres de Likok.
2. Marché à bétail de Likok.
3. Barrage de retenue d'eau pour bétail de Tchabbal Maiborno, récemment réalisée par M. NANA Ousmanou et ses frères, aux environs de Dang, 20 km au nord de Ngaoundéré.

Le 16/6/95
1. Lahoré Vina, à Wakwa, à une vingtaine de kilomètres au sud de Ngaoundéré.

Le 17/6/95
Marché à bétail de Ngaoui.

SORTIE AU NORD-OUEST ET A L'OUEST

Le 7/7/95
1. Elevage mixte porcs-petits ruminants-volailles de M. TAMO, à Bafoussam.
2. Magasin de vente d'aliments de bétail.

Le 8/7/95
1. Abattoir de Bafoussam.
2. Boucherie de Bafoussam.
3. Marché à bétail de Koutaba, dans le Noun.

SORTIE AU SUD

Le 11/7/95
1. Elevage de petits ruminants à Ebolowa.
2. Deux fermes avicoles (FANKOUA et NAMA) à Ebolowa.

SORTIE A L'ETREME-NORD, AU NORD ET EN ADAMAOUA

Le 18/7/95
1. Boeufs de case dans le village de Magoumaz, sous-secteur de Mokolo.
2. Bergerie du GIC des aveugles de Mokolo.

Le 19/7/95
1. Trois élevages porcins à Yagoua.
2. Atelier de décorticage de riz à Yagoua.
3. Zone des *yaérés* au bord du Logone, en face de Bongor.

Le 20/7/95
1. Marché à bétail de Dziguilao (marché de porcs, de gros et du petit bétail).
2. Elevage porcin du Lieutenant DILI à Kaélé.

Le 21/7/95
1. Atelier de transformation artisanale de lait de M. NANA, à Ngaoundéré.
2. Boutique de vente de lait du GIC Producteur à Ngaoundéré.

Le 22/7/95
1. Marché à bétail de NYAMBAKA, à 100 km au sud-est de Ngaoundéré.
2. Ranche Malombo, à 77 km au sud-est de Ngaoundéré.

Le 23/7/95
1. Marché de Dang, à 20 km au nord de Ngaoundéré.
2. Champs de maïs et de soja de MAISCAM.

SORTIE DANS LE LITTORAL ET LE SUD-OUEST

Le 26/7/95

1. Clinique vétérinaire du Dr MEVA'A MEVA'A à Douala.
2. Abattoir SODEPA de Douala.
3. Marché à bétail de Douala.

Le 27/7/95

1. "Abattoir" de Melong, dans le Moungo.

Le 29/7/95

1. Elevages de RTC, à Kumba.
2. Trois élevages, dont deux avicoles et un mixte, à Kumba.
3. "Abattoir" de Kumba.

ANNEXES AU BILAN DIAGNOSTIC

ANNEXE

PÂTURAGES

Zone soudano-sahélienne										
	86/7Minepia	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
BOVINS	effectfs									
Extrême-Nord	1 006 200	763 115	750 168	719 042	650 158	664 504	680 561	684 940	678 797	
Nord	651 200	519 069	508 555	466 967	523 444	494 750	*494 750*	*494 750*	*494 750*	
Total de la zone	1 657 400	1 282 184	1 258 723	1 186 009	1 173 602	1 159 254	*1 175 311*	*1 179 690*	*1 173 547*	
OVINS										
Extrême-Nord	1 119 500	826 086	714 397	624 100	762 527	788 150	789 130	754 048	724 925	
Nord	243 100	218 937	340 762	318 607	281 358	*281 358*	*281 358*	*281 358*	*281 358*	
Total de la zone	1 362 600	1 045 023	1 055 159	942 707	1 043 885	1 069 508	1 070 488	1 035 406	1 006 283	
CAPRINS										
Extrême-Nord	1 251 400	1 095 910	1 068 732	846 179	968 766	985 886	994 893	938 393	919 862	
Nord	255 900	293 067	313 937	289 723	341 808	*341 808*	*341 808*	*341 808*	*341 808*	
Total de la zone	1 507 300	1 388 977	1 382 669	1 135 902	1 310 574	1 327 694	1 336 701	1 280 201	1 261 670	
UBT										
Extrême-Nord	1 361 835	1 051 414	1 017 637	939 584	909 852	930 609	948 164	938 806	925 515	
Nord	726 050	595 870	606 760	558 217	616 919	588 225	588 225	588 225	588 225	
Total de la zone	2 087 885	1 647 284	1 624 397	1 497 800	1 526 771	1 518 834	1 536 389	1 527 031	1 513 740	

Zone des hautes savanes guinéennes										
	86/7Minepia	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
BOVINS	effectifs									
Adamaoua	1 587 500	1 203 277	1 174 408	1 131 231	1 124 082	987 954	*987 954*	*987 954*	*987 954*	
Est	276 500	182 638	176 290	89 638	115 334	*115334*	*115334*	*115334*	*115334*	
total de la zone	1 864 000	1 385 915	1 350 698	1 220 869	1 239 416	*1 103 288*	*1 103 288*	*1 103 288*	*1 103 288*	
OVINS										
Adamaoua	139 000	118 030	120 403	133 157	122 766	*122 766*	*122 766*	*122 766*	*122 766*	
Est	250 000	119 542	142 734	88 072	90047	90047	90047	90047	90047	
total de la zone	389 000	237 572	263 137	221 229	212 813	212 813	212 813	212 813	212 813	
CAPRINS										
Adamaoua	84 900	67 709	69 014	59 101	67 584	*67 584*	*67 584*	*67 584*	*67 584*	
Est	267 200	116 255	119 908	110 438	113 393	*113 393*	*113 393*	*113 393*	*113 393*	
total de la zone	352 100	183 964	188 922	169 539	180 977	180 977	180 977	180 977	180 977	
	UBT									
Adamaoua	1 646 180	1 252 228	1 224 332	1 182 998	1 174 429	1 038 301	1 038 301	1 038 301	1 038 301	
Est	404 940	241 752	243 092	138 147	165 027	165 027	165 027	165 027	165 027	
total de la zone	2 051 120	1 493 979	1 467 424	1 321 146	1 339 455	1 203 327	1 203 327	1 203 327	1 203 327	

Zone des hauts plateaux de l'Ouest										
	86/7Minepia	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
BOVINS	effectifs									
Nord-Ouest	567 500	488 000	479 200	481 253	472 500	467 000	472 000	402 901	388 869	
Ouest	209 400	161 981	156 926	151 123	119 620	101729	*101729*	*101729*	102055	
total de la zone	776 900	649 981	636 126	632 376	592 120	568 729	*573 729*	*504 630*	*490 924*	
OVINS										
Nord-Ouest	224 200	164 800	153 200	166 130	164 900	159 700	175 000	121 703	149 961	
Ouest	181 800	118 245	138 536	108 995	144 331	90226	*90226*	*90226*	*90226*	
total de la zone	406 000	283 045	291 736	275 125	309 231	249 926	265 226	211 929	240 187	
CAPRINS										
Nord-Ouest	116 200	81 500	83 000	93 454	91 800	95 400	143 500	161 166	157 444	
Ouest	578 800	415 656	196 921	186 604	185 944	156 698	*156 698*	*156 698*	*156 698*	
total de la zone	695 000	497 156	279 921	280 058	277 744	252 098	300 198	317 864	314 142	
UBT										
Nord-Ouest	658 000	553 740	541 760	549 783	540 330	533 990	553 200	471 645	465 346	
Ouest	379 700	280 586	237 871	221 142	200 108	160 136	160 136	160 136	160 462	
total de la zone	1 037 700	834 326	779 631	770 925	740 438	694 126	713 336	631 782	625 809	

Zone humide à régime pluviométrique monomodal										
	86/7Minepia	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
BOVINS	effectifs									
Sud-Ouest	11 600	6 891	7 343	7 307	7 154	7 103	7 014	8 985	7 870	
Sud	600	537	772	937	924	943	983	982	1 031	
Littoral	4 900	4 822	6 023	5 930	5 116	5 600	*5 600*	*5 600*	*5 600*	
total de la zone	17 100	12 250	14 138	14 174	13 194	13 646	13 597	15 567	14 501	
OVINS										
Sud-Ouest	30 000	29 684	23 209	20 472	25 307	23 081	29 292	32 818	37 114	
Sud	102 000	44 960	58 067	40 717	46 090	36 156	32 116	35 067	40 495	
Littoral	4 200	3 806	4 224	3 804	5 076	8 900	*8 900*	*8 900*	*8 900*	
total de la zone	136 200	78 450	85 500	64 993	76 473	68 137	70 308	76 785	86 509	
CAPRINS										
Sud-Ouest	53 200	36 294	27 652	31 711	37 337	24 952	26 835	22 647	56 795	
Sud	171 300	66 150	77 518	67 606	65 659	51 654	41 906	41 838	55 595	
Littoral	2 800	3 654	7 705	6 077	8 434	9 650	*9 650*	*9 650*	*9 650*	
total de la zone	227 300	106 098	112 875	105 394	111 430	86 256	78 391	74 135	122 040	
UBT										
Sud-Ouest	31 240	23 055	19 836	19 791	22 214	19 018	21 169	23 360	30 363	
Sud	65 460	27 255	33 696	26 673	27 883	22 121	18 999	19 870	24 299	
Littoral	6 720	6 695	8 831	8 287	8 326	10 200	10 200	10 200	10 200	
total de la zone	103 420	57 005	62 363	54 751	58 422	51 338	50 368	53 430	64 862	

Zone forestière humide à régime pluviométrique bimodal										
	86/7Minepia	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
BOVINS	45 700	28 200	38 244	38532	44079	45 044	*45 044*	*45 044*	*45 044*	
Centre										
OVINS	64 300	71 274	71 563	98 712	111 222	118 681	*118 681*	*118 681*	*118 681*	
Centre										
CAPRINS	135 800	134 205	145 997	124 790	116 244	135 675	*135 675*	*135 675*	*135 675*	
Centre										
UBT	92 150	76 423	88 912	93 104	100 694	107 783	107 783	107 783	107 783	

Récapulatif des charges par provinces										
	86/7Minepia	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
TOTAL Gén UBT	**5 372 275**	**4 109 017**	**4 022 727**	**3 737 725**	**3 765 781**	**3 575 410**	**3 611 204**	**3 523 353**	**3 515 521**	
Extrême-Nord	1 361 835	1 051 414	1 017 637	939 584	909 852	930 609	948 164	938 806	925 515	
Nord	726 050	595 870	606 760	558 217	616 919	588 225	588 225	588 225	588 225	
Adamaoua	1 646 180	1 252 228	1 224 332	1 182 998	1 174 429	1 038 301	1 038 301	1 038 301	1 038 301	
Est	404 940	241 752	243 092	138 147	165 027	165 027	165 027	165 027	165 027	
Nord-Ouest	658 000	553 740	541 760	549 783	540 330	533 990	553 200	471 645	465 346	
Ouest	379 700	280 586	237 871	221 142	200 108	160 136	160 136	160 136	160 462	
Sud-Ouest	31 240	23 055	19 836	19 791	22 214	19 018	21 169	23 360	30 363	
Sud	65 460	27 255	33 696	26 673	27 883	22 121	18 999	19 870	24 299	
Littoral	6 720	6 695	8 831	8 287	8 326	10 200	*10 200*	*10 200*	*10 200*	
Centre	92 150	76 423	88 912	93 104	100 694	107 783	107 783	107 783	107 783	

ANNEXE

COMMERCIALISATION

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE

INSTITUT DE RECHERCHES ZOOTECHNIQUES
ET VETERINAIRES

CENTRE DE RECHERCHES ZOOTECHNIQUES
ET VETERINAIRES DE WAKWA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRY OF SCIENTIFIC
AND TECHNICAL RESEARCH

INSTITUTE OF ANIMAL AND
VETERINARY RESEARCH

STATION DE RECHERCHES ZOOTECHNIQUES
ET VETERINAIRES DE GAROUA

Tel 27 20 84
Fax 27 21 39

ETUDE DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL DANS LES PROVINCES DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

A. NJOYA, MOUSSA C., KENEKOU C.

Août 1995

ETUDE DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL DANS LES PROVINCES DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

Une enquête s'est déroulée sur trois importants marchés à bétail des Provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun au mois de juillet 1995. L'objectif de l'enquête était de réactualiser les données sur le commerce du bétail (bovins, caprins, ovins) après l'enquête réalisée en 1992 par la SFC SEDES - SEGOS. Les marchés enquêtés étaient Bogo dans l'Extrême-Nord, Adoumri et Ngong au Nord.

Les marchés enquêtés

Bogo est l'un des plus grands marchés de l'Extrême-Nord, situé sur une piste non bitumée à 70 km au nord-est de Maroua.

Adoumri se situe à près de cinquante km à l'est de Garoua, sur une piste non goudronnée difficile d'accès en saison des pluies.

Ngong est à quarante km au sud de Garoua sur une route bitumée vers Ngaoundéré.

Animaux présents au marché

Les marchés ont été visités une seule fois les jours d'activité. Avec le concours des Chefs de Sous-Secteur et de Centre Zootechnique et Vétérinaires des localités concernées, un inventaire des animaux présents sur le marché a été effectué. De 7h00 à 13h00, toutes les entrées au parc à bétail étaient surveillées pour un inventaire exhaustif. L'origine, le type et la race de chaque animal étaient enregistrés dans une fiche.

Animaux vendus

Avec l'aide du Chef de Centre Zootechnique et Vétérinaire, toutes les transactions ont été identifiées. Le prix , la race, le type, l'état et la destination de chaque animal vendu étaient enregistrés. Cette opération prenait fin à la clôture du marché, vers 18h30.

VENTE DES BOVINS

De l'ensemble des marchés enquêtés, 1635 animaux ont été mis en vente et 467 réellement vendus Tableau 1 de l'ANNEXE I). Le nombre de bovins vendus en fonction des variables utilisées (marché, race, type, état et destination) de l'animal est résumé dans les tableaux 2 à 6 de l'ANNEXE I.

On a constaté un faible niveau de vente des bovins. 28 p.100 seulement des bovins présentés ont été effectivement vendus. Adoumri et Bogo, avec des effectifs d'animaux présents les plus élevés, ont enregistrés des taux de vente les plus faibles. Avec un nombre d'animaux présents plus faible (186 bovins), beaucoup d'animaux ont été vendus à Ngong (55 p.100) sans doute à cause de sa proximité au centre urbain de Garoua et au bon état de la route.

Prix de vente des bovins

Le prix moyen de vente des bovins par marché, race, type, état, destination est résumé dans les tableaux 7 à 13 de l'ANNEXE I.

Il n'y a pas eu de différence de prix entre marché et destination. La différence de prix a été très significative ($P > 0,0001$) pour les variables type et état de l'animal sur chaque marché ($P > 0,0001$).

Marché d'Adoumri

Les animaux vendus sont en grande partie destinés à la boucherie (91 p.100). 33 p.100 sont destinés au reélevage, parmi lesquels 3,5 p.100 de génisses et 6,5 p.100 de taurillons. C'est l'un des marchés où l'on trouve des animaux en bon état ; 88,5 p.100 des effectifs mis en vente. Ce qui explique en partie le fait que la différence entre les prix moyens des castrés et des taureaux soit très significatives ($P > 0,0001$) par rapport au prix moyen des types d'animaux présents sur les autres marchés et souligne la spécialisation de ce marché qui fournit des animaux de boucherie à toute la Province du Nord-Cameroun.

Marché de Ngong

59,5 p.100 des animaux vendus sont des jeunes dont 48,5 p.100 de taurillons et 11 p.100 de génisses destinés en grande majorité à l'élevage. Ce marché se distingue par le prix élevé des génisses et des taurillons. 51 p.100 des animaux vendus sont en bon état et le prix moyen des jeunes animaux vendus est significativement différent de ceux des autres marchés ($P > 0,001$).

Marché de Bogo

Ce marché répond à la demande des bouchers et à celui des éleveurs, avec 48 p.100 de vaches et 33 p.100 de taurillons vendus. Le prix moyen des vaches est significativement différent de celles présentées sur les autres marchés ($P > 0,0001$). 80 p.100 des animaux qui y sont vendus sont en bon état.

VENTE DES CAPRINS

L'élevage des petits ruminants contribue énormément à la formation des revenus en milieu paysan. En ce qui concerne la commercialisation des caprins sur les trois marchés, on a pu avoir les résultats suivants :

Caprins présents et vendus

Au cours de l'enquête, 227 caprins ont été présentés dans les 3 marchés (tableau 1, ANNEXE II). 99 seulement soit, 43 p.100 ont été vendus, avec un taux encore plus faible au marché de Bogo (14 p .100).

Le nombre de caprins vendus en fonction des variables utilisées (marché, type, état et destination) de l'animal est résumé dans les tableaux 2 à 5 de l'ANNEXE II.

Prix de vente des caprins

Le prix moyen de vente des caprins par marché, race, type, état, destination est résumé dans les tableaux 6 à 11 de l'ANNEXE II.

On a noté une différence significative ($P < 0,05$) de prix moyens selon les marchés, le type et la destination des caprins. Les caprins vendus sur les deux marchés du Nord-Cameroun sont relativement bon marché. Le mois de Juillet correspond la plupart de temps à une période de soudure, pendant laquelle les paysans vendent quelques animaux pour acheter des intrants agricoles et faire face aux frais de main d'oeuvre ; ou alors réduire les effectifs du fait que les animaux doivent être surveillés pour éviter les dégâts aux cultures.

Les caprins vendus à Bogo étaient en majorité des chèvres sahéliennes de grande taille. En saison des pluies, les inondations ne facilitent pas l'approvisionnement du marché et l'état des routes est un facteur qui joue énormément sur l'offre dans ce marché.

Marché d'Adoumri

56,5 p.100 de caprins sont destinés à l'élevage ; dont 36,5 p.100 de jeune et 20 p.100 de chèvres. On n'y trouve pas beaucoup de caprins de boucherie, tels que : les castrés (1 p.100) et les boucs (7 p.100), mais quelques chèvres de réforme 16,5 p.100. 97,5 p.100 de caprins vendus sur ce marché sont en bon état.

Marché de Ngong

Il se caractérise par la vente de 80,5 p.100 de caprins destinés à la boucherie. Les revendeurs des petits ruminants viennent de Ngaoundéré ou de la partie méridionale du Cameroun pour s'y approvisionner ; 23,5 p.100 de boucs, 33,5 p.100 de castrés, et 20 p.100 de jeunes y ont été vendus.

Marché de Bogo

Il se distingue nettement des autres marchés, par le fait que 56,5 p.100 des caprins vendus sont des jeunes et 25 p.100 des chèvres. Quand on sait que 79,5 p.100 de jeunes et 60 p.100 de chèvres vendues sur ce marché sont destinées au reélevage, il y a lieu de dire que Maroua s'approvisionne en caprins de boucherie sur d'autres types de marchés. Ce qui n'empêche pas celui de Bogo de pratiquer des prix plus élevés.

VENTE DES OVINS

Ovins présents et vendus

Au cours de l'enquête, 239 ovins ont été présentés aux marchés (tableau 1 de l'ANNEXE III). 133 ont été vendus, soit 55 p.100. Le nombre d'ovins vendus en fonction des variables utilisées (marché, type, état et destination) de l'animal est résumé dans les tableaux 2 à 5 de l'ANNEXE III.

Prix de vente des ovins

Le prix moyen de vente des ovins par marché, race, type, état, destination est résumé dans les tableaux 6 à 11 de l'ANNEXE III. Contrairement aux caprins, les prix moyens des ovins sur les trois marchés ne présentent pas de différence significative. Par contre, on a noté une différence significative de prix ($P < 0,05$) selon le type, la destination et l'état des ovins.

Marché d'Adoumri

Il répond à la demande des bouchers et des éleveurs. C'est le seul sur lequel, on trouve le taux de jeunes vendus le plus élevé (22,5 p.100). Cependant, 56,5 p.100 des ovins vendus sont destinés à l'abattage et 43,5 p.100 au reélevage. Les effectifs vendus sont constitués de 31 p.100 de béliers, 24 p.100 de brebis et 20,5 p.100 de brebis reformées.

Marché de Ngong

Il approvisionne la ville de Garoua et dans une moindre mesure celle de Ngaoundéré en ovins de boucherie. 57,5 p.100 des ovins mis en vente sont des béliers, 17,5 p.100 de brebis et 12,5 p.100 de brebis de réforme. On n'a pas recensé de castrés, donc 87 p.100 des béliers. 65 p.100 de brebis et 69 p.100 de brebis de réforme vendues sont destinés à l'abattage.

Marché de Bogo

Il approvisionne dans une moindre mesure la ville de Maroua en ovins de boucherie. 39 p.100 de béliers, 18 p.100 de brebis et 32,5 p.100 de brebis de réforme ont été mis en vente. Les castrés étaient presque inexistants (1 p.100) et les jeunes (10 p.100).

ANNEXE I

TABLEAU 1 ANIMAUX PRESENTS ET VENDUS PAR MARCHE

Marchés	Animaux présents	Animaux vendus	p. 100 de vente par marché
Bogo	680	163	23
Adoumri	769	201	26
Ngong	186	103	55
Total	1635	467	28

TABLEAU 2. NOMBRE DE BOVINS VENDUS PAR MARCHE

MARCHE	Frequency	Percent	Frequency	Percent
ADOUMRI	201	43.0	201	43.0
BOGO	163	34.9	364	77.9
NGONG	103	22.1	467	100.0

TABLEAU 3. NOMBRE DE BOVINS VENDUS PAR RACE

RACE	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
AKOU	174	37.3	174	37.3
ARABE	154	33.0	328	70.2
GOUDALI	27	5.8	355	76.0
MBORORO	112	24.0	467	100.0

TABLEAU 4. NOMBRE DE BOVINS VENDUS PAR TYPE

TYPE	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Castré	91	19.5	91	19.5
Genisse	25	5.4	116	24.8
Taurillon	118	25.3	234	50.1
Taureau	85	18.2	319	68.3
Vache	148	31.7	467	100.0

TABLEAU 5. NOMBRE DE BOVINS VENDUS PAR ETAT

ETAT	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Bon	358	76.7	358	76.7
Mauvais	109	23.3	467	100.0

TABLEAU 6. NOMBRE DE BOVINS VENDUS PAR DESTINATION

DESTIN	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Abattage	320	68.5	320	68.5
Exportation	4	0.9	324	69.4
Reélevage	143	30.6	467	100.0

TABLEAU 7. PRIX MOYEN DES BOVINS PAR MARCHE

MARCHE	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	201	80500	25000
BOGO	163	68000	36000
NGONG	103	53500	23000

TABLEAU 8. PRIX MOYEN DES BOVINS PAR RACE

RACE	N	Moyenne	E.T.
AKOU	174	66600	28700
ARABE	154	79500	31800
GOUDALI	27	51800	16600
MBORORO	112	67400	31500

TABLEAU 9. PRIX MOYEN DES BOVINS PAR TYPE

TYPE	N	Moyenne	E.T.
CASTRE	91	94700	23000
GENISSE	25	47800	17600
TAURILLON	118	38900	9500
TAUREAU	85	92000	17000
VACHE	148	71300	29400

TABLEAU 10. PRIX MOYEN DES BOVINS PAR ETAT

ETAT	N	Moyenne	E.T.
BON	358	78600	28900
MAUVAIS	109	42400	1759

TABLEAU 11. PRIX MOYEN DES BOVINS PAR DESTNATION

DESTINATION	N	Moyenne	E.T.
Abattage	320	83500	27300
Export	4	45500	8800
Reélevage	143	41000	12400

TABLEAU 12. PRIX MOYEN DES BOVINS PAR MARCHE ET PAR TYPE

MARCHE	TYPE	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	CASTRE	60	99100	13600
ADOUMRI	GENISSE	7	38200	11400
ADOUMRI	TAURILLON	14	44300	9300
ADOUMRI	TAUREAU	65	95400	12000
ADOUMRI	VACHE	55	57200	11800
BOGO	CASTRE	15	94400	38100
BOGO	GENISSE	7	36200	2900
BOGO	TAURILLON	54	36200	8500
BOGO	TAUREAU	9	84000	31600
BOGO	VACHE	78	86000	31800
NGONG	CASTRE	16	78100	26900
NGONG	GENISSE	11	61100	17600
NGONG	TAURILLON	50	40300	9700
NGONG	TAUREAU	11	78500	19100
NGONG	VACHE	15	46900	19500

TABLEAU 13. PRIX MOYEN DES BOVINS PAR MARCHE ET PAR ETAT

MARCHE	ETAT	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	Bon	178	83900	23200
ADOUMRI	Mauv.	23	54300	23800
BOGO	Bon	127	75900	35900
BOGO	Mauv.	36	40300	18400
NGONG	Bon	53	67600	23000
NGONG	Mauv.	50	38500	9800

ANNEXE II

TABLEAU 1 CAPRINS PRESENTS ET VENDUS PAR MARCHE

Marché	Animaux présents	Animaux vendus	Vente par marché, p.100
Adoumri	60	40	65
Ngong	84	47	55
Bogo	83	12	14
Total	227	99	43

TABLEAU 2. NOMBRE DE CAPRINS VENDUS PAR MARCHE

MARCHE	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
ADOUMRI	55	45.1	55	45.1
BOGO	16	13.1	71	58.2
NGONG	51	41.8	122	100.0

TABLEAU 3. NOMBRE DE CAPRINS VENDUS PAR TYPE

TYPE	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Bouc	17	13.9	17	13.9
Castré	24	19.7	41	33.6
Chèvre ref	22	18.0	68	55.7
Chèvre	20	12.3	83	68.0
Jeune	39	32.0	122	100.0

TABLEAU 4. NOMBRE DE CAPRINS VENDUS PAR ETAT

ETAT	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Bon	82	82.8	82	82.8
Mauvais	17	17.2	99	100.0

Frequency Missing = 23

TABLEAU 5. NOMBRE DE CAPRINS VENDUS PAR DESTNATION

DESTINATION	Frequency	Percent	Cumulative Freq	Cumulative
Abattage	50	41.0	50	41.0
Eportation	3	2.5	53	43.4
Reélevage	69	56.6	122	100.0

TABLEAU 6. PRIX DES CAPRINS PAR MARCHE

MARCHE	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	40	6400	1800
BOGO	12	8000	1700
NGONG	47	6800	1700

TABLEAU 7. PRIX DES CAPRINS PAR TYPE

TYPE	N	Moyenne	E.T.
BOUC	17	6000	1800
CASTRE	24	7300	3200
CHEVRE REF	22	7800	2500
CHEVRE	20	7200	2900
JEUNE	16	5200	1100

TABLEAU 8. PRIX DES CAPRINS PAR ETAT

ETAT	N	Moyenne	E.T.
Bon	82	7000	2500
Mauvais	17	5600	2400

TABLEAU 9. PRIX DES CAPRINS PAR DESTINATION

DESTIN	N	Moyenne	E.T.
Abattage	50	7100	2500
Exportation	3	7000	1700
Reélevage	46	6300	2600

TABLEAU 10. PRIX DES CAPRINS PAR MARCHE ET PAR TYPE

MARCHE	TYPE	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	BOUC	4	4700	800
ADOUMRI	CASTRE	6	7600	3400
ADOUMRI	CHEVRE REF	9	7100	1600
ADOUMRI	CHEVRE	11	6300	1000
ADOUMRI	JEUNE	5	5100	900
BOGO	BOUC	1	11000	.
BOGO	CASTRE	1	5300	.
BOGO	CHEVRE REF	1	12000	.
BOGO	CHEVRE	4	9600	5200
BOGO	JEUVRE	5	5900	1600
NGONG	BOUC	12	6000	1400
NGONG	CASTRE	17	7200	3300
NGONG	CHEVRE	12	7900	2800
NGONG	JEUNE	6	4800	700

TABLEAU 11. PRIX DES CAPRINS PAR MARCHE ET PAR ETAT

MARCHE	ETAT	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	Bon	39	6500	1800
ADOUMRI	Mauv.	1	3500	.
BOGO	Bon	12	8000	3700
NGONG	Bon	31	7300	2700
NGONG	Mauv.	16	5800	2400

ANNEXE III

TABLEAU 1 OVINS PRESENTS ET VENDUS PAR MARCHE

Marchés	Présents	Vendus	Ovins vendus, p.100
Adoumri	67	34	50
Ngong	107	69	64
Bogo	65	30	46
Total	239	133	55

TABLEAU 2. NOMBRE D'OVINS ENQUETES PAR MARCHE

MARCHE	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
ADOUMRI	58	32.2	58	32.2
BOGO	82	45.6	140	77.8
NGONG	40	22.2	180	100.0

TABLEAU 3. TYPE D'OVINS VENDUS

TYPE	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Bélier	71	40.6	71	40.6
Bebris	35	20.0	106	60.6
Brebie ref	42	24.0	148	84.6
Castré	2	1.1	150	85.7
Jeune	25	14.3	175	100.0

TABLEAU 4. ETAT D'OVINS VENDUS

ETAT	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Bon	118	81.4	118	81.4
Mauvais	27	18.6	145	100.0

TABLEAU 5. DESTNATION DES OVINS VENDUS

DESTIN	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Abattage	122	73.1	122	73.1
Reélevage	45	26.9	167	100.0

Frequency Missing = 13

TABLEAU 6. PRIX MOYEN DES OVINS PAR MARCHE

MARCHE	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	34	8800	3400
BOGO	69	10100	3000
NGONG	30	9900	2200

TABLEAU 7. PRIX MOYEN DES OVINS PAR TYPE

MARCHE	N	Moyenne	E.T.
BELIER	62	10400	3100
BREBIS	32	8500	1900
BREBIS REF	37	9600	3400
CASTRE	2	10200	1700

TABLEAU 8. PRIX MOYEN DES OVINS PAR ETAT

MARCHE	N	Moyenne	E.T.
Bon	108	10200	2900
Mauvais	25	7400	2400

TABLEAU 9. PRIX MOYEN DES OVINS PAR DESTINATION

MARCHE	N	Moyenne	E.T.
Abattage	102	10200	2800
Reélevage	31	8100	3100

TABLEAU 10. PRIX MOYEN DES OVINS PAR MARCHE ET PAR TYPE

MARCHE	TYPE	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	BEL	10	10600	4400
ADOUMRI	BR	11	8900	2400
ADOUMRI	BRF	12	7200	2800
ADOUMRI	CA	1	9000	.
BOGO	BEL	29	10200	3400
BOGO	BR	14	8500	1500
BOGO	BRF	25	10800	3000
BOGO	CA	1	11500	.
NGONG	BEL	23	10500	2000
NGONG	BR	7	7900	1700

TABLEAU 11. PRIX MOYEN DES OVINS PAR MARCHE ET PAR ETAT

MARCHE	N	Moyenne	E.T.
ADOUMRI	Bon	23	9900	3200
ADOUMRI	Mauv	11	6400	2600
BOGO	Bon	57	10500	3100
BOGO	Mau	12	8300	2200
NGONG	Bon	28	10100	2100
NGONG	Mau	2	7000	

ANNEXE

PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMERÇANTS DE BÉTAIL DU CAMEROUN

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMERÇANTS DE BÉTAIL DU CAMEROUN

ARTICLE 1 : Le présent règlement intérieur, établi pour servir de texte d'application des statuts de L'A.N.C.B.

ARTICLE 2 : Le fonctionnement de L'A.N.C.B.C. obéit aux principes de rectitude, de transparence.
L'esprit démocratique, la tolérance et le respect de la différence doivent caractériser les membres dans toutes leurs démarches et leurs actions. La minorité doit se soumettre aux décisions de la majorité et faire sienne les mesures adoptées.

ARTICLE 3 : Les dirigeants doivent être à l'écoute des membres et populations, recueillir leurs avis, et en tenir compte.

ARTICLE 4 : Le sectarisme, le tribalisme, l'élétisme et tout autres comportements de nature à compromettre la recherche de l'unité, de l'efficacité doivent être combattus par tous et à tous les niveaux.

OBJECTIFS

ARTICLE 5 : L'association peut en tant que personne morale faire appel aux concours des organisations gouvernementales ou non gouvernementales, des organismes internationaux, des associations civiles ou des personnes physiques ou morales en raison de leur spécialité, pour la réalisation de ses objectifs.

ARTICLE 6 : Conditions d'exercice de la profession du commerce à bétails :

① ⇨ Avoir une licence d'exploitation délivrée par le MINEPIA pour un secteur précis.
② ⇨ Avoir une patente dans la même circonscription administrative.
③ ⇨ S'approvisionner sur les marchés homologués.
④ ⇨ Consigner toutes les transactions chez l'agent technique superviseur du marché.
⑤ ⇨ Le mouvement des animaux doit respecter les itinéraires précis pour des destinations précises, conformément aux laissez-passer.
⑥ ⇨ Tout animal contrôlé pour l'exportation doit porter une

marque spéciale conforme à son point de départ.

⑦ ⇨ Respecter la législation en vigueur.

⑧ ⇨ Contribuer par toutes actions spéciales au développement de la filiaire viande nationale.

⑨ ⇨ Un troupeau en déplacement doit être accompagné d'un laissez-passer qui reflète la composition exacte du troupeau, les identifications du propriétaire et du berger, la provenance et la destination des animaux et les visas des postes vétérinaires le long du parcours.

ARTICLE 7 : Les quotas d'expédition hebdomadaire ont été alloués à chaque secteur pour approvisionner les marchés de Yaoundé et de Douala, selon les capacités de production de chaque secteur et les possibilités d'écoulement sur les marchés.

ARTICLE 8 : Les délégués de secteur sont tenus de veiller à ce que tous les animaux exportés soient bel et bien passés par un marché officiel ou d'une exploitation bien connue.

ARTICLE 9 : Tous les animaux trouvés sans document d'identification ou non conformes à ce document, sont saisis par le responsable du MINEPIA et emmener en fourrière (et considérés comme animaux volés).

ARTICLE 10 : Toutes violations à la discipline intérieure donne lieu à des sanctions allant de 100 à 300 000 Frs en faveur de la collectivité ou l'infraction a eu lieu, sans préjudice et autres formalités conformément à la règlementation en vigueur.

ARTICLE 11 : Il est institué quatre postes de contrôle pour la régulation des marchés et le contrôle de la législation :

① ⇨ BERTOUA
② ⇨ BAFOUSSAM
③ ⇨ TIBATI
④ ⇨ BATCHANJA

ARTICLE 12 : Les inspections vétérinaires pour les exportations se feront en des lieux précis et à des jours précis, conformément aux dispositions internes des services techniques du marché de votre secteur.

ARTICLE 13 : Sur les marchés, le chef de centre zootechnique et vétérinaire est chargé de discipline et assisté de notre représentant du marché. Pour le besoin de maintien de l'ordre, il faudra faire appel aux forces de maintien de l'ordre.

ARTICLE 14 : Chaque secteur doit s'organiser en un noyau économique (groupe intitiative commune ou sociale) capable de participer au fonctionnement d'une filiale viande nationale.

ARTICLE 15 : les groupements d'intérêts communs pour des raisons économiques et sociales doivent :

- souscrire à une assurance de responsabilité civile,
- chercher à avoir une caissse de stabilisation pour certaines pertes d'exploitation,
- définir dans quelle mesure la défense de leurs intérêts se ferait.

ARTICLE 16 : La protection de notre production nationale (les infiltrations le long de notre frontière et les mouvements clandestins à l'intérieur) doit se faire en collaboration étroite avec les autorités administratives, les forces de maintien de l'ordre et les services techniques du MINEPIA.

ARTICLE 17 : L'organisation des mouvements du bétail à travers le territoire national doit tenir compte de l'insécurité actuelle sur nos élevages : vol à bétail, risques sanitaires, coupeur de routes etc...

ARTICLE 18 : L'organisation des marchés de consommation doit veiller à minimiser les pertes d'exploitations et surtout évoluer vers l'instauration d'une filiaire viande nationale.

ARTICLE 19 : Chaque comité doit s'organiser à assurer une permanence (par une ou plusieurs personnes) pour gérer le stock sur les marchés, et participer aux frais généraux de gestion engagés par les délégués.

ARTICLE 20 : Il faut vendre les animaux avec un peu plus de sécurité que par le passé. Les ventes à crédit doivent être très limitées et couvertes de garanties acceptables par acte notarié sauf dérogation.

ARTICLE 21 : Pour les animaux venant des pays voisins, ils sont tenus de rester sur les marchés de frontières. Les liquidations à crédit visant à casser le marché national le sont au risque du propriétaire.

ARTICLE 22 : Il convient de saisir par tous les moyens possibles les centres d'exploitations pour moduler les expéditions suivantes.

ARTICLE 23 : La demande de sanction d'un membre est présentée par le comité d'action au conseil exécutif pour étude. Cette demande doit comporter des explications ou des mises en cause dont la défense est assuré par une personne de son choix, membre de l'association.

ARTICLE 24 : Le présent règlement intérieur restera en vigueur jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire qui jugera de l'opportinuité de sa révision.

PROJET DE STATUTS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMERÇANTS DE BÉTAIL DU CAMEROUN

ARTICLE 1 : **DÉNOMINATION** :

Il est créé entre les commerçants de bétails qui adhèrent aux dispositions des présents statuts une association politique à but non lucratif dénommée Association Nationale des commerçants de bétails du Cameroun en abrégé : A.V.C.B.C.

ARTICLE 2 : **OBJET** :

① ⇨ Défendre les intérêts socio-économiques de ses membres,
② ⇨ Créer et entretenir entre les membres un esprit de solidarité, d'amitié, de tolérance et un climat de confiance mutuel,
③ ⇨ Favoriser une information permanente, les échanges d'idées et d'expérience,
④⇨ Organiser la collecte, le groupage, le transport, la vente,ladistribution, le stockage et même la transformation des boeufs,
⑤ ⇨ Assurer aux consommateurs un approvisionnement compétitif des animaux en qualité et en quantité,
⑥ ⇨ Protéger la production et le marché national du bétail,
⑦⇨ Etudier et proposer tous les voies et moyens propres àcontribuer à la recherche des solutions aux problèmes de la production animale,
⑧ ⇨ Participer en tant que Association à toutes actions,concertations, négociations se rapportant directement aux objets poursuivis par l'Association,
⑨ ⇨ Contribuer par toutes actions spéciales, compte tenu des conditions locales au développement des marchés dans les zones de productions et de consommations dans la limite des moyens disponibles,
⑩ ⇨ Améliorer les conditions économiques et sociales de ses membres.

ANNEXE

ZOOTECHNIE - MODÉLISATION D'ÉVOLUTION DE TROUPEAUX - STRATÉGIE -

BOVINS : effet de la fécondité âgé 65 p. 100 au lieu de 50

Année	Effectif		Taux de croît		Effectif expoité		Poids exploité		Valeur exploitée		Prod. /tête	
			(p. 100)				(t)		(millions F CFA)		(kg)	
	50 p. 100	65 p. 100	50 p. 100	65 p. 100	50 p. 100	65 p. 100	50 p. 100	65 p. 100	50 p. 100	65 p. 100	50 p. 100	65 p. 100
0	10000	10000										
1	10460	10592	4,6	5,92	1338	1522	3618	4092	118	132,8	36,18	40,92
2	10858	11040	3,8	4,24	1293	1423	3446	3765	113,7	123,9	32,94	35,55
3	11122	11291	2,4	2,28	1323	1431	3486	3729	115,1	123,4	32,11	33,78
4	11350	11448	2	1,39	1348	1471	3532	3806	117,2	126,9	31,76	33,71
5	11563	11610	1,9	1,41	1415	1534	3741	4007	124,8	134,4	32,96	35,00
6	11737	11764	1,5	1,34	1486	1587	3978	4207	133	141,7	34,40	36,24
7	11892	11909	1,3	1,23	1520	1618	4087	4323	137	146	34,82	36,75
8	12125	12117	1,96	1,74	1484	1587	3985	4238	134,2	143,7	33,51	35,59
9	12388	12361	2,17	2	1500	1601	4024	4267	135,5	144,7	33,19	35,21
10	12598	12547	1,69	1,5	1580	1683	4245	4491	142,4	151,5	34,27	36,33
Moy 8-9-10	-		1,94	1,75	1521	1624	4085	4332	137,4	146,6	33,7	35,7
Augm. (p. 100)		-0,40		-9,97		6,73		6,06		6,75		6,11
Total					14287	15457	38142	40925	1270,9	1369		
Augm. (p. 100)						8,19		7,30		7,72		

BOVINS : effet de la précocité avancée de un an

Année	Effectif		Taux de croît (p. 100)		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée (millions F CFA)		Prod. /tête	
	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an
0	10000	10000										
1	10460	10377	4,6	3,77	1338	1789	3618	4831	118	157	36,18	48,31
2	10858	10686	3,8	2,98	1293	1585	3446	4206	113,7	138,5	32,94	40,53
3	11122	10946	2,4	2,44	1323	1533	3486	3984	115,1	132	32,11	37,28
4	11350	11208	2	2,4	1348	1544	3532	3950	117,2	132,1	31,76	36,09
5	11563	11391	1,9	1,64	1415	1632	3741	4218	124,8	142,3	32,96	37,63
6	11737	11505	1,5	1	1486	1711	3978	4499	133	152,5	34,40	39,50
7	11892	11627	1,3	1	1520	1726	4087	4565	137	155,2	34,82	39,68
8	12125	11831	1,96	1,76	1484	1687	3985	4455	134,2	152	33,51	38,32
9	12388	12061	2,17	1,94	1500	1713	4024	4522	135,5	154,2	33,19	38,22
10	12598	12233	1,69	1,43	1580	1792	4245	4742	142,4	161	34,27	39,32
moy 8-9-10	-		1,94	1,71	1521	1731	4085	4573	137,4	155,7	33,7	38,6
Augm. (p. 100)		-2,90		-11,86		13,76		11,96		13,37		14,75
Total					14287	16712	38142	43972	1270,9	1476,8		
Augm. (p. 100)						16,97		15,28		16,20		

BOVINS : effet de la mortalité adulte 3 p. 100 -> 2 p. 100 et jeunes 10 p. 100 -> 8 p. 100

Année	Effectif		Taux de croît (p. 100)		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée (millions F CFA)		Prod. /tête	
	3 p. 100	2 p. 100	3 p. 100	2 p. 100	3 p. 100	2 p. 100	3 p. 100	2 p. 100	3 p. 100	2 p. 100	3 p. 100	2 p. 100
0	10000	10000										
1	10460	10422	4,6	4,22	1338	1484	3618	4014	118	130,6	36,18	40,14
2	10858	10781	3,8	3,44	1293	1408	3446	3758	113,7	123,7	32,94	36,06
3	11122	11000	2,4	2	1323	1424	3486	3760	115,1	124,2	32,11	34,88
4	11350	11179	2	1,63	1348	1448	3532	3798	117,2	126,2	31,76	34,53
5	11563	11347	1,9	1,5	1415	1514	3741	4012	124,8	134,1	32,96	35,89
6	11737	11478	1,5	1,16	1486	1579	3978	4239	133	142,1	34,40	37,36
7	11892	11594	1,3	1,01	1520	1609	4087	4341	137	145,8	34,82	37,82
8	12125	11779	1,96	1,6	1484	1572	3985	4236	134,2	142,8	33,51	36,54
9	12388	11998	2,17	1,86	1500	1580	4024	4249	135,5	143,3	33,19	36,07
10	12598	12159	1,69	1,35	1580	1661	4245	4475	142,4	150,3	34,27	37,30
Moy 8-9-10	-		1,94	1,60	1521	1604	4085	4320	137,4	145,5	33,7	36,6
Augm. (p. 100)		-3,48		-17,35		5,46		5,76		5,90		8,86
Total					14287	15279	38142	40882	1270,9	1363,1		
Augm. (p. 100)						6,94		7,18		7,25		

BOVINS : effet de la précocité avancée, de la fécondité augmentée et de la mortalité diminuée

Année	Effectif		Taux de croît		Effectif expoité		Poids exploité		Valeur exploitée		Prod. /tête	
			(p. 100)				(t)		(millions F CFA)		(kg)	
	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré
0	10000	10000										
1	10460	10489	4,6	4,89	1338	2140	3618	5512	118	179,7	36,18	55,12
2	10858	10819	3,8	3,16	1293	1920	3446	4772	113,7	158	32,94	45,50
3	11122	11082	2,4	2,43	1323	1829	3486	4435	115,1	148,2	32,11	40,99
4	11350	11364	2	2,55	1348	1816	3532	4342	117,2	146,65	31,76	39,18
5	11563	11608	1,9	2,16	1415	1909	3741	4620	124,8	157,3	32,96	40,65
6	11737	11806	1,5	1,71	1486	2000	3978	4934	133	168,6	34,40	42,51
7	11892	12018	1,3	1,79	1520	2022	4087	5014	137	171,8	34,82	42,47
8	12125	12286	1,96	2,24	1484	2027	3985	5017	134,2	172,1	33,51	41,75
9	12388	12555	2,17	2,19	1500	2086	4024	5167	135,5	176,9	33,19	42,06
10	12598	12786	1,69	1,85	1580	2162	4245	5363	142,4	183,2	34,27	42,72
Moy 8-9-10			1,94	2,09	1521	2092	4085	5182	137,4	177,4	33,7	42,2
Augm. (p. 100)		1,49		7,90		37,49		26,87		29,14		25,31
Total					14287	19911	38142	49176	1270,9	1662,45		
Augm. (p. 100)						39,36		28,93		**30,81**		

OVINS : effet de la précocité avancée de 6 mois

Année	Effectif		Taux de croît		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée		Prod. /tête	
			(p. 100)						(millions F CFA)			
	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an
0	10000	10000										
1	10581	10779	5,8	7,79	2249	2560	63,13	71,33	29,3	33,03	6,31	7,13
2	11218	11406	6	5,81	2430	2773	69,62	78,13	32,34	36,32	6,58	7,25
3	11780	11920	5	4,52	2667	2991	77,69	85,87	35,89	39,81	6,93	7,53
4	12237	12359	3,89	3,68	2848	3162	83,6	91,7	38,52	42,46	7,10	7,69
5	12615	12743	3,1	3,11	2998	3307	88,56	96,45	40,72	44,61	7,24	7,80
6	12977	13112	2,87	2,9	3099	3407	91,8	99,59	42,2	46,06	7,28	7,82
7	13365	13502	2,99	2,98	3176	3500	94,14	102,4	43,3	43,37	7,25	7,81
8	13789	13917	3,18	3,08	3255	3592	96,4	105,06	44,36	48,6	7,21	7,78
9	14196	14324	2,96	2,93	3380	3718	100,2	108,89	46,07	50,32	7,27	7,82
10	14611	14730	2,92	2,83	3479	3831	103,2	112,21	47,43	51,85	7,27	7,83
Moy 8-9-10	-		3,02	2,95	3371	3714	100	109	46,0	50,3	7,2	7,8
Augm. (p. 100)		0,81		-2,43		10,15		8,79		9,36		7,77
Total					29581	32841	868,34	951,63	400,13	436,43		
Augm. (p. 100)						11,02		9,59		9,07		

OVINS : effet de la fécondité 140 au lieu de 114

Année	Effectif		Taux de croît (p. 100)		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée (millions F CFA)		Prod. /tête	
	114	140	114	140	114	140	114	140	114	140	114	140
0	10000	10000										
1	10581	10642	5,8	6,42	2249	2383	63,13	67,28	29,3	31,1	6,31	6,73
2	11218	11272	6	5,92	2430	2567	69,62	73,57	32,34	34,1	6,58	6,91
3	11780	11831	5	4,97	2667	2791	77,69	81,27	35,89	37,5	6,93	7,21
4	12237	12293	3,89	3,9	2848	2959	83,6	86,84	38,52	40,1	7,10	7,34
5	12615	12704	3,1	3,35	2998	3102	88,56	91,57	40,72	41,2	7,24	7,45
6	12977	13112	2,87	3,21	3099	3208	91,8	94,91	42,2	43,7	7,28	7,47
7	13365	13539	2,99	3,27	3176	3306	94,14	97,87	43,3	45,1	7,25	7,46
8	13789	13999	3,18	3,39	3255	3402	96,4	100,68	44,36	46,4	7,21	7,44
9	14196	14450	2,96	3,23	3380	3536	100,2	104,76	46,07	48,23	7,27	7,48
10	14611	14904	2,92	3,15	3479	3650	103,2	108,2	47,43	49,8	7,27	7,49
Moy 8-9-10	-		3,02	3,26	3371	3529	100	105	46,0	48,1	7,2	7,5
Augm. (p. 100)		2,01		7,84		4,69		4,62		4,77		3,03
Total					29581	30904	868,34	906,95	400,13	417,23		
Augm. (p. 100)						4,47		4,45		4,27		

OVINS : effet de la mortalité adulte 5 p. 100 -> 4 p. 100 et jeunes 35 p. 100 -> 20 p. 100

Année	Effectif		Taux de croît		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée		Prod. /tête	
			(p. 100)						(millions F CFA)			
	5 p. 100	4 p. 100	5 p. 100	4 p. 100	5 p. 100	4 p. 100	5 p. 100	4 p. 100	5 p. 100	4 p. 100	5 p. 100	4 p. 100
0	10000	10000										
1	10581	10739	5,8	7,39	2249	2783	63,13	79,73	29,3	36,73	6,31	7,97
2	11218	11306	6	5,27	2430	2962	69,62	83,36	32,34	40,03	6,58	7,76
3	11780	11808	5	4,45	2667	3173	77,69	94,41	35,89	43,7	6,93	8,35
4	12237	12226	3,89	3,53	2848	3342	83,6	100,3	38,52	46,4	7,10	8,49
5	12615	12564	3,1	2,77	2998	3485	88,56	105,18	40,72	48,6	7,24	8,60
6	12977	12874	2,87	2,47	3099	3589	91,8	108,7	42,2	50,2	7,28	8,65
7	13365	13191	2,99	2,46	3176	3672	94,14	111,33	43,3	51,4	7,25	8,65
8	13789	13525	3,18	2,53	3255	3757	96,4	113,94	44,36	52,6	7,21	8,64
9	14196	13839	2,96	2,33	3380	3868	100,2	117,46	46,07	54,2	7,27	8,68
10	14611	14151	2,92	2,26	3479	3961	103,2	120,3	47,43	55,5	7,27	8,69
Moy 8-9-10	-		3,02	2,37	3371	3862	100	117	46,0	54,1	7,2	8,7
Augm. (p. 100)		-3,15		-21,41		14,55		17,31		17,73		19,61
Total					29581	34592	868,34	1034,7	400,13	479,36		
Augm. (p. 100)						16,94		19,16		19,80		

OVINS : effet de la précocité avancée, de la fécondité augmentée et de la mortalité diminuée

Année	Effectif		Taux de croît		Effectif expoité		Poids exploité		Valeur exploitée		Prod. /tête	
			(p. 100)				(t)		(millions F CFA)		(kg)	
	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré
0	10000	10000										
1	10581	10714	5,8	7,14	2249	3663	63,13	99,15	29,3	46,1	6,31	9,92
2	11218	11187	6	4,42	2430	3854	69,62	104,37	32,34	48,9	6,58	9,74
3	11780	11597	5	3,67	2667	4033	77,69	110,8	35,89	51,9	6,93	9,90
4	12237	11979	3,89	3,3	2848	4174	83,6	115,29	38,52	54,1	7,10	9,94
5	12615	12346	3,1	3,07	2998	4315	88,56	119,58	40,72	56,1	7,24	9,98
6	12977	12723	2,87	3,07	3099	4445	91,8	123,31	42,2	57,8	7,28	9,99
7	13365	13130	2,99	3,2	3176	4573	94,14	126,82	43,3	59,5	7,25	9,97
8	13789	13553	3,18	3,22	3255	4719	96,4	130,87	44,36	61,4	7,21	9,97
9	14196	13971	2,96	3,09	3380	4879	100,2	135,37	46,07	63,5	7,27	9,99
10	14611	14401	2,92	3,09	3479	5031	103,2	139,59	47,43	65,4	7,27	9,99
Moy 8-9-10			3,02	3,13	3371	4876	100	135	46,0	63,4	7,2	10,0
Augm. (p. 100)		-1,44		3,75		44,64		35,37		38,04		37,69
Total					29581	43686	868,34	1205,15	400,13	564,7		
Augm. (p. 100)						47,68		38,79		**41,13**		

CAPRINS : effet de la précocité avancée de 6 mois

Année	Effectif		Taux de croît (p. 100)		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée (millions F CFA)		Prod. /tête	
	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an	Normal	- 1 an
0	10000	10000										
1	10097	10301	0,97	3	2459	2788	54,94	60,71	27,88	30,85	5,49	6,07
2	10242	10496	1,45	1,89	2461	2790	55,66	61,02	28,2	30,99	5,51	5,92
3	10453	10713	2,07	2,07	2511	2820	57,42	62,55	29,09	31,75	5,61	5,96
4	10660	10927	1,99	2	2559	2876	59,05	64,67	29,91	32,81	5,65	6,04
5	10828	11092	1,58	1,52	2629	2966	60,87	67,13	30,83	34,05	5,71	6,14
6	10926	11203	0,9	1	2716	3042	63,04	69,02	31,92	35	5,82	6,22
7	11012	11304	0,79	0,91	2737	3073	63,59	69,77	32,2	35,39	5,82	6,23
8	11122	11414	1	0,99	2749	3098	63,91	70,38	32,36	35,69	5,80	6,23
9	11232	11524	1	0,96	2779	3128	64,63	71,06	32,72	36,04	5,81	6,23
10	11341	11636	0,97	0,98	2807	3159	65,27	71,78	33,05	36,4	5,81	6,23
Moy 8-9-10	-		0,99	0,98	2778	3128	65	71	32,7	36,0	5,8	6,2
Augm. (p. 100)		2,60		-1,35		12,60		10,01		10,19		7,20
Total					26407	29740	608,38	668,09	308,16	338,97		
Augm. (p. 100)						12,62		9,81		10,00		

CAPRINS : effet de la fécondité de 160 p. 100 au lieu de 130

Année	Effectif		Taux de croît (p. 100)		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée (millions F CFA)		Prod. /tête	
	130	160	130	160	130	160	130	160	130	160	130	160
0	10000	10000										
1	10097	10293	0,97	2,93	2459	2804	54,94	61,17	27,88	31,1	5,49	6,12
2	10242	10366	1,45	0,72	2461	2793	55,66	61,26	28,2	31,1	5,51	5,95
3	10453	10535	2,07	1,64	2511	2793	57,42	62,2	29,09	31,6	5,61	6,00
4	10660	10756	1,99	2,1	2559	2840	59,05	63,85	29,91	32,4	5,65	6,06
5	10828	10911	1,58	1,45	2629	2931	60,87	66,2	30,83	33,6	5,71	6,15
6	10926	10994	0,9	0,76	2716	3002	63,04	67,96	31,92	34,5	5,82	6,23
7	11012	11072	0,79	0,72	2737	3022	63,59	68,51	32,2	34,7	5,82	6,23
8	11122	11165	1	0,84	2749	3039	63,91	68,93	32,36	35	5,80	6,23
9	11232	11263	1	0,87	2779	3066	64,63	69,56	32,72	35,3	5,81	6,23
10	11341	11357	0,97	0,85	2807	3094	65,27	70,18	33,05	35,6	5,81	6,23
Moy 8-9-10	-		0,99	0,85	2778	3066	65	70	32,7	35,3	5,8	6,2
Augm. (p. 100)		0,14		-13,80		10,37		7,67		7,92		7,24
Total					26407	29384	608,38	659,82	308,16	334,9		
Augm. (p. 100)						11,27		8,46		8,68		

CAPRINS : effet de la mortalité adulte 6 p. 100 -> 4 p. 100 et jeunes 32 p. 100 -> 20 p. 100

Année	Effectif		Taux de croît		Effectif expoité		Poids exploité (t)		Valeur exploitée		Prod. /tête	
			(p. 100)						(millions F CFA)			
	6 p. 100	4 p. 100	6 p. 100	4 p. 100	6 p. 100	4 p. 100	6 p. 100	4 p. 100	6 p. 100	4 p. 100	6 p. 100	4 p. 100
0	10000	10000										
1	10097	10267	0,97	2,67	2459	2948	54,94	65,05	27,88	33	5,49	6,51
2	10242	10392	1,45	1,23	2461	2959	55,66	66,26	28,2	33,6	5,51	6,45
3	10453	10611	2,07	2,11	2511	2981	57,42	67,91	29,09	34,38	5,61	6,53
4	10660	10820	1,99	1,97	2559	3054	59,05	70,5	29,91	35,7	5,65	6,64
5	10828	10928	1,58	1	2629	3164	60,87	73,48	30,83	37,2	5,71	6,79
6	10926	10974	0,9	0,43	2716	3222	63,04	75,03	31,92	38	5,82	6,87
7	11012	11021	0,79	0,43	2737	3230	63,59	75,3	32,2	38,2	5,82	6,86
8	11122	11079	1	0,52	2749	3239	63,91	75,57	32,36	38,2	5,80	6,86
9	11232	11134	1	0,5	2779	3260	64,63	76,1	32,72	38,5	5,81	6,87
10	11341	11184	0,97	0,45	2807	3277	65,27	76,49	33,05	38,7	5,81	6,87
Moy 8-9-10	-		0,99	0,49	2778	3259	65	76	32,7	38,5	5,8	6,9
Augm. (p. 100)		-1,38		-50,51		17,29		17,72		17,60		18,19
Total					26407	31334	608,38	721,69	308,16	365,48		
Augm. (p. 100)						18,66		18,62		18,60		

CAPRINS : effet de la précocité avancée, de la fécondité augmentée et de la mortalité diminuée

Année	Effectif		Taux de croît		Effectif expoité		Poids exploité		Valeur exploitée		Prod. /tête	
			(p. 100)				(t)		(millions F CFA)		(kg)	
	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré	Normal	Amélioré
0	10000	10000										
1	10097	10453	0,97	4,53	2459	3737	54,94	77	27,88	39,25	5,49	7,70
2	10242	10584	1,45	1,25	2461	3722	55,66	76,88	28,2	39,2	5,51	7,35
3	10453	10673	2,07	0,85	2511	3727	57,42	78,23	29,09	39,8	5,61	7,39
4	10660	10789	1,99	1,1	2559	3740	59,05	79,63	29,91	40,5	5,65	7,46
5	10828	10911	1,58	1,13	2629	3803	60,87	81,4	30,83	41,4	5,71	7,54
6	10926	10994	0,9	0,76	2716	3871	63,04	82,95	31,92	42,2	5,82	7,60
7	11012	11057	0,79	0,57	2737	3903	63,59	83,65	32,2	42,55	5,82	7,61
8	11122	11124	1	0,6	2749	3921	63,91	84,08	32,36	42,8	5,80	7,60
9	11232	11191	1	0,61	2779	3945	64,63	84,63	32,72	43,1	5,81	7,61
10	11341	11259	0,97	0,61	2807	3970	65,27	85,18	33,05	43,33	5,81	7,61
Moy 8-9-10			0,99	0,61	2778	3945	65	85	32,7	43,1	5,8	7,6
Augm. (p. 100)		-0,72		-38,72		42,00		31,00		31,69		30,98
Total					26407	38339	608,38	813,63	308,16	414,13		
Augm. (p. 100)						45,18		33,74		**34,39**		

Paramètres de productivité des bovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	1	4	4	138	120	370	370
2-3 ans	3	2	8	8	200	165	370	360
3-4 ans	3	25	10	6	245	210	370	350
4-5 ans	3	60	30	4	295	255	350	340
5-6 ans	3	60	40	4	325	285	350	330
6-7 ans	3	60	45	4	325	285	350	320
7-8 ans	3	60	45	4	325	285	350	310
8-9 ans	3	60	45	4	325	285	350	300
9-10 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
10-11 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
11-12 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
12-13 ans	3	50	45	45	325	285	350	290
13 ans et +	3	50	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (fécondité âgé 50 -> 65 p. 100)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	1	4	4	138	120	370	370
2-3 ans	3	2	8	8	200	165	370	360
3-4 ans	3	25	10	10	245	210	370	350
4-5 ans	3	70	30	30	295	255	350	340
5-6 ans	3	70	40	30	325	285	350	330
6-7 ans	3	70	45	45	325	285	350	320
7-8 ans	3	70	45	45	325	285	350	310
8-9 ans	3	70	45	45	325	285	350	300
9-10 ans	3	65	45	45	325	285	350	300
10-11 ans	3	65	45	45	325	285	350	300
11-12 ans	3	65	45	45	325	285	350	300
12-13 ans	3	65	45	45	325	285	350	290
13 ans et +	3	65	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	1	4	4	138	120	370	370
2-3 ans	3	2	8	8	200	165	370	360
3-4 ans	3	25	10	6	245	210	370	350
4-5 ans	3	60	30	4	295	255	350	340
5-6 ans	3	60	40	4	325	285	350	330
6-7 ans	3	60	45	4	325	285	350	320
7-8 ans	3	60	45	4	325	285	350	310
8-9 ans	3	60	45	4	325	285	350	300
9-10 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
10-11 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
11-12 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
12-13 ans	3	50	45	45	325	285	350	290
13 ans et +	3	50	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (précocité avancée de un an)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	20	4	4	138	120	370	370
2-3 ans	3	25	8	8	200	165	370	360
3-4 ans	3	60	10	15	245	210	370	350
4-5 ans	3	60	30	15	295	255	350	340
5-6 ans	3	60	40	10	325	285	350	330
6-7 ans	3	60	45	10	325	285	350	320
7-8 ans	3	60	45	10	325	285	350	310
8-9 ans	3	60	45	10	325	285	350	300
9-10 ans	3	50	45	60	325	285	350	300
10-11 ans	3	50	45	60	325	285	350	300
11-12 ans	3	50	45	60	325	285	350	300
12-13 ans	3	50	45	60	325	285	350	290
13 ans et +	3	50	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	1	4	4	138	120	370	370
2-3 ans	3	2	8	8	200	165	370	360
3-4 ans	3	25	10	6	245	210	370	350
4-5 ans	3	60	30	4	295	255	350	340
5-6 ans	3	60	40	4	325	285	350	330
6-7 ans	3	60	45	4	325	285	350	320
7-8 ans	3	60	45	4	325	285	350	310
8-9 ans	3	60	45	4	325	285	350	300
9-10 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
10-11 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
11-12 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
12-13 ans	3	50	45	45	325	285	350	290
13 ans et +	3	50	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (mortalité diminuée)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	8	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	3	1	4	4	138	120	370	370
2-3 ans	2	2	8	8	200	165	370	360
3-4 ans	2	25	10	8	245	210	370	350
4-5 ans	2	60	30	7	295	255	350	340
5-6 ans	2	60	40	7	325	285	350	330
6-7 ans	2	60	45	7	325	285	350	320
7-8 ans	2	60	45	6	325	285	350	310
8-9 ans	2	60	45	6	325	285	350	300
9-10 ans	2	50	45	45	325	285	350	300
10-11 ans	2	50	45	55	325	285	350	300
11-12 ans	2	50	45	55	325	285	350	300
12-13 ans	2	50	45	55	325	285	350	290
13 ans et +	2	50	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	1	4	4	138	120	370	370
2-3 ans	3	2	8	8	200	165	370	360
3-4 ans	3	25	10	6	245	210	370	350
4-5 ans	3	60	30	4	295	255	350	340
5-6 ans	3	60	40	4	325	285	350	330
6-7 ans	3	60	45	4	325	285	350	320
7-8 ans	3	60	45	4	325	285	350	310
8-9 ans	3	60	45	4	325	285	350	300
9-10 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
10-11 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
11-12 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
12-13 ans	3	50	45	45	325	285	350	290
13 ans et +	3	50	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (précocité, fécondité et mortalité améliorés)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	8	0	~~5~~ 1	~~5~~ 1	67	63	400	400
1-2 ans	3	20	~~7~~ 4	~~7~~ 4	138	120	370	370
2-3 ans	2	25	10	10	200	165	370	360
3-4 ans	2	60	13	13	245	210	370	350
4-5 ans	2	70	35	15	295	255	350	340
5-6 ans	2	70	45	15	325	285	350	330
6-7 ans	2	70	45	~~15~~ 20	325	285	350	320
7-8 ans	2	70	45	~~15~~ 25	325	285	350	310
8-9 ans	2	70	50	30	325	285	350	300
9-10 ans	2	65	55	55	325	285	350	300
10-11 ans	2	65	55	55	325	285	350	300
11-12 ans	2	65	60	60	325	285	350	300
12-13 ans	2	65	60	60	325	285	350	290
13 ans et +	2	65	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	1	4	3	138	120	370	370
2-3 ans	3	2	8	3	200	165	370	360
3-4 ans	3	25	10	3	245	210	370	350
4-5 ans	3	50	30	4	295	255	350	340
5-6 ans	3	50	40	4	325	285	350	330
6-7 ans	3	50	45	4	325	285	350	320
7-8 ans	3	50	45	4	325	285	350	310
8-9 ans	3	50	45	4	325	285	350	300
9-10 ans	3	50	45	25	325	285	350	300
10-11 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
11-12 ans	3	50	45	45	325	285	350	300
12-13 ans	3	50	45	45	325	285	350	290
13 ans et +	3	50	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des bovins (fécondité 50 -> 65 p. 100)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	10	0	1	1	67	63	400	400
1-2 ans	4	1	4	3	138	120	370	370
2-3 ans	3	2	8	3	200	165	370	360
3-4 ans	3	25	10	3	245	210	370	350
4-5 ans	3	65	30	5	295	255	350	340
5-6 ans	3	65	40	7	325	285	350	330
6-7 ans	3	65	45	15	325	285	350	320
7-8 ans	3	65	45	20	325	285	350	310
8-9 ans	3	65	45	20	325	285	350	300
9-10 ans	3	65	45	45	325	285	350	300
10-11 ans	3	65	45	45	325	285	350	300
11-12 ans	3	65	45	45	325	285	350	300
12-13 ans	3	65	45	45	325	285	350	290
13 ans et +	3	65	100	100	325	285	350	280

Paramètres de productivité des ovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	35	0	21	11	15	12,5	500	500
1-2 ans	10	40	25	10	30	27	500	500
2-3 ans	5	118	40	10	41	35	470	470
3-4 ans	5	130	40	10	41	35	450	450
4-5 ans	5	124	40	15	41	35	450	450
5-6 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
6-7 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
7-8 ans	5	114	40	30	41	35	400	400
8-9 ans	5	114	40	40	41	35	400	400
9 ans et +	5	114	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des ovins (précocité avancée de 6 mois)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	35	20	21	12	15	12,5	500	500
1-2 ans	10	80	25	12	30	27	500	500
2-3 ans	5	124	40	12	41	35	470	470
3-4 ans	5	130	40	12	41	35	450	450
4-5 ans	5	124	40	23	41	35	450	450
5-6 ans	5	114	40	25	41	35	420	420
6-7 ans	5	114	40	25	41	35	420	420
7-8 ans	5	114	40	35	41	35	400	400
8-9 ans	5	114	40	40	41	35	400	400
9 ans et +	5	114	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des ovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	35	0	21	11	15	12,5	500	500
1-2 ans	10	40	25	10	30	27	500	500
2-3 ans	5	118	40	10	41	35	470	470
3-4 ans	5	130	40	10	41	35	450	450
4-5 ans	5	124	40	15	41	35	450	450
5-6 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
6-7 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
7-8 ans	5	114	40	30	41	35	400	400
8-9 ans	5	114	40	40	41	35	400	400
9 ans et +	5	114	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des ovins (fécondité 114 -> 140)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	35	0	21	12	15	12,5	500	500
1-2 ans	10	40	25	8	30	27	500	500
2-3 ans	5	118	40	11	41	35	470	470
3-4 ans	5	130	40	11	41	35	450	450
4-5 ans	5	130	40	20	41	35	450	450
5-6 ans	5	140	40	25	41	35	420	420
6-7 ans	5	140	40	25	41	35	420	420
7-8 ans	5	140	40	35	41	35	400	400
8-9 ans	5	140	40	40	41	35	400	400
9 ans et +	5	140	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des ovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	35	0	21	11	15	12,5	500	500
1-2 ans	10	40	25	10	30	27	500	500
2-3 ans	5	118	40	10	41	35	470	470
3-4 ans	5	130	40	10	41	35	450	450
4-5 ans	5	124	40	15	41	35	450	450
5-6 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
6-7 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
7-8 ans	5	114	40	30	41	35	400	400
8-9 ans	5	114	40	40	41	35	400	400
9 ans et +	5	114	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des ovins (mortalité diminuée)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	20	0	21	15	15	12,5	500	500
1-2 ans	5	40	25	12	30	27	500	500
2-3 ans	4	118	40	15	41	35	470	470
3-4 ans	4	130	40	18	41	35	450	450
4-5 ans	4	124	40	30	41	35	450	450
5-6 ans	4	114	40	35	41	35	420	420
6-7 ans	4	114	40	35	41	35	420	420
7-8 ans	4	114	40	35	41	35	400	400
8-9 ans	4	114	40	40	41	35	400	400
9 ans et +	4	114	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des ovins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	35	0	21	11	15	12,5	500	500
1-2 ans	10	40	25	10	30	27	500	500
2-3 ans	5	118	40	10	41	35	470	470
3-4 ans	5	130	40	10	41	35	450	450
4-5 ans	5	124	40	15	41	35	450	450
5-6 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
6-7 ans	5	114	40	20	41	35	420	420
7-8 ans	5	114	40	30	41	35	400	400
8-9 ans	5	114	40	40	41	35	400	400
9 ans et +	5	114	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des ovins (précocité, fécondité et mortalité améliorés)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	20	20	35	18	15	12,5	500	500
1-2 ans	5	80	35	18	30	27	500	500
2-3 ans	4	118	45	20	41	35	470	470
3-4 ans	4	130	45	21	41	35	450	450
4-5 ans	4	130	45	30	41	35	450	450
5-6 ans	4	140	50	35	41	35	420	420
6-7 ans	4	140	50	35	41	35	420	420
7-8 ans	4	140	60	40	41	35	400	400
8-9 ans	4	140	60	60	41	35	400	400
9 ans et +	4	140	100	100	41	35	400	400

Paramètres de productivité des caprins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	32	0	15	8	10	10	550	550
1-2 ans	10	25	37	10	25	20	500	500
2-3 ans	6	100	37	8	30	20	500	500
3-4 ans	6	130	45	8	35	25	500	500
4-5 ans	6	130	60	15	35	25	500	500
5-6 ans	6	130	60	40	35	25	500	500
6-7 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
9 ans et +	6	130	100	100	35	25	500	500

Paramètres de productivité des caprins (précocité avancée de 6 mois)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	32	13,6	15	12	10	10	550	550
1-2 ans	10	62,5	35	12	25	20	500	500
2-3 ans	6	1115	35	8	30	20	500	500
3-4 ans	6	130	45	8	35	25	500	500
4-5 ans	6	130	60	25	35	25	500	500
5-6 ans	6	130	60	45	35	25	500	500
6-7 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	6	130	60	70	35	25	500	500
9 ans et +	6	130	100	100	35	25	500	500

Paramètres de productivité des caprins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	32	0	15	8	10	10	550	550
1-2 ans	10	25	37	10	25	20	500	500
2-3 ans	6	100	37	8	30	20	500	500
3-4 ans	6	130	45	8	35	25	500	500
4-5 ans	6	130	60	15	35	25	500	500
5-6 ans	6	130	60	40	35	25	500	500
6-7 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
9 ans et +	6	130	100	100	35	25	500	500

Paramètres de productivité des caprins (fécondité adulte 130 -> 160)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	32	0	15	12	10	10	550	550
1-2 ans	10	25	37	11	25	20	500	500
2-3 ans	6	100	37	8	30	20	500	500
3-4 ans	6	160	45	8	35	25	500	500
4-5 ans	6	160	60	25	35	25	500	500
5-6 ans	6	160	60	45	35	25	500	500
6-7 ans	6	160	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	6	160	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	6	160	60	70	35	25	500	500
9 ans et +	6	160	100	100	35	25	500	500

Paramètres de productivité des caprins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	32	0	15	8	10	10	550	550
1-2 ans	10	25	37	10	25	20	500	500
2-3 ans	6	100	37	8	30	20	500	500
3-4 ans	6	130	45	8	35	25	500	500
4-5 ans	6	130	60	15	35	25	500	500
5-6 ans	6	130	60	40	35	25	500	500
6-7 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
9 ans et +	6	130	100	100	35	25	500	500

Paramètres de productivité des caprins (mortalité diminuée)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	20	0	15	12	10	10	550	550
1-2 ans	5	25	37	13	25	20	500	500
2-3 ans	4	100	37	13	30	20	500	500
3-4 ans	4	130	45	13	35	25	500	500
4-5 ans	4	130	60	30	35	25	500	500
5-6 ans	4	130	60	50	35	25	500	500
6-7 ans	4	130	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	4	130	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	4	130	60	60	35	25	500	500
9 ans et +	4	130	100	100	35	25	500	500

Paramètres de productivité des caprins (troupeau moyen)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	32	0	15	8	10	10	550	550
1-2 ans	10	25	37	10	25	20	500	500
2-3 ans	6	100	37	8	30	20	500	500
3-4 ans	6	130	45	8	35	25	500	500
4-5 ans	6	130	60	15	35	25	500	500
5-6 ans	6	130	60	40	35	25	500	500
6-7 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	6	130	60	60	35	25	500	500
9 ans et +	6	130	100	100	35	25	500	500

Paramètres de productivité des caprins (précocité, fécondité et mortalité améliorés)

Age	Mortal. (p. 100)	Fécond. (p. 100)	Exploitation (p. 100)		Poids (kg)		Prix (F CFA)	
			Mâles	Fem.	Mâles	Fem.	Mâles	Fem.
0-1 an	20	13,6	15	16	10	10	550	550
1-2 ans	5	62,5	37	16	25	20	500	500
2-3 ans	4	115	37	23	30	20	500	500
3-4 ans	4	130	45	23	35	25	500	500
4-5 ans	4	160	60	30	35	25	500	500
5-6 ans	4	160	60	50	35	25	500	500
6-7 ans	4	160	60	60	35	25	500	500
7-8 ans	4	160	60	60	35	25	500	500
8-9 ans	4	160	60	60	35	25	500	500
9 ans et +	4	160	100	100	35	25	500	500

BIBLIOGRAPHIE

POLITIQUE GENERALE-PLANIFICATION

ADEFI INTERNATIONAL - La politique agricole du Cameroun. Cameroun, 1990. 23 p.

AFRIQUE AGRICULTURE - Elevage et santé animale, n°219. Henonville, 1994. 53 p.

BANQUE MONDIALE - Diversity, Growth, and Poverty Reduction. Population and Human Resources Division Central and Indian Ocean Department Africa Regional Office. Cameroun, 1995. 185 p.

BANQUE MONDIALE - Rapport sur le secteur de l'Agriculture. Département de l'Afrique Occidentale et Centrale. Cameroun, 1989. 175 p.

BATIMBA - Les grandes lignes de la Politique de développement des secteurs "élevage et pêche". Cameroun, 1990. 9 p.

CAMEROUN (PASA) - Lettre de politique de développement agricole (LPDA). Cameroun,1995. 20 p.

COURADE (G.), éd. Karthala - Le village camerounais à l'heure de l'ajustement. Paris, 1994. 406 p.

I.E.M.V.T. - Projet de développement de l'élevage dans la province du Nord du Cameroun. Cameroun, 1981. 180 p.

MEYER (J.F) - Système de suivi et évaluation du projet national élevage. Tome I - Rapport principal. Tchad, 1992. 54 p.

MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - VIe plan quinquennal de développement économique social et culturel. Cameroun, 1986-1991. 325 p.

OLIVIER (R.) - Rapport du consultant sur l'organisation de la DEPF (Direction des Etudes, des Projets et de la Formation) du MINEPIA (Ministère de l'Elevage, de la Pêche et des Industries Animales). Cameroun, 1992. 47 p.

RECHERCHE

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

1) Audit sientifique de la recherche agicole, 1993.

2) Plan à long terme de la recerhe agricole, 1995.

STATISTIQUES

BRILLEAU (A.) - Analyse du système. Rapport définitif. Analyse du système d'information sur l'élevage au Cameroun et proposition pour une enquête sur les effectifs vdu CHEPTEL. Cameroun, 1993. 77 p.

CIPEA (Le) - Recueil statistique sur la production animale en Afrique. Ethiopie, 1994. 56 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE - Résultats de l'enquête agricole . Campagne. Cameroun, 1990-91. 93 p.

PELLEMON INTERNATIONAL - Etude du P.I.B. du sous-secteur élevage.Montréal, 1986. 125 p.

DONNEES GENERALES ELEVAGE

BOUTRAIS (J.) - Elevage soudanien des parcours de savane aux ranchs. Cameroun-Nigéria, 1983. 148 p.

CAVANA (J.F.) - Note sur la recherche agronomique. Réunion CIRAD du 6/09/93. Cameroun, 1993. 11 p.

CONTACT N°1, 9e année - Bulletin périodique d'informations zootechniques vétérinaires, piscicoles et halieutiques. Cameroun, 1993. 47 p.

CONTACT N°2, 9e année - Bulletin périodique d'informations zootechniques vétérinaires, piscicoles et halieutiques. Cameroun, 1993. 47 p.

CONTACT N°1, 10e année - Bulletin périodique d'informations zootechniques vétérinaires, piscicoles et halieutiques. Cameroun, 1994. 47 p.

CONTACT N°2, 10e année - Bulletin périodique d'informations zootechniques vétérinaires, piscicoles et halieutiques. Cameroun, 1994. 47 p.

RIPPSTEIN (G.) - Bref aperçu sur l'élevage des ruminants au Cameroun, Cameroun, 1987. 43 p.

VAN LANKER (J.) - Programme des Nations-Unies pour le développement - 3e projet élevage. Cameroun, 1987. (Annexe 1-Annexe 26).

BOVIN

AUDRU (J.) - L'élevage N'Dama sous palmeraie a M'Bongo et Kribi. Situation actuelle et devenir. Cameroun, 1985. 52 p.

DOUFFISSA (A.) - L'élevage bovin dans le Mbéré. Cameroun, 1993. 267 p.

GOUGEL (A.)- Etude de l'élevage du RANCH DE LA PASTORALE. Cameroun, 1982-1983. 66 p.

HEIFER PROJECT INTERNATIONAL/CAMEROUN PROGRAM - HPI pilot project on lowcost, comprehensive and sustainable animal health care based on the supervised activities of ethnovets and paravets within the hpi/Cameroun program. Cameroun, 1995.

PELETON (H.) - Cellule d'appui technique auprès de la mission de développement de l'embouche bovine de M'Bandjok. Cameroun, 1981. 83 p.

PLANCHENAULT(D.) - Enquête productivité du bétail Camerounais. Cameroun,1991. 77 p.

PLANCHENAULT (D.)- Mission d'appui au traitement des données du suivi des troupeaux bovins, ovins et caprins. Cameroun, 1994. 63 p.

VALL (E.) - L'étude et l'amélioration du comportement à l'effort des animaux de trait du Nord-Cameroun et l'incidence sur les systèmes de production des zones de savanes. Montpellier, 1993. 22 p.

PETITS RUMINANTS

BARDOUX (P.) - Les petits ruminants dans la province de l'extrême-Nord du Cameroun. Enquête zootechnique. Cameroun, 1986. 179 p.

B.D.E.A.C. - Etude pour la définition d'un projet-pilot de développement des petits ruminants dans la Province de l'Est-Cameroun. Cameroun, 1992. 99 p.

CHARRAY (J.), TSANGUEU (P.) - Projet de développement de l'élevage des petits ruminants au Cameroun. Cameroun, 1987. 31 p.

DECIRY (A.) - Contribution à l'étude des paramères zootechniques des races ovines massa, foulbe et djallonke dans l'extrême Nord Cameroun. Cameroun, 1987. 214 p.

I.E.M.V.T. - Les petits ruminants d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest. Maisons-Alfort, 1980. 295 p.

I.R.Z.V. - Connaissance et amélioration de la productivité des petits ruminants au Nord-Cameroun. Cameroun, 1995. 98 p.

MARTRENCHAR (A.), NGOTAMA (A.C.), NJOYA (A.) - Projet IRA-SEB III Elevage A.R.Z. de Garoua. Cameroun, 1989-1990. 9 p.

PLANTON (H.P.) - Thèse sur l'utilisation comparée des pâturages tropicaux par les ruminants domestiques et sauvages en Afrique. Paris, 1986.

ECONOMIE

A WORLD BANK BOOK - Trends in Developing Economics. Washington, 1994. 565 p.

A WORLD BANK BOOK - World Population Projections. Estimates and Projections with Related Demographic Statistics. Washington, 1994-95. 521 p.

BEBAY (C.E.) - Les conséquences de la dévaluation du FCFA sur la filière viande en Afrique. Maisons-Alfort, 1994-95. 32 p.

CMA/AOC - L'agriculture africaine face aux enjeux internationaux. Cameroun, 1994. 4 p.

PROJETS CAMEROUN

DUGUE (P.), KOULANDI (J.), MOUSSA (C.) - Projet Garoua sur la diversité et zonage des situations agricoles et pastorales de la zone cotonnière du Nord Cameroun.Cameroun, 1994.80 p.

P.S.E.-Projet de développement du Secteur de l'élevage entre la République du Cameroun et la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement. Cameroun, 1989. 25 p.

TRANSTEC - 3ème projet de développement du secteur de l'élevage/Etude sur la réorganisation de la SODEPA. Cameroun, 1991. 73 p.

VAN LANKER (J.) - 3ème projet élevage, tome II. Cameroun. 1987. 200 p.

PATURAGES

B.D.P.A.- 3ème projet élevage, tome I. Cameroun, 1987. 156 p.

DONFACK (P.) - Dynamique de la végétation après abandon cultural au Nord Cameroun. Cameroun, 1991. 7 p.

HARMAND (J.M.) - Essais de jachère arborée en zone soudanienne, régénération de sols ferrugineux dégradés par la culture continue. Cameroun, 1991. 9 p.

IEMVT - Synthèse agropastorale du bassin du lac Tchad. Maisons-Alfort, 1979. 263 p.

LOUPPE (D.)-Etude d'une "micro-jachère dérobée" de saison sèche. Cameroun, 1991. 11 p.

MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES - Réflexion sur l'avenir du ranching dans la province de l'Adamaoua. Cameroun. 1985. 148 p.

PELTIER (R.) - Un essai sylvo-pastoral au Nord Cameroun. Nogent sur Marne, 1989. 41 p.

RIPPSTEIN (G.) - L'amélioration fourragère des plateaux en milieu tropical humide. Cameroun, 1983. 22 p.

YONKEU (S.) - Végétation des pâturages de l'Adamaoua. Rennes, 1993. 247 p.

LEGISLATION

CONTACT - Recueil des textes régissant l'élevage, les pêches et les industries animales. Cameroun, 1994. 291 p.

C2G CONSEIL - Etude des aspects institutionnels et réglementaires de promotion du secteur agricole. Cameroun, 1993. 100 p.

SANTE

BENITES (A.), GUILLOTEAU (B.), MARTIN (A.) - Mission d'expertise pour la définition de la politique d'intervention du laboratoire national vétérinaire de Boklé-Garoua. Cameroun, 1993. 133 p.

BOUTRAIS (J.), CUISANCE (D.) - Evaluation de la situation et de la stratégie de lutte contre les glossines et les trypanosomoses dans l'Adamaoua. Maisons-Alfort, 1995. 63 p.

MEMERY (G.), LECLERC (J.L.), MUSCARA (A.) - Etude du LANAVET. Cameroun, 1992. 64 p.

NDOKI NDOUMBE - Rapport annuel 1992. Cameroun, 1992. 70 p.

OPV - Rapport d'activités 1990/91. Cameroun, 1990/91. 94 p.

RURAL DEVELOPMENT INTERNATIONAL - Evaluation de la campagne panafricaine de lutte contre la pest bovine. Ireland, 1991. 87 p.

YEM YEM ZACHEE - Principaux facteurs limitants de la santé animale au Cameroun. Cameroun, 1992. 13 p.